



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : Agrégation externe

Section : Langues vivantes

Option : Allemand

Session 2019

Rapport de jury présenté par :

Elisabeth Rothmund, Maître de conférences HDR
Présidente du jury



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

SOMMAIRE

Arrêtés, textes officiels et sujets – précision	p. 4
Introduction	p. 5
Données statistiques	p. 14
Épreuves écrites d'admissibilité	p. 17
<i>Composition en langue allemande</i>	p. 18
<i>Thème écrit</i>	p. 26
<i>Version écrite</i>	p. 34
<i>Composition en langue française</i>	p. 44
Épreuves orales d'admission	p. 51
<i>Explication de texte</i>	p. 52
<i>Thème oral</i>	p. 65
<i>Version orale</i>	p. 85
<i>Explication grammaticale</i>	p. 99
<i>Leçon française</i>	p. 104
<i>Leçon française – option linguistique</i>	p. 125



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

TEXTES OFFICIELS ET SUJETS

Maquette du concours pour la session 2019

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98699/les-epreuves-de-l-agregation-externe-section-langues-vivantes-etrangees-allemand.html>

Sujets des épreuves écrites de la session 2019

Les sujets des épreuves d'admissibilité du concours sont disponibles en ligne à l'adresse :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid137747/sujets-rapports-des-jurys-agregation-2019.html>

PRECISION POUR LE PROGRAMME 2020

Concernant la question sur Goethe, le texte de référence pour *Torquato Tasso* est la version de 1790.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

INTRODUCTION

La session 2019 de l'agrégation externe d'allemand s'inscrivait dans un contexte particulièrement délicat, puisqu'elle faisait suite à trois sessions consécutives lors desquelles, faute d'un nombre suffisant de candidats¹ satisfaisant aux exigences élevées du concours, nous n'avions pu pourvoir la totalité des postes ouverts. Si la baisse des inscrits se poursuit (365 en 2019 contre 411 en 2018), ce qui continue d'être inquiétant, celle des présents semble heureusement contenue (181 en 2019 contre 189 en 2018) : ce sont cette année 49,59% des inscrits qui se sont présentés aux trois épreuves écrites, contre 45,98% l'an passé – une hausse significative de plus de 3,5 points dont le jury ne peut que se réjouir puisqu'elle signifie moins d'abandons au cours de l'année de préparation.

Un second point positif (qui semble en lien avec cette stabilité relative des présents) : tous les postes mis au concours cette année (50, soit autant que de reçus en 2018) ont pu être pourvus, sans perte de qualité puisque la moyenne du dernier admis est de plus d'un quart de point supérieure à celle du dernier admis de 2018.

1. Données chiffrées 2019

1.1. Écrit

Avec 365 inscrits et 50 postes, le concours a retrouvé des ordres de grandeur proches de la session 2012, où l'on comptait 368 inscrits pour 49 admis. Mais si la comparaison avec 2012 est pertinente pour le cadre général, la session 2019 fut heureusement plus réjouissante que celle qui, dans les annales du concours, reste l'une des plus noires. Première différence majeure : la hausse du nombre des présents (140 sur 368 en 2012, 181 sur 365 en 2019, soit 49,6% contre 38%). Si l'on reste encore en dessous de la moitié des inscrits, alors que ce taux était de 53% en 2016 et 2017, l'amélioration par rapport à 2018 (45,98%) est significative. Autre différence de taille : la barre d'admissibilité, qui avait été en 2012 la plus basse enregistrée ces dernières années (3,67/20, suivie de près par 2018 : 3,73/20), est remontée cette année à 4,90/20, prouvant ainsi que la diminution du nombre des candidats n'entraîne pas forcément, comme cela avait été le cas en 2018, une baisse du niveau de leurs prestations.

Les fluctuations d'une épreuve sur l'autre semblent également se stabiliser : on constate ainsi cette année la presque disparition de candidats venus se « tester » en traduction. Les remarques des rapports précédents à ce sujet semblent donc avoir porté leurs fruits.

¹ Employé pour plus de lisibilité, le terme de « candidats » recouvre bien sûr aussi bien les candidates que les candidats. Il en va de même du singulier générique.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Le nombre de présents, plus élevé qu'on aurait pu le craindre compte tenu de celui des inscrits, et celui des postes, inférieur à celui de 2018, ont permis, malgré la persistance de zéros éliminatoires en traduction sur lesquels on reviendra plus loin, de conserver un ratio d'environ deux admissibles pour un poste sans que le concours ne perde son rôle de sélection : sur les 176 candidats restant à classer, 101 ont été déclarés admissibles, soit 57,38% (2018 : 114 sur 177, soit 64,4%).

La barre d'admissibilité a été fixée à 58,84 points (contre 44,76 en 2018), ce qui correspond à une moyenne de 4,90/20 (2018 : 3,73). Cette hausse de plus d'un point rappelle et dépasse même les résultats de 2017 (4,47) et 2015 (4,67) et paraît, au même titre que celle du pourcentage de présents aux trois épreuves écrites, de bon augure pour les sessions à venir.

1.2. Oral

Sur les 101 candidats admissibles, 86 ont été effectivement interrogés ; la différence s'explique par le nombre de candidats reçus entre-temps à l'agrégation interne et qui ont renoncé à se présenter aux épreuves orales du concours externe. Comme le soulignaient déjà les rapports des sessions précédentes, les calendriers des deux concours et la gestion de l'anonymat des candidats ne permettent pas de tenir compte, lors de la fixation de la barre d'admissibilité, de la part des admis à l'agrégation interne, même si l'on sait que les certifiés constituent une part importante du vivier du concours externe : 215 inscrits sur 365 (58,90%), 103 présents sur 181 (56,90%), 53 admissibles sur 101 (52,47%). Le nombre de candidats à classer à l'issue des épreuves d'admission est donc toujours inférieur à celui des candidats déclarés admissibles. À la différence de la session précédente, cela n'a cependant pas pesé cette année trop lourdement sur le ratio entre le nombre de candidats à classer et le nombre de postes, ni sur la possibilité de pourvoir l'ensemble des postes mis au concours.

À l'issue des épreuves d'admission, la barre a été fixée à 156,32 points (contre 150,15 en 2018), soit une moyenne de 6,25/20. D'un quart de point supérieure à celle de 2018 (6,01), cette moyenne rejoint presque celle de 2017 (157,34 points, soit 6,29/20). Autre élément positif : le profil des candidats de la partie inférieure du classement a permis de pourvoir l'ensemble des postes sans remettre en question le niveau d'exigence du concours.

Les 50 candidats admis représentent 58% des admissibles interrogés non éliminés ; le taux de couverture, qui atteint 100% après trois années durant lesquelles il a été respectivement de 74% (2016), 79% (2017) et 77% (2018) a pu être obtenu tout en maintenant une barre d'admission en hausse, gage de la qualité des candidats reçus. Après les inquiétudes, sérieuses, suscitées par la session 2018, celle de 2019 offre donc un visage plus rassurant. Les craintes ne sont pourtant pas totalement dissipées, et nous souhaiterions attirer l'attention des candidats et préparateurs sur plusieurs points qui méritent quelques éclaircissements.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

2. Commentaires

2.1. La question de la maîtrise des langues et la persistance des zéros éliminatoires

Comme ce fut le cas lors des sessions précédentes, le jury s'est malheureusement vu contraint, cette année encore, de recourir au zéro éliminatoire à l'écrit comme à l'oral pour les épreuves de traduction. Introduite d'abord pour le thème oral en 2015 après délibération collective du jury pour sanctionner des faiblesses structurelles récurrentes dans le maniement de l'allemand, jugées rédhibitoires pour enseigner cette langue et servir de modèle linguistique aux élèves, cette note – dont le jury mesure toute la portée puisqu'elle élimine de fait du concours le candidat à qui elle est attribuée, indépendamment de ses prestations dans les autres épreuves – fut introduite également à l'écrit à partir de la session 2017 : elle correspond dans ce cas à un zéro obtenu conjointement aux deux épreuves de traduction (thème *et* version, soit la traduction du français vers l'allemand comme de l'allemand vers le français²), alors même que celles-ci sont corrigées indépendamment l'une de l'autre par deux commissions distinctes.

La persistance de ces zéros éliminatoires continue de susciter la perplexité du jury, au même titre que la baisse de la moyenne des deux épreuves de thème, écrit et oral. Si l'amélioration perceptible des prestations entendues à l'épreuve orale de version / grammaire est encourageante (comme l'est également celle, parfois sensible, des épreuves sur programme), l'érosion continue des notes de thème ne laisse d'inquiéter, d'autant plus qu'elle semble trouver un écho dans une hausse moindre des résultats aux épreuves sur programme lorsque celles-ci ont lieu en langue allemande.

Nous rappelons donc une fois de plus qu'on ne saurait se présenter à un concours tel que l'agrégation sans une parfaite maîtrise des deux langues impliquées, quelle que soit par ailleurs la langue maternelle des candidats. Les manquements graves, voire la méconnaissance des bases même de la grammaire la plus élémentaire – l'ordre des éléments dans la phrase, la conjugaison des verbes, la déclinaison, les genres et les pluriels, la formation des mots composés... – continueront donc d'être lourdement sanctionnés, car il y va de la crédibilité du concours. Mais au-delà de la correction morpho-syntaxique (dans les deux langues), ce sont évidemment aussi la fluidité de l'expression, sa richesse et sa précision, l'idiomaticité de la langue et la maîtrise de ses différents registres qui sont évaluées dans *toutes* les épreuves.

2.2. Les copies ne répondant pas à l'exercice

Même si leur proportion n'est pas élevée, le jury constate la persistance de copies qui ne répondent pas à l'exercice, voire qui semblent refuser de s'y prêter : rappelons d'abord

² La langue maternelle d'une part importante des candidats n'étant pas le français, et dans certains cas pas non plus l'allemand, les termes de thème et version sont, dans leur acception littérale, de moins en moins pertinents.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

que toutes les questions (sauf les options) peuvent tomber à l'une des deux épreuves de composition et que toute impasse est évidemment plus qu'hasardeuse. Certains candidats, n'ayant visiblement rien à dire, se contentent ainsi de recopier le sujet, de restituer le « chapeau » de la question ou de formuler quelques lignes sans aucun rapport avec le sujet posé. À compter de la session 2020, toute copie qui se contenterait de recopier le sujet ou de présenter quelques lignes ne répondant en rien aux exigences de l'exercice se verra attribuer la note de 00/20 – une note qui, comme nous venons de le rappeler pour la traduction, est éliminatoire.

2.3. La constitution du vivier

Données statistiques :

Si la déperdition entre les candidats inscrits au concours et ceux effectivement présents aux trois épreuves écrites (49,59%) a été moindre cette année qu'en 2018, on constate qu'elle n'atteint pas de la même manière toutes les catégories de candidats, ce qui, compte tenu de la composition du vivier dans lequel se recrutent les candidats au concours externe de l'agrégation, pourrait à terme se révéler préoccupant.

Avec près de 60% des inscrits, 56,9% des présents et 52,47% des admissibles, les certifiés (qui bénéficient également d'un concours qui leur est réservé) constituent sans conteste la part la plus importante des candidats, suivis – mais dans des proportions bien moindres – par les étudiants (hors ESPE) et les normaliens (8,5% des inscrits), les sans-emploi (6,03%) et les stagiaires du 2nd degré (4,38%) auxquels on peut ajouter les contractuels (3,29%).

Sans surprise, la déperdition entre inscrits et présents aux écrits ne touche que très peu, voire pas du tout les normaliens et les étudiants, mais davantage les candidats des autres catégories : une situation aisément compréhensible, puisque ceux-ci ont à mener de front leur année de préparation et leurs autres activités, dont on sait, notamment pour les certifiés et les stagiaires du 2nd degré, combien elles peuvent être prenantes.

Toutes proportions gardées et dans la mesure où les effectifs concernés rendent les statistiques pertinentes (ou non), ces disparités se retrouvent avec quelques variations au niveau de l'admissibilité et de l'admission.

96,77% des étudiants et normaliens sont présents à l'ensemble des épreuves écrites et 80% d'entre eux (77,41% des inscrits) sont admissibles.

47% des certifiés inscrits sont présents aux trois épreuves écrites ; 51,45% de ces présents, soit près d'un quart des inscrits, sont admissibles.³

Parmi les sans-emploi, ce sont 54,54% des inscrits qui sont présents à l'écrit et 41% des présents (22,72% des inscrits) qui sont admissibles.

³ La déperdition entre inscrits et présents s'explique sans doute, en partie au moins, par la possibilité pour la plupart des certifiés de s'inscrire aux deux concours, externe et interne : il est probable que parmi les inscrits non présents aux écrits de l'externe, une part non négligeable des candidats ait finalement choisi de ne passer que l'interne.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Parmi les stagiaires du 2nd degré, en revanche, seuls 37,5% des inscrits sont présents et seuls 33% de ces présents (12,5% des inscrits) sont admissibles.

Enfin, parmi les contractuels, si la moitié des inscrits sont présents, la proportion d'admissibles parmi les présents tombe à 16,66% (8,33% des inscrits).

Si l'on considère les épreuves d'admission, on constate, là encore, sans grande surprise, que tous les normaliens admissibles sont présents et que tous sont reçus. Parmi les étudiants, tous sont présents et 68,42% d'entre eux sont reçus ; pour ces deux catégories confondues, le taux de réussite est donc de 75% des admissibles / présents à l'oral.

En ce qui concerne les certifiés, dont on a déjà évoqué plus haut le ratio entre admissibles et présents à l'oral et le biais que peut introduire l'admission au concours interne dans une statistique calculée par rapport au nombre d'admissibles, le seul chiffre pertinent est le ratio entre les reçus et les candidats présents à l'oral : on note ici 41% de réussite.

Tous les sans-emploi admissibles se sont présentés à l'oral et tous ont été admis. Pour les stagiaires du 2nd degré, un des deux admissibles a été reçu.

Si l'on envisage maintenant le taux de réussite par rapport au nombre d'inscrits et de présents à l'écrit, les chiffres sont les suivants :

Pour les étudiants et normaliens : 58,06% des inscrits (60% des présents à l'écrit) sont reçus (pour une catégorie qui représente 8,5% des inscrits, 16,57% des présents à l'écrit et 23,76% des admissibles).

Pour les sans emploi : 22,72% des inscrits (41,66% des présents à l'écrit) sont reçus (pour une catégorie qui représente 6,02% des inscrits, 6,63% des présents à l'écrit et 4,95% des admissibles).

Pour les stagiaires du 2nd degré : 6,25% des inscrits (16,66% des présents à l'écrit) sont reçus (pour une catégorie qui représente 4,38% des inscrits, 3,31% des présents à l'écrit et 1,98% des admissibles).

Le seul contractuel admissible n'a malheureusement pas été admis.

Le calcul est évidemment plus difficile à faire pour les certifiés : le taux de réussite est de 7,44% des inscrits et 15,53% des présents à l'écrit, mais il ne tient pas compte des candidats reçus au concours interne qui ne se sont pas présentés à l'oral du concours externe.

Commentaires :

Globalement et là encore, sans grande surprise, les chances de réussite sont d'autant plus élevées que les candidats peuvent consacrer la majeure partie de leur temps à la préparation du concours. Les stagiaires du 2nd degré et les contractuels, en revanche, rencontrent davantage de difficultés : leur taux d'abandon est élevé, leur taux de réussite reste faible.

La disponibilité n'est cependant pas le seul élément à prendre en compte et on peut avancer, tout en restant évidemment très prudent, les explications suivantes : les chiffres des candidats sans emploi, souvent issus d'autres disciplines ou en reconversion



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

professionnelle, sont très intéressants car ils semblent démontrer que ceux qui s'en donnent les moyens réussissent de manière plus qu'honorable. Parmi les candidats exerçant une activité d'enseignement, ce sont surtout les contractuels et les stagiaires du 2nd degré qui sont en difficulté. Ceux-ci sont visiblement très (trop ?) accaparés par leur année de stage et la validation de leur année de M2 ; pour les contractuels, il semble que ce soient à la fois la charge de travail et les conditions d'exercice de leur activité professionnelle, mais aussi les éventuelles lacunes de leur formation initiale et/ou l'éloignement méthodologique par rapport aux exigences du concours qui sont en cause. Dans cette perspective, les taux de réussite plus élevés pour les certifiés s'expliquent probablement par leur plus grande expérience ainsi que par leur meilleure formation initiale (et continue), qui compense davantage la charge que représente leur activité professionnelle à temps plein.

Quelles conséquences, quelles conclusions, quels conseils aux candidats ?

L'augmentation des postes ouverts au concours interne et la part importante de certifiés parmi les inscrits du concours externe restent une source d'inquiétude, malgré la stabilité du nombre des admissibles reçus à l'agrégation interne qui renoncent à se présenter aux oraux du concours externe. Celui-ci continue cependant de recruter une bonne partie de ses candidats dans le vivier du concours interne – qui se tarit lui-même depuis plusieurs années. Si nous nous réjouissons évidemment du succès de ces enseignants déjà en poste, une augmentation de la proportion des autres candidats, à qui l'agrégation externe s'adresse en priorité, serait plus que bienvenue. Aux stagiaires, on serait tenté de conseiller de ne pas courir plusieurs lièvres à la fois et de ne se présenter à l'agrégation qu'une fois leur titularisation acquise et leur M2 validé. Aux contractuels, ainsi qu'aux candidats venus d'autres horizons (ceux qui ne sont ni étudiants, ni normaliens, ni certifiés), on pourrait sans doute conseiller une meilleure gestion de leur préparation en amont de l'année où ils présentent le concours – même si la tentation de venir se tester est grande : une préparation envisagée sur un temps plus long pourrait leur permettre de sérier les difficultés (linguistiques, méthodologiques) et d'y remédier de manière plus efficace – ce qui accroîtrait évidemment leurs chances de réussite au concours.

2.3. Quelques remarques relatives au fonctionnement du concours

2.3.1. La bibliothèque de loge

Malgré les indications pourtant précises fournies dans les rapports des sessions précédentes, nombreux sont les candidats qui ne semblent toujours pas bien au fait du fonctionnement de la bibliothèque dite « de loge », c'est-à-dire des ouvrages mis à leur disposition pour la préparation des épreuves orales.

Rappelons donc de quels documents peuvent disposer les candidats :

- Pour l'explication de texte : le texte photocopié + le cas échéant l'ouvrage – unique – dont est tiré l'extrait proposé.



Concours de recrutement du second degré

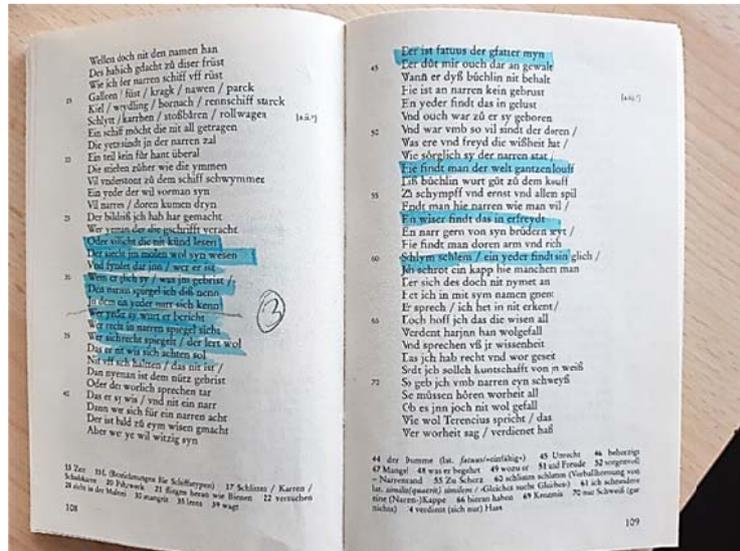
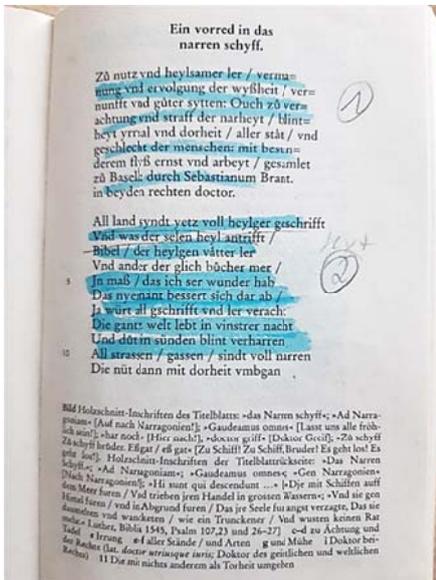
Rapport de jury

-
- Pour le thème, la version, la grammaire : aucun ouvrage. Le texte de l'épreuve de version/grammaire est fourni en deux exemplaires, un pour chacune des deux parties de l'épreuve.
 - Pour la leçon de linguistique : le texte proposé à la réflexion du candidat + les usuels.
 - Pour la leçon française hors linguistique : les ouvrages au programme + les usuels.

Attention : à compter de la session 2020, il n'y aura plus d'ouvrages de littérature secondaire en bibliothèque de loge. Les candidats ne disposeront donc plus, pour la leçon française, que des textes au programme et des usuels.

Concernant la bibliothèque de loge, le jury voudrait également, après la très désagréable – et pour tout dire désolante – expérience de cette session, qui a vu la disparition et la dégradation de plusieurs ouvrages, attirer l'attention des candidats sur l'usage qu'il convient de faire des ouvrages mis à leur disposition.

La présence en bibliothèque de loge de plusieurs exemplaires des textes au programme ne signifie aucunement que chaque candidat dispose d'un exemplaire qui ne servirait qu'à lui : le nombre d'exemplaires (au demeurant limité au regard du nombre d'admissibles...) d'un même ouvrage en bibliothèque de loge s'explique très simplement par le nombre de candidats susceptibles de préparer en même temps sur une question donnée. Plusieurs séries de candidats passent en effet leurs épreuves orales durant les mêmes jours. Ces ouvrages ne sont donc en aucun cas des « consommables », à la différence du papier de brouillon qui, lui, est gracieusement mis à la disposition des candidats. Nous rappelons donc avec la plus grande fermeté que ces ouvrages doivent impérativement être restitués à l'issue de chaque épreuve. Toute non-restitution d'un ouvrage, même s'il est emporté par mégarde, est assimilable à un vol. De même, il est évidemment formellement interdit d'annoter les ouvrages de quelque manière que ce soit : seuls les post-it sont autorisés. Toute dégradation d'un ouvrage revient non seulement à en rendre impossible l'usage par un autre candidat, mais constitue également une infraction pénale passible de sanctions. Il n'est tout simplement pas acceptable de voir de futurs enseignants et fonctionnaires dégrader au stylo-bille ou au feutre de couleur des biens qui ne leur appartiennent pas – à plus forte raison lorsqu'il s'agit à chaque fois de plusieurs pages, voire de plusieurs dizaines de pages.



Même s'il préférerait ne pas s'y trouver contraint, le jury se réserve le droit d'appliquer à l'avenir des mesures similaires à celles en vigueur dans la plupart des bibliothèques et d'exiger le remplacement par le candidat de l'ouvrage dégradé ou subtilisé.

2.3.2. Le caractère non négociable des dates et horaires des épreuves d'admission

Les oraux de l'agrégation ont traditionnellement lieu dans le courant du mois de juin ; les dates en restent sensiblement les mêmes d'une année sur l'autre et sont communiquées au plus tard autour du mois de janvier sur Publinet. Si le jury a bien conscience que cette période est particulièrement chargée, tant dans l'enseignement supérieur que dans l'enseignement secondaire, il voudrait néanmoins rappeler aux candidats le caractère impératif des dates et horaires des épreuves orales auxquelles ils sont convoqués. Les nombreuses contraintes de fonctionnement auxquelles nous sommes soumis (liées par exemple à la gestion des options, mais aussi à celle des candidats pouvant bénéficier d'un tiers temps ou au fait qu'à la différence de concours à plus forts effectifs, il n'y a qu'une commission par épreuve), de même que le caractère « solidaire » des horaires des candidats d'une même série interdisent de fait toute modification, qui ne pourrait qu'entraîner des répercussions pour la série entière, voire l'ensemble des séries interrogées sur une période donnée.

Nous rappelons donc aux candidats qu'ils doivent se rendre disponibles pour l'ensemble de la durée des épreuves d'admission telle qu'elle est indiquée sur Publinet, et que celles-ci les mobilisent pour une durée de quatre jours : trois jours pour les épreuves elles-mêmes, précédées d'une réunion d'accueil. Celle-ci a lieu l'après-midi qui précède le premier jour d'épreuve et la présence des candidats y est obligatoire.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

2.3.3. Les possibilités pour les candidats de « retours » sur leurs prestations

Tous les ans, des candidats s'adressent au président (ou à la présidente) du jury pour obtenir des explications sur leurs prestations écrites et/ou orales. S'il n'est pas possible de donner une suite favorable à ces demandes (sauf dans le cas d'un zéro éliminatoire), nous voudrions néanmoins rappeler ici l'ensemble des possibilités dont disposent les candidats malchanceux qui souhaiteraient, ce qui est bien compréhensible, mieux comprendre en quoi leurs prestations ont pu être insuffisantes.

Il convient tout d'abord de rappeler que l'agrégation est un concours de recrutement de la fonction publique, et non un examen de fin d'études :

« Les épreuves d'un concours visent à établir un ordre de classement des candidats en vue de l'accès à un emploi public et ne peuvent pas être assimilées à des devoirs universitaires donnant lieu à une correction détaillée portée sur la copie dans un but pédagogique. » (<https://www.education.gouv.fr/bo/2001/special10/default.htm>, *Bulletin Officiel de l'Éducation nationale*, n° spécial 10, 06.09.2001).

Il n'est donc ni prévu, ni possible d'obtenir de commentaires personnalisés sur les épreuves écrites. Les candidats qui le souhaitent peuvent toutefois demander que leur soient communiquées leurs copies – vierges de toute annotation –, par exemple pour disposer de leurs travaux sous leur forme littérale lors de la lecture du rapport du jury. Les modalités de communication des copies peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid36527/communication-des-copies-des-concours.html>

Concernant les épreuves orales d'admission, les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un retour individualisé sur leurs prestations lors de la « confession » organisée à l'issue de la proclamation des résultats – et à cette occasion seulement. Même si le jury peut comprendre que les candidats ne résidant pas à Paris ou retenus à cette date par exemple par les oraux du CAPES ne puissent pas forcément se rendre disponibles, nous avons été plus que surpris de constater que cette année, pour la première fois, aucun candidat n'a saisi cette occasion, unique, rappelons-le, d'obtenir des explications de la part du jury.

Elisabeth Rothmund
Présidente du jury

Fabrice Malkani
Vice-président du jury

Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

DONNÉES STATISTIQUES SESSION 2019

1. Inscrits, présents, admissibles

Année	Inscrits	Présents	Admissibles	Admis
2008	303	161	75	40
2009	256	155	74	34
2010	306	167	77	34
2011	356	135	86	40
2012	368	140	102	49
2013	453	212	124	65
2014	425	267	138	70
2015	454	282	172	83
2016	459	246	153	65
2017	446	239	147	63
2018	411	189	114	50
2019	365	181	101	50

2. Moyennes

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Premier admissible	17,58	15,66	16,16	15	14,17	14,5	16,19	13,5	14,88
Dernier admissible	04,67	03,67	04,00	04,17	04,67	03,67	04,47	3,73	4,90
Premier admis	16,55	16,33	16,22	13,83	14,79	14,35	16,19	13,5	16,15
Dernier admis	06,77	06,08	06,37	06,90	06,04	05,44	06,29	6,01	6,25

3. Épreuves d'admissibilité 2019

Épreuves	Présents	Moyenne
Composition en langue allemande	185	6,33/20
Traduction	186	2,30/10 (version) 2,62/10 (thème)
Composition en langue française	181	5,74/20



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

4. Épreuves d'admission 2019

Parmi les 86 candidats effectivement interrogés à l'oral,
48 avaient choisi l'option A (littérature)
27 avaient choisi l'option B (civilisation)
11 avaient choisi l'option C (linguistique)

Épreuves	Présents	Moyennes 2019	Rappel : moyennes 2018
Explication de texte	86	08,35/20	06,01/20
Version / Grammaire	86	05,45/20	04,88/20
Thème	86	05,92/20	06,99/20
Exposé en langue française	86	09,18/20 09,71 (option A) 08,85 (option B) 07,68 (option C)	07,80/20s 10,06 (option A) 07,00 (option B) 07,71 (option C)



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ÉPREUVES ÉCRITES D'ADMISSIBILITÉ



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

COMPOSITION EN LANGUE ALLEMANDE

Rapport présenté par Sylvie Arlaud, Forent Gabaude et Elizabeth Guilhamon

Sujet

Diskutieren Sie folgende Behauptung eines Kritikers zu Heines Lyrik:

«Seine romantische Schreibweise ermöglicht es Heine, den Verlust der Ganzheit ebenso auszudrücken wie die Freiheit des Einzelnen.»

Statistiques

Nombre de copies corrigées : 185

Note la plus basse : 00,25

Note la plus haute : 20

Répartition des notes :

Note	Nombre de copies
0,25 à 1	43
1 à 2	7
2 à 4	21
4 à 6	21
6 à 8	25
8 à 10	20
10 à 12	13
12 à 14	12
14 à 16	11
16 à 18	7
18 à 20	5

Moyenne de l'épreuve : 6,33

(session 2018 : 5,26 – session 2017 : 3,76 – session 2016 : 4,03 – session 2015 : 4,06)

Appréciation générale

Le sujet proposé, qui interroge le romantisme de Heine, n'avait pas *a priori* de quoi surprendre. Les notions contenues dans la citation ont néanmoins dérouté les candidats et leur mécompréhension a fréquemment donné lieu à une approche erronée ou lacunaire du sujet. La plupart des candidats ont fait preuve de connaissances sur l'auteur et plus largement sur l'époque – quoiqu'on ait pu voir en Heine un contemporain de l'*Aufklärung*



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ou de Nietzsche et que Goethe ait été plusieurs fois assimilé au romantisme. En revanche, la familiarité des candidats avec l'œuvre lyrique de l'auteur était plus ténue et se bornait dans de nombreux cas à quelques poèmes canoniques. Trop peu de candidats ont convoqué une large gamme de poèmes, notamment, outre ceux qui composent le recueil, d'autres poèmes figurant dans le volume des *Sämtliche Gedichte* dont la lecture était pourtant recommandée dans le libellé de la question au programme.

Remarques sur l'évaluation des copies

Force est de constater qu'à ce niveau de recrutement les copies témoignant d'une mauvaise maîtrise de la langue allemande sont encore trop nombreuses. Il faut rappeler que les erreurs de langue, notamment dans le domaine de la morphosyntaxe, sont rédhibitoires au-delà d'un certain seuil et conduisent à l'attribution de la « note signal » 0,25. Sont également pénalisées, quoique dans une moindre mesure, l'indigence lexicale et les erreurs de registre. Trop de candidats semblent par ailleurs ignorer la ponctuation, notamment la virgule démarcative dont l'absence est tout autant le signe d'une langue écrite non maîtrisée et peut entraver la lecture du devoir. La note signal 0,5 sanctionne quant à elle un contenu étique ou un hors-sujet flagrant. Se sont vu attribuer une note inférieure ou égale à 5 des compositions qui révélaient une absence de réflexion sur les notions du sujet, des erreurs de raisonnement et une connaissance superficielle des textes. Les compositions n'ont pas obtenu la moyenne lorsque la réflexion était insuffisante, le romantisme méconnu, que les textes n'étaient pas mobilisés ou à mauvais escient, c'est-à-dire que la démonstration manquait d'illustrations et de citations *ad hoc*. C'est le cas aussi lorsqu'on était en présence d'un plan artificiel qui reposait sur des arguments « plaqués » issus de cours ou de lectures. Ont été pris en compte pour une évaluation positive la clarté et la qualité de l'introduction et de la conclusion, l'adéquation entre la problématique, le plan et le développement, la richesse de l'argumentation ainsi que la pertinence des exemples tirés de l'œuvre lyrique de Heine, tant pour illustrer les aspects thématiques que les questions de forme poétique.

Nous renvoyons aux rapports précédents concernant la composition en langue allemande et notamment à celui de 2018 quant aux remarques sur le niveau de langue attendu des candidats à l'agrégation (§ 3.1).

Remarques méthodologiques

L'introduction doit être particulièrement soignée car elle instaure un contrat de lecture qu'il faut ensuite honorer scrupuleusement dans le développement. Elle est généralement tripartite : 1/ amener le sujet en évitant les truismes et les longs préliminaires ; 2/



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

reprenre le sujet ou les termes-clés de la citation en les explicitant ; 3/ déboucher sur une problématisation sans recourir à une rafale de questions et annoncer clairement le plan.

Un bon développement s'appuie constamment sur les textes : il procède par un enchaînement d'arguments, nourris par des exemples précis de poèmes soigneusement choisis et analysés et assortis, chaque fois que possible, de courtes citations. La qualité de ces illustrations est révélatrice d'une bonne intelligence des textes. L'argumentation doit être personnelle (indiquer la source des emprunts éventuels à la littérature secondaire), simple, rigoureuse (faits précis, preuves), progressive (orientée vers la solution), comparative (avec d'autres œuvres et auteurs de la période). Les candidats ne doivent pas oublier qu'ils écrivent pour être lus et compris par autrui ! Ils sont par conséquent invités à faciliter la tâche des correcteurs en écrivant lisiblement : le déchiffrement d'une écriture brouillonne irrite autant que celui d'un texte dont la langue, l'orthographe ou la ponctuation est défaillante. De même, il est conseillé d'alléger les phrases – sans pour autant renoncer au style hypotaxique, d'utiliser des connecteurs logiques qui font ressortir la progression de l'argumentation au sein d'un paragraphe et de ménager des transitions entre les parties : ces procédés favorisent le processus d'anticipation des correcteurs et donc la compréhension du propos.

La conclusion fait la synthèse des arguments avancés, répond de manière nuancée au problème posé et ouvre une perspective d'élargissement (approfondissement ou comparaison).

Il y a des évidences que la lecture de dizaines de copies contraint les correcteurs à rappeler : la composition en langue allemande n'est pas un exposé général sur l'auteur et l'œuvre au programme, elle traite d'un sujet précis, dans le cas présent une citation qu'on ne saurait se contenter de rappeler en introduction pour la forme avant de passer à autre chose, voire d'occulter totalement comme cela a été parfois le cas. Le plus souvent, la relative complexité de la citation a embarrassé maint candidat qui, faute d'en avoir compris et analysé le contenu, n'a su traiter qu'une partie du sujet (l'écriture romantique et la liberté de l'individu par exemple).

La fonction de l'introduction est d'amener habilement le sujet sans trop d'artifices et surtout de poser une problématique. Trop de compositions ignorent cette étape décisive et annoncent de but en blanc un plan qui ne peut dès lors qu'apparaître totalement arbitraire. Problématiser, c'est identifier un « problème », c'est montrer que le sujet est porteur d'un paradoxe, d'une tension interne qui mérite d'être décrite et résolue dans une argumentation structurée. Seule cette démarche confère une dynamique à la composition et la rend intéressante, évite le plan catalogue et les digressions historiques ou biographiques, voire le hors-sujet.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Lecture du sujet

L'identification d'un paradoxe passe par l'explication des notions que contient le sujet : celle d' « écriture romantique » paraissait *a priori* assez évidente. Néanmoins, il convenait d'appréhender le terme dans toute son extension, donc d'envisager aussi bien les formes poétiques que les thèmes et motifs caractéristiques ou les procédés : le jeu de mots, l'esprit de saillie – le *Witz* – et l'ironie en font partie. La notion de « totalité » est celle qui a suscité le plus d'incompréhension et a été fréquemment interprétée de manière réductrice sous un seul angle : comme l'ensemble que constitue le couple homme-femme, la famille, la communauté religieuse ou encore la nation germanique. Il s'agissait d'entendre ce terme et celui de « liberté » dans leur acception philosophique, anthropologique et culturelle et non dans leur acception usuelle la plus immédiate. L'ignorance de cette dimension a conduit à des développements très superficiels. La capacité à définir les termes du sujet fait en bonne partie la qualité du devoir car de cette capacité découle la formulation d'hypothèses de réponses pertinentes.

La nostalgie de la totalité perdue est au cœur du romantisme avec ce qu'elle peut avoir de réactionnaire : l'aspiration à retrouver le paradis perdu, l'harmonie primitive entre toutes les créatures ; le retour à l'identité, aux racines chrétiennes, à l'âge d'or que Novalis situe dans le Moyen Âge. Le Moi qui s'est émancipé en revendiquant son autonomie souffre de la perte de l'unité originelle de la nature. Mais il est aussi le point de départ à partir duquel la totalité perdue peut se reconstruire, se refonder à un niveau supérieur grâce à l'art et à l'amour. La « liberté de l'individu » ne s'entend pas seulement comme l'émancipation du poète de ses attaches familiales, confessionnelles et territoriales. Un travers naïf, contre lequel l'éditeur des recueils Reclam met lui-même en garde, réside dans la mésinterprétation des poèmes comme « *Erlebnislyrik* », qui consiste à les rapporter systématiquement à la biographie de l'auteur. La création poétique libère de l'emprise des communautés choisies autant que subies et brise le joug de l'arbitraire monarchique. La liberté individuelle est ce par quoi l'homme se pose comme le sujet autonome de ses pensées et de ses actes, philosophiquement, socialement, politiquement ou encore esthétiquement.

La citation met en avant une double série d'oppositions : entre l'unité formelle (l'écriture) et la diversité du contenu, entre le gain et la perte, la liberté de l'individu et la dépendance de l'homme par rapport au Tout. Cette complexité autorisait de multiples entrées dans le sujet et donc des plans très différents.

Pistes de réflexion

L'articulation entre les trois points du sujet et les diverses notions qu'il implique et son libellé même – « *Diskutieren Sie...* » – appelaient un plan de discussion au lieu du plan



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

strictement énumératif – 1. L'écriture romantique ; 2. La perte de la totalité ; 3. La liberté de l'individu – trop souvent choisi par les candidats. La problématique pouvait tendre à valider *in fine* partiellement la thèse de l'auteur de la citation en procédant par questionnements et hypothèses successifs : comment l'œuvre lyrique de Heine illustre-t-elle la tension romantique entre une aspiration holistique et l'affirmation de soi ? En quoi l'excède-t-elle toutefois en intégrant d'autres problématiques et une autre manière d'écrire ? La triade herméneutique : matière (*Was?*), forme (*Wie?*), esprit (*Wozu?*) pouvait contribuer à structurer les sous-parties.

Le développement qui suit se nourrit pour l'essentiel d'idées empruntées aux meilleures copies.

1. Heine, qui reconnaît être « le dernier poète du romantisme », reprend les thématiques chères à ce courant : les rêveries agrestes ou au clair de lune (« *Gekommen ist der Maie* », « *Wie der Mond sich leuchtend dränget* »), l'attrait pour le fantastique et le morbide (cf. les poèmes du cycle *Historien* dans le recueil au programme), la soif de liberté individuelle et d'affranchissement du carcan social, les paysages printaniers familiers, amènes et grouillants de vie autant que l'appel du large et du lointain (« *Wir saßen am Fischerhause* », *Jetzt wohin?*), le goût pour les contrées inhospitalières (« *Auf die Berge will ich steigen* ») et les moments crépusculaires (« *Das Meer erglänzte weit hinaus* »). Il convoque l'univers médiéval et chevaleresque peuplé de châteaux forts et d'amants langoureux autant que celui de la Renaissance, les lieux et figures de l'entre-deux tel le nocher. Heine est le chantre des amours malheureuses et se présente comme le « poète de cour de la mer du Nord ». Le paysage-état d'âme, la nature anthropomorphisée comme miroir des sentiments, sur laquelle le poète projette sa conscience, sont encore présents dans maints poèmes avant que le désenchantement s'installe. Un dialogue de mots ou du regard s'instaure avec la nature, les astres, avec les oiseaux, le rossignol ou la mouette (« *Wie neubegierig die Möwe* »). Ces éléments ont été suffisamment exploités, au moins partiellement, dans la plupart des copies pour qu'il ne soit pas nécessaire de s'y appesantir. À noter toutefois que la satire des philistins n'est pas à mettre au crédit de la rupture de Heine avec le romantisme : elle fait partie intégrante de l'aristocratie romantique qui, de Brentano à Eichendorff, oppose au bourgeois casanier, qui ne se sépare pas de son bonnet de nuit, la figure de l'intellectuel à l'esprit libre et sans attaches matérielles (« *Sie saßen und tranken am Teetisch* », *Fresko-Sonette an Christian S. III, Anno 1829*). En revanche, Heine lui donne un tour politique sous les traits du « Michel allemand ».

Heine s'inspire des formes et genres redécouverts et prisés par les romantiques, comme la ballade, la romance ou le *Volkslied* dans le *Lyrisches Intermezzo* et le *Heimkehr*. Il imite le style de la poésie populaire (hypocoristiques, sujet impersonnel « es », verbes de



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

perception, etc.). Il reprend les schémas strophiques (spécialement la strophe goliardique ou *Vagantenstrophe*), rythmiques et rimiques transmis par les romantiques, notamment dans le *Buch der Lieder* et plus particulièrement le recueil *Junge Leiden*. L'écriture fragmentaire et les procédés littéraires de l'ironie et du grotesque romantiques sont des modes d'expression de la perte de la totalité, du déchirement (*Zerrissenheit*) : ils soulignent l'écart entre l'aspiration ou l'attente subjective et la réalité. La chute amère, ironique ou humoristique de nombreux poèmes exprime l'ampleur de cette désillusion (« *Die Jahre kommen und gehen* », « *Ich steh auf des Berges Spitze* », « *Du sollst mich liebend umschließen* », « *An dem stillen Meeresstrande* », etc.)

En proclamant la « fin de la période esthétique », Heine vise en premier lieu l'idéal d'harmonie du classicisme de Weimar, la « totalité » goethéenne et schillérienne. Il déconstruit les modèles classiques, le dialogue des astres ou des dieux de l'Olympe. Les « pauvres dieux », naguère célébrés par les poètes de Weimar, traînent à présent leur « rayonnante misère » immortelle (*Sonnenuntergang*). Heine abandonne la foi prométhéenne qui animait Goethe : dans « *Ich unglückseliger Atlas!* », la rupture d'un monde harmonieux est signifiée par la déstructuration du vers et le contre-rejet : « *brechen / Will mir das Herz im Leibe* ». Heine partage avec les premiers Romantiques Novalis et Friedrich Schlegel l'idée d'une totalité brisée, d'un monde qui ne peut plus être perçu que sous forme de fragments, et se gausse de l'échafaudage systémique de l'idéalisme philosophique allemand (« *Zu fragmentarisch ist Welt und Leben!* »). Le constat de rupture entre l'homme, la nature et le divin amène précisément les Romantiques à valoriser la subjectivité, qui puise en elle-même, dans les rêves et l'imagination, pour retrouver l'unité perdue. Rappelons que c'est avec Fichte, philosophe du premier Romantisme allemand, que le Moi absolu fait son entrée en philosophie.

2. Mais la « fin d'une période esthétique » signifie également pour Heine la fin du romantisme. Son écriture se pare d'accents réalistes. L'ironie romantique verse dans la satire. Dans les cycles des *Neue Gedichte* et du *Romanzero*, le ton polémique, sarcastique, un style proprement heinien, prend le dessus sur l'« écriture romantique ». À l'instar des Jeunes-France des années 1830, Heine privilégie une écriture de la dissonance et de la disconvenance, se tourne vers l'expression poétique crue et grinçante, la scatologie et la sexualité, la peinture du corps obscène ou moribond, de la déchéance physique, comme dans le cycle *Lazarus (Rückschau, Vermächtnis)*. Heine associe volontiers les plaisirs, parfois violents, de la chair à ceux de la chère et aux animaux symboliques de la sexualité dans des métaphores osées, notamment dans le cycle *Yolante und Marie* ou dans le poème « *Worte! Worte! Keine Taten!* » L'âne lubrique de Buridan hésite entre deux « fourrages » (« *In welche soll ich mich verlieben* »), les poulettes sont « divines » et le lièvre « lardé » – Heine joue sur la polysémie du terme



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

gespickter Hase qui désigne aussi un instrument de torture postmédiéval (« *Diese Damen, sie verstehen* »).

Sa poésie marque une rupture avec l'héritage littéraire et philosophique : l'espoir romantique en la résurrection d'une universalité mythique, celle du christianisme, du Saint Empire et de Frédéric Barberousse. La nature perd sa fonction apaisante, consolatrice, voire salvatrice ; le dialogue avec elle est rompu, comme l'illustrent le poème *Fragen* du cycle *Die Nordsee* ou plusieurs poèmes du cycle *Verschiedene* (« *Das Fräulein stand am Meere* », « *Es ziehen die brausenden Wellen* », « *Es ragt ins Meer der Runenstein* »). Heine s'en prend vigoureusement aux religions et singulièrement au catholicisme de la Sainte-Alliance (*Lobgesänge auf König Ludwig*), à la dévotion mariale (*Die Wallfahrt nach Kevlaar*), à l'hypocrisie des bigots (*Das Sklavenschiff*). Ses poèmes témoignent par ailleurs d'une vision révolutionnaire de l'histoire et d'un ancrage dans le monde social : Heine loue la violence libératrice (*Belsatzar, Carl I., Marie Antoinette, Zur Beruhigung*), raille les puissants (*Der Kaiser von China, Verkehrte Welt*), dénonce l'exploitation des tisserands (*Die schlesischen Weber*), la colonisation de l'Amérique (*Vitzliputzli*), la traite négrière ou encore l'antisémitisme (*Donna Clara, An Edom!*)

Heine revendique avec les poètes de la Jeune Allemagne de nouvelles formes sociales de liberté que méprisaient les Romantiques : la liberté de la presse, de la patrie, et la « liberté de la chair » (Karl Ferdinand Gutzkow). Il s'éloigne de la mélancolie et de l'individualisme romantiques pour se rapprocher de formes d'expérience collectives nouvelles, le sensualisme saint-simonien (« *Auf diesem Felsen bauen wir* ») ou le militantisme communiste : le poème *Doktrin* peut être interprété comme un écho à la onzième thèse sur Feuerbach, une lecture personnelle de la philosophie de la praxis marxienne. Ces aspects, relevés par bon nombre de candidats, n'ont pas besoin d'être développés ici.

3. Ce rapprochement n'est toutefois que partiel et temporaire. Heine raille l'engagement de ses amis allemands, grandiloquent mais sans effet ni valeur littéraire (*Die Tendenz*). Il se méfie du risque nivelant et déculturant de la révolution ouvrière (*Die Wanderratten*). Le poète incarne les tensions de la modernité entre idéalisme et matérialisme, spiritualisme et sensualisme, individualisme et communisme, retrait du monde et engagement. Ces apories ne sont solubles que dans la transcendance de l'art, une voie somme toute romantique : « Malgré mes campagnes exterminatrices contre le romantisme, je restai moi-même toujours un poète romantique », écrit Heine en 1854. Dans le poème *Anno 1839*, Heine critique l'inertie de l'Allemagne sous le joug des princes : le moulin à eau y est le symbole du contrôle social – comme le veilleur de nuit (« *Nachtwächterhörner* ») – ainsi que de l'éternel retour du même (comme du reste dans le *Taugenichts* d'Eichendorff) et de l'immobilisme absolutiste. Le poète n'en demeure pas moins nostalgique du chant du rossignol et, comme dans *Nachtgedanken*, des forêts de chênes et de tilleuls.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Le recentrement sur le Moi lyrique apparaît comme une issue positive à l'expérience du déchirement, du *Weltriss*. L'expérience de la maladie, du corps souffrant est transcendée par l'écriture qui autorise le détachement, une étrangeté au monde, voire le cynisme, et octroie une liberté et une joie supérieures, souveraines et apaisées, affranchies de toute dépendance divine (*Gedächtnisfeier*, « *Mich locken nicht die Himmelsauen* », « *Beine hat uns zwei gegeben* »).

En utilisant le possessif « *son* écriture romantique », l'auteur de la citation indique que Heine développe une écriture singulière, non conventionnelle ni épigonale. « Franc-tireur du romantisme » voué au sacrifice (*Enfant perdu*), Heine règle ses comptes avec le romantisme passéiste et choisit le parti révolutionnaire « des fleurs et des rossignols » (*De l'Allemagne I*).

La vérité de Heine n'est pas celle du *poeta vates*. Il n'affirme pas la supériorité de la poésie comme accès privilégié au sens profond de l'existence ou de l'univers, mais comme affirmation de soi du poète, de son statut social, des droits de l'esprit et de l'acte d'écrire qui est à lui-même sa propre fin. Il revendique la primauté de l'esthétique sur la politique, l'autotélisme de la poésie, la beauté de l'art pour l'art, au service de nulle cause, religion ou idéologie.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

TRADUCTION ÉCRITE EN ALLEMAND

*Rapport présenté par Brigitte Henning, Susanne Millet-Klagges
et Frédéric Weinmann*

TEXTE

J'aurais pu ne jamais savoir que ma mère écrivait. Ou plus exactement qu'elle avait tenté d'écrire. La chemise plastifiée bleu iris, retenue par deux élastiques, reposait dans le tiroir de sa table de chevet. Je faillis la jeter, comme le reste. Elle attira mon attention à cause de son étiquette collée sur la tranche : « Dossier Polar ». Une mention plutôt ludique, vu les circonstances, propre à éveiller la curiosité. Je l'ouvris sans craindre de violer un secret. Elle contenait des notes sur le Prozac – « un nouvel antidépresseur avec très peu d'effets secondaires » –, le virus du sida et ses premiers traitements, une étude de nature scientifique consacrée aux agresseurs sexuels, de nombreuses coupures de presse datant de la fin du XX^e siècle et des textes rédigés à l'encre violette, sa couleur fétiche, d'une calligraphie ample, régulière, aux jambages finement ourlés, puis tapés à la machine, numérotés, quelques ratures ou rajouts, presque pas de fautes de frappe. Des débuts de romans. Plusieurs tentatives qui toutes s'interrompaient d'un coup, à la fin d'un paragraphe, au bout de cinq ou six pages.

Je refermai la pochette, la glissai dans ma besace et repris mon travail d'éradicateur. Six mois après le décès de notre mère, ma sœur Ariane et moi effaçons ses traces. Nous déménageons son appartement comme on siffle une bouteille, d'un trait, dans un état proche de l'ébriété, pressés d'en finir, avec la hâte, la sauvagerie de ceux qui commettent un forfait. Nous vidions ses placards, ses commodes, sa minuscule buanderie sans faire le tri, sans même regarder. Nous marchions hébétés parmi ses robes, ses manteaux, ses draps, ses chaussures dépareillées, une mer de vêtements pareille aux vies anonymes répandues sur le sol après un séisme. Sans elle, ce n'était plus que de la fripe que nous enfournions d'un geste mécanique dans de grands sacs-poubelle, direction Emmaüs.

Christophe Boltanski, *Le Guetteur*, Paris, Stock, 2018.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Statistiques

Nombre de copies corrigées : 186

Note la plus basse : 00/10

Note la plus haute : 7,57/10

Notes	Nombre de copies
00	9
De 00 à 00,5	7
De 00,5 à 1	18
De 01 à 01,5	24
De 01,5 à 02	13
De 02 à 02,5	21
De 02,5 à 03	30
De 03 à 03,5	13
De 03,5 à 4	9
De 04 à 04,5	12
De 04,5 à 05	5
De 05 à 05,5	10
De 05,5 à 6	8
De 06 à 06,5	2
De 06,5 à 07	3
De 07 à 07,5	1
De 07,5 à 08	1

Moyenne de l'épreuve : 2,62/10

(2018 : 3,31 ; 2017 : 4,02 ; 2016 : 3,15)

L'agrégation étant un concours visant à recruter de futurs enseignants, on est en droit d'attendre des candidats – avant qu'ils se jettent à corps perdu dans la traduction du passage proposé – un regard professionnel, c'est-à-dire une analyse des intérêts et des difficultés du sujet telle que celle à laquelle un professeur doit se livrer lorsqu'il conçoit un sujet d'examen pour ses élèves, afin de déterminer les points sur lesquels ils doivent concentrer leurs efforts. En l'occurrence, l'une des principales caractéristiques de cet extrait du *Guetteur* de Boltanski, un roman paru en 2018, est la variété du vocabulaire employé : le narrateur raconte comment il a découvert que sa mère s'était essayée à l'écriture en vidant son appartement au lendemain de sa mort. La description des circonstances permet de vérifier de nombreux termes de la vie courante, notamment l'ameublement et les vêtements. La mise en abîme de l'écriture, c'est-à-dire le fait que le romancier parle de manuscrits, convoque quant à elle le lexique de l'analyse littéraire.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Enfin, la liste des documents préparatoires rassemblés par la romancière « en herbe », l'évocation des sentiments du narrateur et son goût un peu facile des métaphores donnent l'occasion de vérifier de manière plus aléatoire la richesse du vocabulaire des candidats dans d'autres domaines : la géographie, la maladie, le crime.

Le style de ce passage, typique des romans contemporains, se révèle lui aussi assez varié, de sorte qu'il permet de tester également la maîtrise de la syntaxe dans la langue d'arrivée. On relève plusieurs phrases nominales où la question se pose de savoir si l'on peut transposer la construction à l'identique. On note en même temps la présence de tous les types de subordonnée (infinitive, complétive, conjonctive, relative) et d'assez nombreux épithètes. Enfin, on remarque que la longue phrase centrale (82 mots), c'est-à-dire la description des notes préparatoires de la mère du narrateur, combine toutes les difficultés lexicales et grammaticales relevées jusqu'à présent en une espèce de concentré de problèmes de traduction. Il est naturel que ces quelques lignes attirent immédiatement toute l'attention du candidat et provoque des sentiments d'angoisse, voire de panique. Mais il faut arriver à prendre une saine distance par rapport à ces premières réactions, se rassurer en se disant que les difficultés les plus évidentes sont les mêmes pour tous et se concentrer sur l'essentiel, c'est-à-dire sur les fautes impardonnables à éviter à tout prix.

Par faute impardonnable, on entend par exemple les locutions verbales qu'un professeur d'allemand doit savoir traduire correctement : « j'aurais pu ne jamais savoir », « elle avait tenté d'écrire », « je faillis la jeter », « propre à éveiller la curiosité », « pressés d'en finir ». Ces tournures sont à la portée d'un candidat bien préparé, c'est-à-dire un étudiant qui s'est entraîné tout au long de l'année, si possible avec un enseignant et en tout cas à l'aide de manuels proposant des corrigés, de grammaires d'allemand en français ou de français en allemand (où les auteurs confrontent les deux systèmes linguistiques) et bien entendu des rapports d'agrégation des années antérieures. Il s'agit aussi des modes et temps verbaux : « toutes s'interrompaient », « comme on siffle une bouteille », « ceux qui commettent un crime » et – cela va sans dire – tous les prétérits irréguliers où la moindre erreur est sévèrement sanctionnée.

On soulignera encore l'emploi du passif, fondamental en allemand, qui s'est révélé problématique dans de nombreuses copies : d'une part, beaucoup de candidats ne font pas clairement la différence entre les deux auxiliaires « *sein* » et « *werden* » (voir la différence entre passif processuel et passif bilan dans des ouvrages de grammaire), d'autre part certains se trompent sur le temps de l'auxiliaire. Ainsi, « *abgebrochen wurden* » ou « *abgebrochen werden* » au lieu de « *abgebrochen [worden] waren* » pour rendre « s'interrompaient » furent considérés comme des fautes graves. Ce problème apparaissait en outre dans la traduction de quelques épithètes qui appelaient presque nécessairement une proposition relative au passif : ainsi, « *wurde(n)* » est exclu pour rendre « son étiquette collée sur la tranche », « des textes rédigés à l'encre violette »,



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

« puis tapés à la machine » car cela signifierait que la défunte est en train de coller, de rédiger et de taper à la machine. On voit donc qu'une maîtrise parfaite du passif en allemand s'impose.

Une difficulté particulière de ce texte était, comme on l'a déjà constaté, le grand nombre d'épithètes, dont les quatre derniers exemples, qui demandaient une certaine souplesse. S'il va sans dire qu'on ne peut pas transposer « la chemise plastifiée bleu iris, retenue par deux élastiques » en suivant l'ordre des termes en français, il reste qu'on peut opter pour une relative (« *die lila Plastikmappe, die durch zwei Gummibänder gehalten wurde* ») ou pour une qualificative (« *die irisblaue, durch zwei Gummis zusammengehaltene Hülle aus Plastik* »). De même, « une proposition ludique, vu les circonstances, propre à éveiller la curiosité » interdit une transposition que d'aucuns qualifieraient de littérale : « *unter den gegebenen Umständen* » (ou tout équivalent) doit forcément précéder « *amüsant* » et « propre à éveiller la curiosité » ne peut se rendre autrement que par une relative (ou, à la limite, une proposition principale). En d'autres termes, on peut retenir que partout où la proposition qualificative représente un risque, soit parce qu'elle est elle-même très longue, soit parce qu'elle s'emboîte dans une construction complexe, on aura intérêt à préférer une proposition subordonnée qui viendra après le substantif et permettra d'alléger tout ce qui le précède.

Cependant, le procédé ne saurait être automatique car il peut déboucher sur une avalanche de relatives non seulement lourde, mais parfois aussi difficile à comprendre, comme on le constate aisément à partir des deux lignes comprises entre « des textes rédigés à l'encre violette » et « presque pas de fautes de frappe » qui se distinguent en français par une succession anarchique d'adjectifs épithètes (« rédigés », « tapés », « numérotés »), d'un complément de nom (« d'une calligraphie ») et d'appositions (« quelques ratures ou rajouts », « presque pas de fautes de frappe »), eux-mêmes complétés par des adjectifs épithètes (« ample, régulière »), un complément de nom (« aux jambages finement ourlés ») et même une incise (« sa couleur préférée »). On ne saurait trop recommander aux candidats déconcertés par la complexité d'une telle phrase de faire au brouillon un schéma par paliers représentant les différents niveaux syntaxiques. Une vue d'ensemble de la structure est en effet indispensable pour transposer correctement pareil emboîtement de qualificatifs. Cela étant, elle ne résout pas la question de fond, qui est de savoir dans quelle mesure on peut reproduire en allemand la succession d'épithètes et d'appositions présente dans le texte de départ.

D'un côté, on peut argumenter de manière grammaticale et avancer que « *in lila Tinte geschriebene Texte, ihrer Lieblingsfarbe* » est incorrect du fait que l'apposition « *Farbe* » ne se rapporte ni à « *Texte* » ni même à « *Tinte* », mais à « *lila* » (problème qui ne se pose pas en français puisque « couleur préférée » suit directement « violette ») ou contester la traduction des épithètes « tapés à la machine » et « numérotés » par les appositions « *maschinengeschrieben* » et « *nummeriert* » car cette solution revient à mettre sur le



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

même plan une épithète déclinée (« *geschriebene* ») et deux épithètes détachées. D'un autre côté, on peut raisonner en termes stylistiques et souligner qu'il s'agit d'un roman contemporain, à la ponctuation oralisée et aux ruptures de construction modernes. Face à ce dilemme, le candidat doit garder à l'esprit que le jury est suffisamment conscient des difficultés pour accepter toute position défendable. Il n'attend rien de plus, dans le contexte d'une traduction réalisée en trois heures sans aucun document, qu'une solution cohérente et juste d'un point de vue linguistique et sait bien de toute façon qu'il n'y a pas de traduction unique ni parfaite. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il propose en annexes deux traductions différentes, qui n'épuisent pas la multiplicité des options possibles, mais qui illustrent du moins la marge de manœuvre laissée aux candidats.

Ce qui a peut-être le plus choqué les correcteurs, c'est la pauvreté lexicale reflétée par un grand nombre de copies. Par-là, il ne faut pas entendre la méconnaissance de termes spécialisés comme « jambages finement ourlés » ou « étiquette collée sur la tranche », ni même d'expressions courantes comme « siffler une bouteille » ou – plus surprenant encore – « commettre un forfait ». Il est ici question de substantifs aussi essentiels que « le tiroir », « la buanderie », « les draps », « la chemise plastifiée », « la pochette », « deux élastiques », « l'étiquette », « l'encre », « le paragraphe », « des notes », « la rature », « le rajout », « la coupure de presse », le « polar » ou « l'effet secondaire ». Il s'agit aussi de verbes ou d'expressions importantes comme « savoir » (ici, « *wissen* » est faux), « reposer dans le tiroir » (le mieux était tout simplement « *liegen* »), « attirer l'attention », « éveiller la curiosité », « violer un secret » ou « déménager son appartement ». On ne peut pas réussir l'agrégation d'allemand sans une connaissance correcte du vocabulaire de la vie quotidienne dont tout enseignant aura besoin pour faire cours avec aisance, corriger les productions de ses élèves et expliquer le fonctionnement de la langue qu'il leur apprend.

À côté de ces termes qui devraient relever de l'évidence, il reste à apporter quelques précisions sur des termes plus délicats qui ne sont pas décisifs dans la notation, mais qui sont susceptibles d'intéresser tous ceux qui s'entraîneront à partir du texte retenu pour la session 2019 et qui risquent de s'interroger sur certaines solutions proposées dans les deux traductions figurant en annexe.

- « la chemise plastifiée » : « *plastifizieren* » signifie « (*spröde Stoffe*) *weich und geschmeidig machen* » (Duden) ; c'est donc un faux-ami puisque « plastifier » signifie « recouvrir de matière plastique (souvent transparente) » (Robert). On a donc toléré « *Plastik-* » ou « *aus Plastik/Kunststoff* » ; « *mit Plastik überzogen/bezogen* » était légèrement erroné dans le contexte.

- « une étude de nature scientifique » : la traduction « *wissenschaftlicher Art* » est une traduction « littérale » qui ne veut rien dire en allemand ; si l'on veut souligner la différence entre « scientifique » et « de nature scientifique », on peut écrire « *wissenschaftlich*



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ausgerichtet » oder « *wissenschaftlich orientiert* ». Le jury propose également « *populärwissenschaftlich* » dans la mesure où l'expression « de nature scientifique » signifie que l'étude n'est pas publiée dans une revue spécialisée, mais destinée au grand public.

- « consacrée aux agresseurs sexuels » : « *gewidmet* » est ici absolument exclu puisque cela signifierait qu'elle est dédiée aux criminels.
- « violer un secret » : « *hinter ein Geheimnis kommen* » a été jugé comme légèrement inexact car il manque la notion de violence induite par le verbe « violer ».
- « ses premiers traitements » : « *Behandlung* » a été jugé inexact car le terme est trop flou dans ce contexte où l'on dirait plutôt « *Behandlungsmethoden* », « *Therapien* », voire « *Medikamente* ». Quoi qu'il en soit, l'adverbe pronominal « *dagegen* » se révèle ici indispensable.
- « mon travail d'éradicateur » : les dictionnaires bilingues donnent « *ausrotten* » pour éradiquer ; néanmoins, ce terme, ainsi que « *ausmerzen* », « *vertilgen* » et, dans une moindre mesure, « *vernichten* », a été considéré comme beaucoup trop violent dans le contexte. On a accepté « *beseitigen* », « *entrümpeln* » et « *entsorgen* ».
- « Emmaüs » : la traduction des réalités civilisationnelles est souvent difficile. La seule certitude est qu'on ne peut pas reprendre « *Emmaüs* » tout seul dans le texte allemand. Dès lors, plusieurs possibilités (toutes assez insatisfaisantes) s'ouvrent au traducteur : garder le nom propre, mais en le faisant précéder d'une explication ; sacrifier le nom propre et ne donner d'une explication (comme « *kirchliche Wohlfahrt* ») ; opter pour un équivalent (par exemple « Caritas »), même si l'on sait bien qu'Emmaüs n'est pas Caritas.

PROPOSITION DE TRADUCTION n°1

Ich hätte nie erfahren können, dass meine Mutter schrieb. Oder genauer gesagt, dass sie versucht hatte zu schreiben. Die violette Plastikmappe, die durch zwei Gummibänder zusammengehalten wurde, lag in der Schublade ihres Nachtschranks. Ich hätte sie fast weggeworfen, wie den Rest. Sie zog meine Aufmerksamkeit wegen des Aufklebers „Krimi-Dossier“ auf sich, der am Rücken angebracht war. Unter den gegebenen Umständen eine eher rätselhafte Angabe, die Neugier wecken musste. Ich öffnete sie ohne die Befürchtung, ihre Privatsphäre zu verletzen. Sie enthielt Notizen über Prozac – „ein neues Antidepressivum mit sehr wenigen Nebenwirkungen“ –, über das Aids-Virus und die ersten Therapien dagegen, eine wissenschaftliche Studie über Sexualstraftäter, etliche ausgeschnittene Zeitungsartikel vom Ende des 20. Jahrhunderts und in lila Tinte, ihrer Lieblingsfarbe, geschriebene Texte, in großer, regelmäßiger Schrift mit feinen Schnörkeln, dann maschinengeschrieben, nummeriert, mit einigen Streichungen und Einfügungen



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

versehen, fast ohne Tippfehler. Romananfänge. Mehrere Versuche, die alle plötzlich, nach fünf oder sechs Seiten, am Ende eines Absatzes endeten.

Ich schloss die Mappe, schob sie in meine Umhängetasche und fuhr mit meiner Entrümpelungsarbeit fort. Sechs Monate nach dem Tod unserer Mutter verwischten meine Schwester Ariane und ich ihre Spuren. Wir leerten ihre Wohnung, wie man eine Flasche in einem Zug runterschüttet, in einem rauschähnlichen Zustand, wir wollten schnell fertig werden, mit der Eile, der Wildheit jener, die eine Straftat begehen. Wir leerten ihre Schränke, ihre Kommoden, ihre winzige Waschküche, ohne auszusortieren, ja sogar ohne hinzuschauen. Wir gingen abgestumpft zwischen ihren Kleidern, Mänteln, Laken und ihren einzelnen Schuhen umher, einem Meer von Kleidungsstücken, das den anonymen, auf dem Boden herumliegenden Überresten von Leben nach einem Erdbeben ähnelte. Ohne sie waren es nur noch Klamotten, die wir mechanisch in große Plastiktüten stopften, um sie zur kirchlichen Altkleidersammlung zu bringen.

Der Beobachter

PROPOSITION DE TRADUCTION n°2

Es hätte mir für immer verborgen bleiben können, dass meine Mutter schrieb. Oder genauer gesagt, dass sie sich im Schreiben versucht hatte. Der irisblaue Ordner, der durch zwei Gummizüge zusammengehalten war, lag in der Nachttischschublade. Ich hätte ihn beinahe weggeworfen, wie alles andere. Meine Aufmerksamkeit zog er durch das auf der Seite angeklebte Etikett „Krimi-Akte“ auf sich. Eine in Anbetracht der Umstände eher amüsante Aufschrift, die meine Neugierde unweigerlich weckte. Ich öffnete ihn, ohne zu befürchten, in ihre Privatsphäre einzudringen. Er beinhaltete Aufzeichnungen über das Medikament Prozac – „eine neue Arznei gegen Depressionen mit sehr wenig Nebenwirkungen“ –, sowie über Aids und erste Behandlungsmöglichkeiten dagegen, eine populärwissenschaftliche Studie, die sich mit Triebtätern befasste, zahlreiche vom Ende des zwanzigsten Jahrhunderts stammende Zeitungsausschnitte, und Texte, die zuerst mit violetter Tinte, ihrer Lieblingsfarbe, in einer weitausholenden, regelmäßigen, fein verschnörkelten Kalligrafie geschrieben, dann auf der Maschine getippt und nummeriert worden waren, und in denen es Streichungen oder Ergänzungen, aber kaum Tippfehler gab. Es waren lauter Romananfänge. Verschiedene Anläufe, die alle jäh, am Ende eines Absatzes, nach fünf oder sechs Seiten abgebrochen worden waren.

Ich machte den Ordner zu, legte ihn in meine Umhängetasche und nahm meine Entsorgungsarbeit wieder auf. Sechs Monate nach dem Tod meiner Mutter verwischten meine Schwester Ariane und ich ihre Spuren. Wir räumten ihre Wohnung aus, wie man eine Flasche in einem Zug leert, in einem fast betrunkenen Zustand, einzig bestrebt, es schnell hinter uns zu bringen, mit der Hast, dem Ungestüm derjenigen, die eine Untat verüben. Wir leerten ihre Schränke, ihre Kommoden, ihre winzige Waschküche, ohne



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

auszusortieren, ohne ihre Sachen auch nur anzuschauen. Wir gingen wie betäubt zwischen ihren Kleidern, ihren Mänteln, ihrer Bettwäsche, ihren einzeln herumliegenden Schuhen hin und her, einem Meer von Klamotten, das den nach einem Erdbeben auf dem Boden verstreuten namenlosen Leichen glich. Ohne sie waren es nichts weiter als Altkleider, die wir mit automatischen Gesten in große, für die Caritas bestimmte Müllsäcke steckten.

Der Späher



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

TRADUCTION EN FRANÇAIS

Rapport présenté par Sylvie Delabre, Eric Dortu et Alice Howaldt-Bouhey

TEXTE

Mahling verbeugte sich, musterte Keyserling prüfend, misstrauisch fast, als müsste er sich vergewissern, was die vergangenen zwölf Jahre aus diesem Gesicht gemacht hatten, lächelte dann und nickte zufrieden.

„Hast du ---“, er stockte, schob sich verlegen die Schirmmütze in den Nacken, „bitte um Vergebung, ich meine, ob das junge Grafchen eine gute Reise gehabt haben?“ Keyserling lachte und schüttelte ihm die Hand.

„Lass gut sein, Mahling, nenn mich ruhig weiter Edchen. Das hör ich nämlich gern.“

Sie stiegen auf den Kutschbock. Mahling schmalzte mit der Zunge, und der Schimmel fiel in einen gemächlichen Trab. Auf den abgeernteten Feldern und Äckern, die schon für die Wintersaat gepflügt waren, standen einzelne Bäume, manche hoch, aufrecht und geradezu selbstbewusst, andere vom Wind seitwärts gebeugt wie Greise. Leute kamen von der Arbeit, gingen schweren Schritts einer hinter dem anderen her, graue Gestalten, denen die tiefer sinkende Sonne die Gesichter rot färbte. Sie zogen die Mützen vom Kopf, als die Kutsche an ihnen vorbeifuhr. Durch die herbstliche Kargheit ging die Luft rauer als in Österreich, die Gehöfte, Stallungen, Schober und Dörfer waren ärmlicher, als ob das Land hier noch unbedingter herrschte und den Menschen mehr Kraft abverlangte als anderswo. Schneidend kalt im Winter, glühend heiß im Sommer, meilenweit nichts als Weiden, Felder, Seen, Äcker und an den Horizonten immer diese Wälder, in denen das aufgehoben zu sein schien, was den Kern oder den geheimen Sinn dieser endlosen Landschaft ausmachte – Wälder, die sich zu einer einzigen Erscheinung zusammenfanden, dem Wald an sich, nur dem Meer oder dem Gebirge vergleichbar in seiner ausufernden Einsamkeit.

Aber plötzlich dann, einer Fata Morgana gleich, ein großer Gutshof, ein Herrenhaus oder ein Schloss, umgeben von einem Park, die Bewohner adlig bis zur Narrheit. Im russischen Zarenreich bildeten sie eine Enklave deutscher Adelskultur, die noch Tugenden wie Anständigkeit und Bescheidenheit und einen ästhetischen Gestaltungswillen konservierte, für die in der industriellen Hektik der Gründerjahre und dem säbelrasselnden, kriegslüsternen Lärm des Deutschen Kaiserreichs kein Platz mehr war.

Klaus MODICK, *Keyserlings Geheimnis*, Kiepenheuer und Witsch, Köln, 2018



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

STATISTIQUES ET REMARQUES GÉNÉRALES

Nombre de copies corrigées : 186

Note la plus basse : 00/10

Note la plus haute : 8,57/10

Répartition des notes :

0 à 1	63
1 à 2	31
2 à 3	30
3 à 4	19
4 à 5	24
5 à 6	9
6 à 7	6
7 à 8	2
8 à 9	2

Moyenne de l'épreuve : 2,3/10

(2018 : 2,06 ; 2017 : 2,69 ; 2016 : 3,29)

Pour commencer, quelques remarques à partir des données statistiques. Le cru 2019 a malheureusement confirmé une constante de l'épreuve de traduction en français depuis plusieurs années, à savoir la présence d'un lot très important de **copies très mauvaises**, soit 37 copies entre 0 et 0,5 et 26 copies entre 0,5 et 1. Les copies obtenant ces notes extrêmement basses présentent de graves erreurs grammaticales et lexicales systématiques en allemand et en français et livrent une traduction dénuée de tout sens. Il y est question par exemple d'« une époque de pionniers à la rigidité toute industrielle » (quand il faut comprendre « la frénésie industrielle des années suivant la fondation de l'Empire allemand ») ; on y lit aussi qu'« à travers la cargaison automnale, l'air circula de manière moins fluide qu'en Autriche » (au lieu de « La nudité automnale rendait l'air plus âpre qu'en Autriche »). D'autres copies révèlent une maîtrise du lexique français totalement insuffisante, ce qui aboutit également à des solutions parfaitement irrecevables comme « ,As-tu...?', il s'arrêta, poussa *timidement le casque dans son cou : 'Je voulais savoir si le jeune bonhomme le compte a eu un bon voyage' ». Il en va de même quand la grammaire française est erronée, les deux défauts allant souvent de pair, ce qui peut donner : « Mahling se *penchat vers l'avant comme signe de politesse, *regardat Keyserling d'un regard *mésurant » ou « Il examina Keyserling comme s'il voulait se rassurer de c'est que ce visage était devenu les derniers douze années, enfin il sourira et affirma de manière satisfait. »



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Certains candidats ont été totalement incapables de se représenter la **situation initiale de ce texte** et n'ont pas, par exemple, identifié Keyserling comme le nom du personnage principal. Une phrase telle que « *Keyserling lachte und schüttelte ihm die Hand* » a de la sorte été traduite par « le jeune *empereure *ria et lui secoua la main ». Ce même Keyserling était accueilli après douze ans d'absence par son cocher qui vient le chercher en calèche. La traduction de ce passage a fait l'objet de nombreuses absurdités, la phrase « *Sie stiegen auf den Kutschbock* » ayant par exemple été tour à tour rendue par « Ils montèrent sur l'attelage conduit par un bouc », « Ils montèrent sur le cocher », « Ils sont montés sur le haut de *la carosse », ou encore « Ils montèrent sur le banc tiré par le cheval ». Quant à la phrase suivante, certes un peu plus complexe puisqu'il était question, avec le mot « *Schimmel* », d'un cheval pommelé ou blanc (et non de moisissure en l'occurrence), qui se met à tirer la calèche au claquement de langue du cocher Mahling, elle a donné lieu à nombre de traductions totalement absurdes, que l'on ne devrait pas trouver dans une copie d'agrégation : « Mahling *machait avec sa langue », « Mahling éternua avec sa langue », « Mahling tourna avec sa langue », « Mahling clapota avec sa langue » et, pour la seconde partie de la phrase, « un morceau de glaire tomba sur une ouverture fine », « les résidus de blé tombèrent en quantité », « la pourriture tomba en une épaisse traînée », « la moisissure tomba dans un sillon peu profond », « la luminosité se posa sur une très grande circonférence »....

À l'inverse, le jury se félicite d'avoir pu lire **davantage de bonnes prestations** que l'année dernière, où seules quatre copies avaient dépassé la note de 5/10. Il faut souligner ici que ce n'est nullement une traduction parfaite qui est attendue, et qu'une erreur ou une traduction maladroite peut parfaitement être compensée, en particulier dans les passages les plus complexes. Le **système de notation** par points-score appliqué les deux années précédentes a été reconduit lors de cette session 2019. Le texte proposé a été divisé en 10 segments, chaque segment pouvant obtenir 0, 1, 3, 5 ou 7 points, selon le degré de correction de la solution proposée. 7 points sont attribués lorsque le jury ne relève que des erreurs bénignes ou pas d'erreur du tout, par exemple pour le premier segment « Mahling s'inclina, examina Keyserling avec attention, avec méfiance presque, comme s'il devait s'assurer de ce que les douze dernières années avaient fait de ce visage, puis sourit et hocha de la tête satisfait (*il manque ici une virgule*) » ou le segment « Dans les prés fauchés (*ce qui n'est pas exact, puisqu'il s'agit de terres labourées*) et les champs moissonnés, des arbres isolés se dressaient, certains hauts, droits et presque arrogants, d'autres au contraire, penchés sur le côté par le vent, tels des vieillards ».

Pour des **passages plus difficiles** comme la fin du texte, le jury est évidemment plus tolérant. Un candidat qui propose des « [vertus] pour lesquelles il n'y avait plus de place dans l'Empire allemand, happé par la frénésie industrielle des années de construction et par le vacarme des armes et des clameurs guerrières » ou « [vertus] pour lesquelles il n'y avait plus de place dans l'ère industrielle des Années de Fondation au rythme effréné et



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

dans le vacarme belliqueux des sabres s'entrechoquant de l'Empire allemand » obtient 7 points-score, à condition toutefois de ne pas oublier la **traduction du titre**, ce qui est malheureusement le cas dans de nombreuses copies. Le jury rappelle que le titre de l'ouvrage dont est extrait le passage doit être traduit. Son omission ici était d'autant plus regrettable qu'il ne présentait a priori aucune difficulté (« Le secret de Keyserling »), même si le jury a pu lire « Le *sécrtè Keyserling » ou « Le secret de KeyserlingS » (le -s du génitif saxon n'ayant pas été identifié).

CONSEILS POUR ABORDER L'ÉPREUVE DE TRADUCTION

Après ces remarques d'ensemble, qui nous ont paru nécessaires pour préciser les attentes, nous souhaitons donner aux futurs candidats quelques pistes pour mener à bien cette épreuve de traduction en français.

Avant de tenter la moindre traduction, il est absolument nécessaire de faire un premier **repérage** afin de **se représenter la situation d'énonciation** le plus précisément possible. Il faut comprendre **de qui on parle** : ici de Keyserling, un jeune comte, « *Grafchen* », qui n'est ni un nom propre, ni un « duc », « baron », ni non plus « un conte » ou « compte » (!) et de son cocher, Mahling. Les deux personnages ne sont donc pas sur un pied d'égalité, ce qui est manifeste dès la première phrase : « *Mahling verbeugte sich* » (« Mahling s'inclina » et non « se cachait » ou « s'arrêta »). Il faut savoir **de quoi on parle** : il s'agit du retour du comte Keyserling, un aristocrate (« *adlig* », « *Adelskultur* », ce qui n'est pas la même chose qu'un bourgeois, les principaux titres de noblesse devant être connus) dans son pays natal après douze ans d'absence (« *die vergangenen zwölf Jahre* »). Ce pays est une enclave allemande dans l'empire russe des Tsars (« *Im russischen Zarenreich bildeten sie eine Enklave deutscher Adelskultur* »). On sait donc **où se passe la scène** : dans les pays baltes (en l'occurrence en Courlande, aujourd'hui la Lettonie), plus exactement dans la campagne balte, décrite dans son dépouillement automnal (« *die herbstliche Kargheit* »), avec « à des lieues à la ronde, rien d'autre que des pâturages, des champs, des lacs et de toutes parts à l'horizon la forêt » (« *meilenweit nichts als Weiden, Felder, Seen, Äcker und an den Horizonten immer diese Wälder* »). Dans ce contexte, on doit pouvoir comprendre le sens de termes comme « *Gutshof* » et « *Herrenhaus* », « un grand domaine » et « une maison de maître » (ou « un manoir », mais pas « un club pour hommes » !), qui surgissent tout d'un coup au milieu de ce paysage désolé (« *ärmlich* »). L'extrait peut également être **situé sur le plan temporel** : il se passe sous le Second Empire allemand (« *im Deutschen Kaiserreich* »), période historique que tout enseignant d'allemand se doit de connaître et qui n'est pas « le Reich du Kaiser », ou « l'Empire impérial allemand » et encore moins « les Empires allemands » ou « le Saint Empire germanique » ! Plus exactement, on se situe au début du Second Empire, pendant les « années de fondation », à l'époque de la révolution industrielle (« *die industrielle Hektik* », qui n'est ni « l'*hèctique industrielle », ni « le *stresse industriel »). La traduction de



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

l'expression « *die Gründerjahre* » pouvait poser problème puisque les historiens français conservent souvent le terme allemand. En règle générale, il faut s'efforcer de traduire les termes historiques, même si, dans le cas présent, le jury n'a sanctionné que faiblement les copies qui ont conservé l'expression allemande ; en revanche il est évident qu'il ne s'agissait pas de « l'époque de la Révolution (*on se demande laquelle ?*) » ou des « Trente Glorieuses ». L'enclave des Germano-Baltes, dont Keyserling est un éminent représentant, apparaît comme le vestige d'un monde en déclin (« *die Bewohner adlig bis zur Narrheit* », à savoir « des habitants qui cultivaient leur noblesse jusqu'à la folie », « [des] aristocrates entichés de leurs ascendances nobles au point d'en être grotesques ») ; pour ce passage délicat, plusieurs solutions étaient évidemment possibles.

Une fois ce repérage fait, le respect de la **cohérence d'ensemble** doit guider le candidat tout au long de la traduction. Cela lui permettra d'éviter des confusions lexicales telles que « *Stallungen* » (« étables ») avec « *Stahl* » (on peine à imaginer des « aciéries » dans cette campagne désolée), « *Narrheit* » avec « *Nahrung* » (une copie proposait par exemple « nobles jusque dans leurs habitudes culinaires »), cette confusion paraissant d'ailleurs d'autant moins excusable que le *Narrenschiff* de Sebastian Brant était au programme. Beaucoup de candidats ont également lu ou compris « *schneiend* » ou « *scheinend* » à la place de « *schneidend* » (traduit de manière erronée par « des hivers froidement enneigés », « *le neige froid en hiver », « des hivers froids comme neige » ; « la chaleur brûlante » (« *glühende Hitze* ») ayant quant à elle été qualifiée d' « étincelante », de « collante » ou de « dégoulinante », tout cela ne faisant guère sens.

On gardera en tête cette cohérence d'ensemble en traduisant les **mouvements du corps**. On ne comprend pas bien comment le cocher « remonte sa casquette jusqu'à la nuque », comment il peut « s'incliner tout en dévisageant Keyserling attentivement ». On note d'ailleurs dans ce domaine de fâcheuses lacunes lexicales, nombre de copies n'ayant pu proposer de traduction correcte pour des expressions comme « *nicken* » (traduit de manière erronée par « il se mit à genoux », « il *bougla la tête », « il *fût oui de la tête », « il secoua la tête »), « *die Hand schütteln* » (traduit de manière erronée par « lui agita la main », « lui *tena la main », « lui secoua les mains »), « *sich verbeugen* », « *mit der Zunge schnalzen* » (« remuer la langue », « éternuer », « cracher ») ou « *gingen schweren Schrittes* » (« un pas après l'autre », « un poids après l'autre »).

On mettra aussi en garde contre une **tendance à traduire les mots indépendamment du contexte**, comme sortis tout droit d'une liste de vocabulaire. Ainsi « *schwer* » peut certes signifier « difficile », mais « d'un pas difficile » ou « en faisant difficilement des pas » (pour « *schweren Schrittes* ») ne veut rien dire ; « *gründen* » peut renvoyer à la fondation d'une entreprise, mais traduire « *die Gründerjahre* » par « les années de création d'entreprise » ne fait aucun sens. De même, « *der Bock* » n'est pas ici le bouc : proposer



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

« ils montèrent sur le bouc » pour « *sie stiegen auf den Kutschbock* » est pour le moins grotesque.

C'est toujours au nom de la cohérence du texte que l'on adaptera le **niveau de langue**. Le style familier n'était pas de mise ici. Des injonctions comme « Laisse tomber » ou « Pas de souci », pour « *Lass gut sein* », alors que c'est un comte qui s'adresse à son cocher, ne conviennent pas, pas plus qu' « une noblesse de fou » (pour « *adlig bis zur Narrheit* ») ou une expression du type « il n'y avait plus de place au final » (pour « *für die [...] kein Platz mehr war.* »).

Pour les **passages plus ardu**s, c'est encore la cohérence d'ensemble qui doit guider, et il faut se relire pour voir si la traduction proposée fait sens. C'est le cas pour la relative « *[Wälder], in denen das aufgehoben zu sein schien, was den Kern oder den geheimen Sinn [...] dieser Landschaft ausmachte* » (« des forêts qui semblaient abriter le cœur ou le sens caché de ce paysage »), où le contexte doit permettre de comprendre que « *aufheben* » ne signifie pas ici « abolir », « supprimer » ou « soulever » et que les traductions suivantes sont totalement incompréhensibles : « ces forêts dans lesquelles tout semble avoir été scié ce qui compose le noyau de ce paysage », « ces forêts, dans lesquelles il semblait y avoir un soulèvement, ce qui ouvrait l'atome ou l'esprit secret de ce paysage », « toujours ces bois, dans *lesquelles il semblait être *annulés, ce qui fait le *noyau et *sence *secrét de ces paysages sans fin ». De même, on se demande bien ce que sont des « figures aux visages rougis par le soleil » (« *Gestalten, denen die Sonne die Gesichter rot färbte* »). Pour prendre un autre exemple enfin : à la fin du texte, les nobles allemands sont décrits comme « entretenant des vertus comme la bienséance ou la modestie ainsi qu'une volonté d'esthétisation du monde » (« *einen ästhetischen Gestaltungswillen* »). Le jury avait bien conscience de la complexité de cette expression et en a tenu compte dans sa notation, mais que penser de traductions qui parlent « d'un sens pour la décoration » ou « pour l'arrangement » ? On évitera enfin de donner l'impression de traduire certains termes comme dans un jeu de devinettes : « *Acker* » par « âcre », « *glühend* » par « gluant », « *Fata* » (dans « *Fata morgana* ») par « Fatma », « *rasselnd* » (dans « *säbelrasselnd* ») par « raciste »...

Le jury souhaite également attirer l'attention sur certaines **lacunes lexicales et grammaticales de base**, qui sont sévèrement sanctionnées.

Ne pas connaître ou savoir identifier du **vocabulaire de base** comme « *Mütze* » dans « *Schirmmütze* » (traduit de manière erronée par « le chapeau de pluie, le masque de protection, le capuchon, la cote de mailles », alors qu'il s'agit d'une casquette dotée d'une visière) est tout à fait gênant, de même que « *Greis* » (traduit de manière erronée par « roseaux », « grues », « peupliers », « pinsons »...). Nous avons déjà parlé des parties du corps et sommes surpris du nombre important de candidats qui ne semblent pas connaître



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

le terme de « *Zunge* », alors que, de surcroît, le roman *Mutterzunge* de Emine Sevgi Özdamar est au programme. Un futur agrégé ne peut pas non plus ignorer la signification de « *Tugend* » ou traduire « *Erscheinung* » par « apparence » au lieu « d'apparition » et « *Dörfer* » par « villageois ». Et il ne doit pas non plus confondre « *einzel* » (« *einzelne [Bäume]* » : « des arbres isolés », « çà et là, des arbres ») avec « *einig* ». De même, on veillera particulièrement à la traduction des mots composés : traduire « *ästhetischer Gestaltungswille* » par « une esthétique de la volonté de création » et « *Schirmmütze* » par « parapluie » ou par « visière de la casquette » dénote une incapacité à décoder correctement les mots composés, qui donne lieu à de lourdes sanctions.

L'orthographe des mots courants ne doit pas être malmenée : « *horizont, *galopp, *vertues, *noyau, *sence » ou « *tchar » sont de graves fautes d'orthographe. On fera également attention à l'usage de l'accent : « *enclâve », « *fôret », « *sécèret ou *secrèt », « *prèsque ». Le jury signale ici qu'il accepte à la fois les règles d'avant et d'après la récente réforme de l'orthographe (proposée par l'Académie française en 1990, mais seulement entrée en vigueur à la rentrée 2016). Néanmoins, il faut d'une part qu'il y ait une cohérence tout au long de la copie, d'autre part il convient de regarder de plus près en particulier l'usage de l'accent circonflexe, qui semble être utilisé de façon de plus en plus aléatoire. Les chiffres doivent aussi être maîtrisés (« les *douzes années »). De même, il faut veiller aux genres et se garder de traductions comme « la paysage, le forêt, bonne voyage, l'empire allemande ».

On se méfiera des **calques** et se gardera de traduire **par un mot ou une expression dont on n'est pas sûr** : « *la folleté », « *droiteté », « *modesteté » n'existent pas en français et les traductions fantaisistes du genre « Fatma morgane » ont été lourdement sanctionnées. Le terme de « *Fata Morgana* » désigne certes étymologiquement la « Fée Morgane », censée, au Moyen Âge, être à l'origine des mirages, mais une proposition comme « soudain surgit, telle une Fée Morgane, un manoir » est pour le moins surprenante. Il en va de même des calques grammaticaux : il faut vérifier la construction des verbes, des adjectifs et des noms (« lorsque la calèche *les passa », « je veux dire *si », « je *l'adore l'écouter », « toujours ces forêts, dans lesquelles semblait *d'être gardé ») et faire attention à l'usage des prépositions (« *sur les champs », « *dans des kilomètres »).

Comme tous les ans, le jury déplore de graves lacunes **dans la conjugaison et l'usage des temps du passé**. On évitera notamment les formes erronées du passé simple. Celui-ci ne se forme pas systématiquement avec un -a à la troisième personne du singulier (il « *souria », « *s'interrompa », « *appara » sont des formes qui n'existent pas). Les verbes du premier groupe en revanche sont bien en -a et ne prennent pas de -t (« il *riat » ou « il se *penchat » est faux) ; il n'y a jamais d'accent circonflexe au passé simple (à la 3^e personne du singulier), les formes « il fît », « il s'interrompît » étant de l'imparfait du subjonctif ; quant à la forme « il fût (un signe avec la langue) », elle n'est ni un passé



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

simple, ni une forme du verbe « faire ». S'agissant d'un texte narratif, comme la grande majorité des textes proposés à l'écrit du concours, il est absolument nécessaire de recourir pour la traduction à l'imparfait et au passé simple et donc de se familiariser pendant la préparation avec les valeurs de ces temps du passé (ainsi que de celles du plus-que-parfait et du passé composé). Trop de candidats semblent faire l'impasse sur ce point. Il est impensable de traduire tout le texte à l'imparfait ou à l'inverse au passé simple, comme cela a été le cas, et une phrase comme « *Sie zogen die Mützen vom Kopf, als die Kutsche an ihnen vorbeifuhr* » doit nécessairement être traduite par « Ils se décoiffèrent lorsque la calèche passa près d'eux » et non par « passait », comme le signale bien le « *als* ».

D'autres points de grammaire devraient également faire l'objet d'une attention particulière. Ainsi, le jury a déjà eu l'occasion, les années précédentes, d'attirer l'attention sur la mauvaise maîtrise de la **négation** en français, qui diffère de fait du système allemand : des énoncés comme « comparable qu'à la mer » « on voyait ne rien que des pelouses » ne sont pas corrects en français. Le jury constate par ailleurs de nombreuses incorrections dans l'usage des **pronoms relatifs** ; le pronom « dont » est souvent utilisé à tort (« créatures grises, dont le soleil teintait les visages de rouge »), le pronom « *was* » (« *in denen das aufgehoben zu sein schien, was* ») est traduit indifféremment par « ce qui » et « ce que » ou diverses autres variantes : « toujours ces forêts, dans lesquelles il semblait bien gardé ce que définit l'essentiel ou le sens secret de ce paysage sans fin » ; « toujours ces *forêts dans lesquels semble être conservé ce en ce qui consiste la base ou le sens secret de ce paysage infini » ; « toujours ces forêts dans lesquelles semblait être gardé quelque chose qui contenait le noyau ou le sens de ce paysage sans fin » ; « toujours *cettes forêts, dans *lesquelles semblait *d'être gardé celui qu'était l'origine du noyau et du sens *secrét de ce paysage sans fin ».

La **syntaxe** enfin est aussi un élément fondamental. Il s'agit de respecter le style du texte, ici caractérisé par le recours fréquent à la parataxe, aux phrases nominales. Mais on se gardera de calquer la syntaxe française sur la syntaxe allemande. Toute la difficulté consiste à rendre le plus fidèlement possible le style de l'auteur allemand sans modifier la ponctuation quand ce n'est pas absolument nécessaire, ni renverser la structure de toute une phrase, tout en évitant les constructions agrammaticales (comme « Dû au dépouillement de l'automne l'air était plus rude ») ou les lourdeurs inutiles (c'est par exemple le cas des relatives dont on peut parfois faire l'économie en français, comme « un château entouré d'un parc » au lieu de « un château qui était entouré d'un parc »). On ne négligera pas l'usage des **virgules**, qui diffère sensiblement en français et en allemand. En français, il est notamment nécessaire de mettre une virgule après un complément circonstanciel en début de phrase, sauf en cas d'inversion du sujet, et l'omission de la virgule dans les énoncés suivants peut conduire à des confusions cocasses : « Laisse tomber Mahling ! » (au lieu de « Laisse tomber, Mahling ! » – qui n'est



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

de toute façon pas correct, cf. p. 39) ou « Il opina du chef satisfait » (à la place de « Il opina du chef, satisfait »)

POUR AMÉLIORER SA TRADUCTION

Le jury souhaite pour finir attirer l'attention sur des points qui permettent d'améliorer sa traduction.

Sont ainsi appréciés les **efforts de reformulation**, le recours à une langue autant que faire se peut **idiomatique**, ce qui donne lieu à des bonifications. « Il opina du chef » sera préférable à « il acquiesça d'un hochement de la tête », « Ils se décoiffèrent / se découvrirent au passage de la calèche » plus fluide que « Ils ôtèrent leur casquette lorsque la calèche passa ». Dans un texte qui privilégiait les énumérations, il peut être bon de se souvenir que le français préfère parfois le recours au participe présent pour évoquer deux actions concomitantes : ainsi le parallélisme « *Leute kamen von der Arbeit, gingen schweren Schrittes* » sera mieux rendu par « Des gens rentraient du labeur en marchant d'un pas lourd » que « Des gens rentraient du labeur, ils marchaient d'un pas lourd ». Le jury a également apprécié les efforts de traduction du diminutif « *Edchen* », utilisé affectueusement par Mahling, dont on devine qu'il a connu Keyserling tout petit : la traduction « *Edchen* » a été acceptée, mais les propositions « Petit Ed » ou « Eddie » bonifiées.

Une des difficultés du texte consistait à gérer les **énumérations nominales** avec des termes relevant du même champ lexical et pouvant être assez techniques comme « *die Gehöfte, Stallungen, Schober* » et « *Weiden, Felder, Seen, Äcker* ». S'il est fondamental de ne pas commettre d'omission, il est évident que le jury sera plus clément que pour la traduction d'un terme comme « *zufrieden* » ou « *Einsamkeit* ». Il importe ici avant tout d'être cohérent, ainsi la proposition de « hameaux » pour « *Schober* » (des « greniers », « granges » ou « fenils ») est objectivement un faux-sens, mais a été très peu sanctionnée car tout à fait cohérente dans la phrase. Il en va de même pour la traduction de « *Acker* » (« terres ») par « prés » ou « pâturages ».

On finira en attirant l'attention sur la **précision du lexique** : « *ärmlich* » n'est pas « pauvre » mais « misérable », « miséreux » ou « désolé » ; « *er stockte* » signifie exactement « il s'arrêta brusquement / net ». Enfin, dans le domaine du choix du lexique, la cohérence doit encore une fois être de mise : si un terme est répété plusieurs fois dans le même texte, il convient, dans la mesure du possible, de le traduire toujours de la même façon ; c'était le cas ici pour « *Felder* » et « *Äcker* ». Quand, au contraire, le texte introduit des nuances comme entre « *Gehöfte* » et « *Gutshof* », il est bon de les rendre également (par exemple « des fermes » pour le premier, « un domaine » pour le deuxième).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

PROPOSITION DE TRADUCTION

Le jury a choisi de proposer une traduction sans variantes ni notes, conformément à ce qu'il attend des candidats. Il va de soi que d'autres solutions convenaient, dont un certain nombre ont été intégrées dans le corps de ce rapport.

Mahling s'inclina, scruta Keyserling attentivement, presque avec méfiance, comme s'il lui fallait s'assurer des traces laissées sur ce visage par les douze dernières années, puis il sourit et opina du chef, la mine satisfaite.

« As-tu – », il s'interrompit, repoussa d'un air embarrassé sa casquette sur sa nuque, et reprit : « Je vous d'mande pardon, je veux dire, le jeune m'sieur le comte a-t-il fait bon voyage ? »

Keyserling se mit à rire et lui serra la main. « Laissons cela, Mahling, continue donc à m'appeler Eddie, parce que ça me plaît bien, tu sais ! »

Ils grimpèrent sur le siège du cocher. Mahling claqua de la langue et le cheval blanc partit au petit trot. Au milieu des champs et des terres moissonnés et déjà labourés pour les semailles d'hiver se dressaient çà et là des arbres, certains hauts, bien droits et pour ainsi dire arrogants, d'autres courbés sur le côté sous l'action du vent, tels des vieillards. Des gens rentraient du labeur en marchant d'un pas lourd les uns derrière les autres, silhouettes grises au visage rougi par la lumière rasante du soleil couchant. Ils se découvrirent au passage de la calèche. La nudité automnale rendait l'air plus âpre qu'en Autriche ; les fermes, étables, granges et villages étaient plus misérables, comme si la terre régnait ici de façon plus absolue encore et exigeait des gens davantage de force qu'ailleurs. Des hivers d'un froid cinglant, des étés à la chaleur torride, à des lieues à la ronde, rien que des pâturages, champs, lacs, terres et de toutes parts à l'horizon, ces forêts qui semblaient recéler le cœur ou le sens caché de ce paysage infini, des forêts qui se fondaient en une unique apparition, la forêt dans sa quintessence, comparable seulement, dans sa solitude extrême, à la mer ou à la montagne.

Mais soudain, semblable à un mirage, surgissait un grand domaine, une maison de maître ou un château entouré d'un parc et habité d'aristocrates aux prétentions nobiliaires frisant le ridicule. Au sein de l'Empire russe des tsars, ils constituaient une enclave de la culture aristocratique allemande, entretenant encore des vertus comme la bienséance ou la modestie ainsi qu'une volonté d'esthétisation du monde, lesquelles n'avaient plus leur place dans l'effervescence de l'expansion industrielle des années de fondation ni dans le vacarme de l'Empire allemand, qui n'était que soif de guerre et bruits de bottes.

Klaus Modick, *Le secret de Keyserling*, Kiepenheuer und Witsch, Köln, 2018



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

COMPOSITION EN LANGUE FRANÇAISE

Rapport présenté par Laurent Dedryvère, Patrick Farges et Daniel Meyer

Sujet

Simmel « saisit la société et la culture dans leur émergence, n'ayant de cesse d'interroger leurs logiques contradictoires. »

Vous discuterez ce propos.

Statistiques

Nombre de copies corrigées : 181

Note la plus basse : 0,25

Note la plus haute : 18,5

Répartition des notes :

Note	Nombre de copies
0,25 à 1	28
1 à 2	10
2 à 4	30
4 à 6	35
6 à 8	29
8 à 10	17
10 à 12	9
12 à 14	8
14 à 16	10
16 à 18	3
18 à 20	2

Moyenne de l'épreuve : 5,74

(2018 : 4,51 ; 2017 : 3,76 ; 2016 : 4,03)

Les résultats obtenus cette année en composition française sont sensiblement meilleurs que ceux de l'année précédente, où la moyenne de l'épreuve se situait à 4,51. Certes, la composition en français portait alors sur une question de littérature dite « ancienne », en l'occurrence la *Nef des fous*, mais la question d'histoire des idées tend également à être mal préparée par les candidats. C'était de toute évidence moins le cas cette année, Simmel étant peut-être, étant donné les thèmes abordés dans l'œuvre au programme,



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

plus immédiatement accessible. Bien évidemment, avec une moyenne de 5,74, presque deux tiers des copies ayant une note en dessous de la moyenne, et une médiane qui se situe à 5/20, la progression demeure toute relative, même si elle est à encourager. Le nombre élevé de notes très basses s'explique en premier lieu par la part substantielle de candidats et candidates ayant fait l'impasse sur la question, ne disposant de la sorte que de connaissances sommaires. Inversement, le jury a pu lire un nombre appréciable de bonnes et de très bonnes copies, allant jusqu'à obtenir la note de 18,5/20.

Les considérations qui suivent ne doivent pas être prises en compte de façon isolée, les candidats étant invités à consulter également les rapports des années précédentes. La nécessité, dans l'introduction, d'amener le sujet, premier temps traditionnel de la dissertation, ne doit pas être l'occasion de placer un maximum d'informations sur l'auteur, surtout si elles sont d'ordre biographique. Il s'agit d'introduire, de façon cohérente, le sujet. Dans le cas du sujet de cette année, il était possible, par exemple, de s'appuyer sur le cliché d'un penseur si éclectique que toute tentative de dégager une forme d'unité, de point d'ancrage intellectuel, peut sembler vaine, du moins à en croire certains critiques de l'époque. Le sujet prend le contre-pied d'une telle approche, ce qui constitue, déjà, un enjeu central.

Le sujet doit, comme tout sujet, être analysé en détail. Mais cette analyse ne saurait être pointilliste, se limiter donc aux termes clés mobilisés par la citation comme des éléments isolés les uns des autres. Il faut également chercher à établir les rapports qui se tissent entre ces termes. Simmel « saisit la société et la culture dans leur émergence, n'ayant de cesse d'interroger leurs logiques contradictoires. » Dans cette citation, extraite de l'introduction du collectif *Simmel, le parti pris du tiers*, dirigé par Denis Thouard et Bénédicte Zimmermann (Paris, CNRS Éditions, 2017), plusieurs éléments ont paru mettre les candidats en difficulté. Tout d'abord, beaucoup ont souligné – à juste titre – le fait que Simmel interroge l'emploi même de la notion de société, mais sans préciser qu'il ne la rejette pas pour autant. Trop de copies se sont ainsi adonnées à la facilité de ne pas accepter les prémisses du sujet et donc d'argumenter en bloc contre celui-ci. Il ne faut bien sûr pas chercher à donner à tout prix raison à un sujet de dissertation, mais en dégager les limites suppose de les sonder à l'intérieur même de son périmètre. De la même manière, il y a encore trop de candidats qui estiment devoir consacrer une voire deux parties entières à des aspects que le sujet n'aurait pas abordés, ce qui revient à se placer de façon tout à fait délibérée hors sujet. Heureusement, la grande majorité des candidats ne s'est pas engagée dans cette voie sans issue.

La tournure « logiques contradictoires » a trop souvent été mal comprise et a donné lieu à des contresens au niveau de la copie tout entière. En effet, elle ne pouvait signifier que Simmel avait tendance à se contredire lui-même, et que ce serait cela l'unité même de son œuvre. Il était tout aussi contestable de considérer que le possessif « leurs logiques contradictoires » signalait une opposition stipulée par Simmel entre la culture d'une part et



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

la société d'autre part. Non seulement le singulier « leur émergence » se rapporte également aux deux termes, mais un germaniste doit savoir que les notions de *Kultur* et de culture ne recouvrent pas exactement la même chose. L'assemblage « société et culture » proposé par les auteurs de la citation devait donc être pris comme un ensemble et non comme des termes qui s'opposeraient, et ce d'autant plus qu'une telle opposition ne se trouve pas dans l'œuvre de Simmel.

Ce que l'on trouve, en revanche, c'est toute une série de principes antagonistes (« *antagonistische Principien* », p. 103 de l'œuvre au programme) dégagés par Simmel, qu'il nomme également « *polare Entgegengesetztheiten* » (p. 167, voir aussi p. 351, lignes 4-7). En premier lieu, bien sûr, l'opposition classique entre individu et société, à savoir à la fois une opposition et une complémentarité, l'une n'existant pas sans l'autre (ce que nombre de candidats ont feint d'ignorer). Cette pensée en polarités revêt chez Simmel un caractère dynamique, auquel renvoie, dans la citation proposée comme sujet, la notion d'« émergence ». Bien trop souvent, elle a été passée sous silence par les candidats, alors même qu'une très grande majorité a cité le texte « *Persönliche und sachliche Kultur* » de 1900. Il était dès lors tout à fait possible de restreindre la notion d'émergence à la modernité, dont Simmel serait l'immédiat observateur, qu'il chercherait à « interroger » et à « saisir », pour reprendre les verbes du sujet. Il s'agissait là en tout cas d'un élément qui pouvait structurer l'ensemble de la dissertation, ou s'intégrer dans une analyse plus large ouvrant sur une perspective généalogique qui serait propre à Simmel. Percevoir dans cette notion d'émergence une réflexion chez Simmel sur le *statu nascendi* de toute socialisation était sans doute plus délicat, mais cela pouvait éventuellement permettre d'aborder la manière dont le sociologue met en regard l'archaïque et le contemporain ; ce dont il ne se prive par ailleurs pas, dans l'œuvre au programme.

L'unité de l'approche simmélienne postulée par les deux auteurs de la citation pouvait bien entendu être nuancée de différentes manières et même être totalement remise en question. Le jury n'a pas de plan type à l'esprit pour évaluer les copies. Mais dans la mesure où la question sur Simmel relève de l'histoire des idées et que l'anthologie au programme couvre l'ensemble de l'évolution de sa pensée, le jury a tout particulièrement apprécié les copies qui maîtrisaient la chronologie des textes et les situaient dans la production de Simmel – ce qui ne signifie pas que le jury s'attendait à un plan chronologique, bien sûr.

On le voit, une analyse détaillée du sujet est la première étape, indispensable, dont découle l'ensemble des suivantes. Il s'agit non seulement d'isoler les lignes de force d'un sujet, mais aussi d'établir les rapports qu'elles entretiennent entre elles, afin de ne pas proposer une interprétation cloisonnée des concepts mobilisés, ce qui aboutit inévitablement à une fausse problématique et un plan artificiel. Cette analyse ne saurait être restituée *in extenso* dans l'introduction de la dissertation, bien sûr, mais résumée de sorte qu'elle mène sans artifice à une problématique cohérente (et non à une



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

reformulation du sujet sous forme de question). Cette problématique est importante, car elle fournit le fil conducteur de l'ensemble de la dissertation, et son absence mène presque inévitablement à une copie où les arguments s'alignent sans cohérence interne. Ce caractère démonstratif propre à la dissertation, en ce qu'elle cherche à répondre à la problématique, ne doit pas être perdu de vue, notamment dans la conclusion, qui expose de manière synthétique les résultats et clôt le débat soulevé par la problématique. De ce fait, il faut sans doute veiller à ne pas trop s'avancer dans l'introduction. Parmi les copies de cette année, beaucoup semblaient dès l'introduction résumer tous les aspects du sujet, rendant d'une certaine manière toute la suite superflue (et il suffisait parfois d'intervertir à peu de chose près l'introduction et la conclusion pour arriver à un ensemble bien plus satisfaisant).

Pour ce qui est du corps de la dissertation, la plupart des défauts découlaient – sans surprise – d'une introduction mal engagée. Les erreurs de raisonnement (comme opposer sans fondements culture et société chez Simmel) ou le manque flagrant de réflexion sur les notions du sujet, de sorte que l'ensemble du propos manque totalement de cohérence interne, ont été lourdement pénalisés par le jury, surtout s'ils étaient associés les uns aux autres ; sans parler d'une connaissance superficielle et de seconde main des textes, défaut hélas encore bien trop fréquent.

En histoire des idées, plus encore que les citations, c'est la maîtrise des différentes lignes argumentatives présentes dans l'œuvre au programme, ou en l'occurrence l'ensemble de textes qui la compose, qui est déterminante. Il faut se référer de manière précise aux différents essais, et idéalement illustrer les arguments de Simmel par quelques citations choisies. C'est ce que la majorité des copies a proposé cette année, et le jury ne peut que s'en féliciter, mais trop de candidats cherchent simplement à placer un maximum de connaissances, alors que celles-ci ne constituent qu'une matière première, qu'il faut ordonner, en écartant impérativement ce qui n'est pas pertinent. Par ailleurs, s'engager sur les arrière-plans philosophique ou sociologique pouvait certes être très intéressant, mais c'est aussi là que les confusions étaient les plus spectaculaires, alors même que l'année de préparation doit permettre d'assimiler de façon un tant soit peu maîtrisée ces arrière-plans. Rappelons par ailleurs que de tels arrière-plans sont au service d'un approfondissement de la connaissance de l'œuvre au programme et d'une mise en perspective de ses lignes argumentatives, et non une finalité en soi.

Sans doute fallait-il être particulièrement attentif à l'évolution de la pensée de Simmel. Il ne s'agissait pas nécessairement de la réduire à une succession de phases relativement homogènes, car il y a sur la durée autant de changements de paradigmes que de constantes dans l'œuvre de Simmel. Un point qui a été abordé par de nombreux candidats évolue cependant de façon significative et la prise en compte de cette évolution aurait permis à nombre de copies d'éviter des contradictions importantes au sein de leur



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

argumentation. De toute évidence, l'article paru en 1900 dans la *Neue Deutsche Rundschau*, « *Persönliche und sachliche Kultur* » constituait un morceau de choix, voire un possible axe directeur pour l'ensemble de la dissertation. De nombreuses copies ont fort bien restitué ses lignes argumentatives, qui identifient l'émergence de ce qui caractérise la culture et la civilisation en ce qu'elle a de spécifiquement moderne comme un renversement du rapport communément établi entre l'objectif et le subjectif. Les bonnes copies ont dans ce contexte également rattaché cette considération à la notion de « tragédie de la culture » que l'on trouve chez Simmel. Mais bien trop rares sont les candidats qui ont situé cet aspect dans l'évolution de la pensée du sociologue.

En effet, en 1900, dans « *Persönliche und sachliche Kultur* », Simmel a une approche que l'on pourrait qualifier d'objective dans la mesure où il pèse le pour et le contre de cette évolution étrange qui caractérise selon lui la culture et la civilisation modernes, et il n'aboutit pas à un constat pessimiste, bien au contraire. Il était d'ailleurs aisé, et les bonnes copies ne s'en sont pas privées, d'avancer nombre de textes issus de l'œuvre au programme pour illustrer les bienfaits paradoxaux des contradictoires logiques sociales, par exemple les textes sur la concurrence, sur la mode, sur l'étranger ou sur la ville moderne : chaque défaut apparent semble comme contrebalancé par un avantage caché. Le jury a bien entendu apprécié la richesse et la diversité des exemples proposés.

L'émergence de la culture moderne, c'est-à-dire le renversement du rapport entre subjectif et objectif, n'est qualifiée de tragique qu'à partir de 1909, dans un texte intitulé « *Die Zukunft unserer Kultur* », puis, bien sûr, dans « *Der Begriff und die Tragödie der Kultur* » de 1911/12, une interprétation qui sera reprise et développée dans « *Die Krisis der Kultur* » de 1916 et « *Der Konflikt der modernen Kultur* » de 1918. Dans l'œuvre au programme, cette évolution pouvait être retracée au plus près : le « tragique » dans ce sens apparaît p. 101 et 171, dans des textes datant donc respectivement de 1910 et de 1911, alors que l'acceptation qui se trouve dans un texte de 1907, p. 182 et 183, inscrit le « tragique » dans toute forme de socialisation et ne le circonscrit pas à la modernité, dans la mesure où toute socialisation procède d'un « dualisme » contradictoire entre individu et collectif.

En vérité, les arguments employés dans « *Persönliche und sachliche Kultur* » et les textes plus tardifs sont quasi identiques, mais à partir de 1909, on peut estimer que Simmel émet un jugement explicite sur une évolution qu'il ne fait que décrire en 1900. Certes, même sans jugement émis, la manière dont Simmel décrit et analyse culture et société est déjà très personnelle, mais la différence est aussi une différence de méthode. Beaucoup de copies avaient du mal à distinguer entre Simmel sociologue et Simmel philosophe. La distinction est ici assez nette : en 1900, c'est le geste descriptif du sociologue qui prédomine, à partir de 1909, c'est le philosophe de la culture qui propose un diagnostic du mal-être moderne, avec des accents nietzschéens aisément identifiables.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Maîtriser l'évolution de la pensée de Simmel ainsi que la chronologie précise des textes qui constituent l'anthologie *Individualismus der modernen Zeit*, l'œuvre au programme, pouvait donc être très utile. N'oublions pas, par ailleurs, que la question sur Simmel relève de l'histoire des idées, une discipline qui est, comme son nom l'indique, particulièrement attentive aux aspects diachroniques (ce qui ne constitue pas, répétons-le, une invitation à proposer systématiquement un plan chronologique, bien au contraire).

La maîtrise détaillée des textes était d'autant plus déterminante que certains des procédés argumentatifs récurrents de Simmel pouvaient être ramenés au sujet proposé cette année, ce que certaines copies ont réussi non sans brio. En effet, l'argumentation de Simmel a tendance à s'articuler autour de paradoxes, à procéder à des retournements argumentatifs où le sociologue cherche à véhiculer de la façon la plus palpable les « logiques contradictoires » qu'il dégage. Dans « *Persönliche und sachliche Kultur* » par exemple, c'est sans doute ce passage étonnant où Simmel affirme que ce n'est pas le prolétaire qui est au service du capitaliste, mais bien le contraire (p. 49 sq. de l'œuvre au programme), alors même que la tradition, le bon sens (et l'approche marxiste, bien entendu) laissent penser le contraire. Et il s'agit là bien d'une inversion qui émerge avec la modernité, qui en constitue un symptôme. Il était donc bien plus fructueux d'aborder ce procédé de renversement argumentatif typique de l'auteur, plutôt que de consacrer de longues pages à la notion d'analogie, sans véritablement rechercher à la rattacher au sujet.

De façon générale, aucun thème n'est *a priori* hors sujet aux yeux du jury, mais c'est aux candidats de dégager le rapport qui s'établit et de le démontrer tout au long de leur argumentation. Pour être tout à fait clair : ce n'est pas au jury de deviner ce rapport, mais bien à la copie de l'établir de façon explicite, de l'introduction à la conclusion. Il peut ainsi sembler tentant de proposer une première partie qui propose une sorte d'introduction générale à la pensée de Simmel. Mais c'est là une bien mauvaise manière de procéder, car le rapport immédiat au sujet ne saurait apparaître dans une telle partie. S'il peut être judicieux d'introduire certains concepts clés dans une première partie de dissertation en histoire des idées, c'est toujours dans la perspective du sujet.

Le jury déconseille aussi vivement de proposer une première partie qui défende un argument en vérité tout à fait indéfendable pour mieux le réfuter dans une deuxième partie et donc livrer une caricature de plan dialectique. Certes, les différents temps de la dissertation sont censés proposer des articulations argumentatives relativement contrastées, mais pas au détriment du bon sens le plus élémentaire. Trop de copies proposaient une vision extrêmement simpliste de la méthode et des visées de Simmel pour ensuite critiquer une telle contrefaçon de pensée, les jugements de valeur n'ayant de toute façon pas leur place dans une dissertation d'agrégation. Comme l'ont démontré un nombre finalement fort satisfaisant de copies, une bonne connaissance de l'œuvre au



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

programme donnait suffisamment d'éléments aux candidats pour proposer une réflexion aussi riche que nuancée, à l'image de la pensée de Simmel.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

EXPLICATION DE TEXTE

Rapport présenté par Sylvie Arlaud, Patrick Farges et Daniel Meyer

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : 86

Note la plus basse : 00,25

Note la plus haute : 17

Répartition des notes :

En dessous de 02	13
Entre 02 et 03	15
Entre 04 et 05	15
Entre 06 et 07	14
Entre 08 et 09	11
Entre 10 et 11	5
Entre 12 et 13	6
Entre 14 et 16	2
Au-dessus de 16	5

Moyenne de l'épreuve : 06,21/20

Les explications de texte présentées cette année ont montré qu'une préparation régulière et une connaissance des textes, et de leur contexte, ainsi qu'une maîtrise du lexique spécifique de l'analyse de texte sont absolument nécessaires à la réussite de cette épreuve. Un entraînement à l'épreuve orale doit aussi préparer les candidats à gérer au mieux les outils mis à leur disposition (l'ouvrage, s'il est disponible en loge, ne doit porter aucune marque, fût-elle portée au crayon à papier) ainsi que le temps de leur passage devant la commission et à pouvoir parler de façon structurée, sans avoir rédigé intégralement leur présentation et surtout sans la lire. Rappelons à cet endroit que la lecture d'un extrait du texte fait partie de l'épreuve. L'extrait choisi peut tout à fait s'intégrer dans l'analyse du texte et, dans le meilleur des cas, poser d'emblée le fil rouge de l'interprétation choisie.

En ce qui concerne la gestion du temps, une explication de texte doit s'approcher le plus possible des trente minutes imparties – ce qui a été majoritairement le cas cette année – sans jamais les dépasser, ni opérer un remplissage vain qui ne fera jamais illusion. L'équilibre du propos est à cet égard primordial, tant du point de vue de la structure d'ensemble que du va-et-vient nécessaire entre microanalyse et contextualisation. Dans



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

l'introduction, il est contreproductif de brosseur un large portrait de la vie et de l'œuvre de l'auteur sans rapport évident avec l'extrait proposé ou d'y résumer un cours. En revanche, il est absolument nécessaire de permettre à la contextualisation de servir le propos qui suit et de ne pas déséquilibrer la présentation. Il faut revenir sur la place de l'extrait dans l'œuvre, considérer le type de texte auquel on est confronté et proposer une segmentation de l'extrait ainsi qu'un fil directeur, une problématique, et ce même lorsqu'on a choisi la forme du commentaire composé. Rappelons que le commentaire composé est une forme qui a tout à fait sa légitimité lorsqu'il s'agit d'analyser certains textes longs ; en revanche il ne peut s'agir de prendre le commentaire pour prétexte afin de plaquer des thèmes de façon artificielle en oubliant les articulations principales du texte. Une explication de texte n'est jamais une leçon ! De même, on évitera les problématiques génériques applicables à n'importe quel texte et sujet.

Pour ce qui concerne l'explication en elle-même, rappelons qu'il ne peut s'agir d'un résumé ou d'une reformulation plus ou moins heureuse du texte à analyser. Pour étayer une explication de texte (littéraire, historique, philosophique), il faut savoir mettre en évidence la structure interne du texte, s'appuyer sur ses connaissances relatives à la période et à l'œuvre (si l'ouvrage est à disposition, il ne faut pas oublier de l'emporter avec soi lors de l'entretien) et avoir recours à tous les outils de l'analyse de texte, y compris aux éléments argumentatifs, stylistiques et rhétoriques. À cet égard, une maîtrise du lexique de l'analyse de texte est attendue. Cette année encore, la forme des textes, qui ne doit jamais faire l'objet d'une interprétation séparée, mais qui doit servir l'argumentation, n'a été qu'effleurée par la plupart des candidats, et ce même lorsqu'il s'agissait de poèmes.

Il faut veiller à achever la présentation par une conclusion qui réponde à la problématique proposée dans l'introduction ou qui élargisse l'explication en contextualisant le texte ou en dégagant des points susceptibles d'alimenter la discussion. Il ne s'agit donc pas de résumer ce qui vient juste d'être dit ou de délayer le propos en fonction du temps restant.

Pour terminer, rappelons que l'épreuve d'explication de texte dure 45 minutes. Le quart d'heure de questions fait partie intégrante de l'épreuve et n'est pas destiné à mettre les candidats dans l'embarras, mais à leur donner la possibilité de préciser certains points ou de proposer de nouvelles pistes d'interprétation. Il est donc nécessaire de se préparer aussi à cette partie de l'épreuve en exerçant son ouverture d'esprit. Le jury tient à féliciter les candidats qui ont su s'ouvrir à l'interaction avec le jury et proposer des pistes fructueuses, malgré le stress évident qu'engendrent les épreuves orales.

Dans un concours, le jury doit classer les candidats, c'est pourquoi il utilise l'éventail de notes le plus large possible. Tout comme les années précédentes, les notes les plus basses sont destinées à signaler une maîtrise insuffisante de l'allemand (00,25) ou de la forme de l'exercice (00,50 : hors-sujet, leçon déguisée, paraphrase, temps de parole insuffisant, contresens systématiques ou connaissances lacunaires). Notons d'ailleurs que



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

le jury a été très heureux de constater le recul très net de ces notes-signal cette année. Tout comme l'an passé, le jury a valorisé les candidats ayant su s'autocorriger au cours de leur oral. Le stress de l'oral est une donnée importante, le jury en a tout à fait conscience. Il est donc nécessaire de s'y entraîner tout au long de l'année, afin d'acquérir des automatismes. Le jury espère que ces indications aideront les futurs candidats à se préparer efficacement. Les détails et conseils concernant chaque question du programme se trouvent ci-dessous.

Le jury renvoie à des conseils plus étayés sur la structure (contenu de l'introduction, plan d'ensemble, spécificité du passage) et l'organisation matérielle (plan clair du mouvement d'ensemble du texte et de l'explication afin d'éviter la paraphrase ; lecture d'un passage du texte et intégration possible à l'explication) de l'explication de texte publiés dans le rapport du jury de l'année 2017, p. 39-41 :

http://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/ext/74/8/rj-2017-agregation-externe-allemand_851748.pdf

1. Sebastian Brant, *Das Narrenschiff*.

10 explications entendues

Moyenne : 07,45

Note la plus basse : 00,5

Note la plus haute : 17

Le jury tient à souligner l'excellente qualité d'une bonne moitié des explications de texte entendues sur ce sujet cette année et à féliciter les candidats pour leur préparation rigoureuse. Toutes ces explications ont su mobiliser leur connaissance de l'œuvre, du contexte et de la forme (les mètres, les rimes, les éléments rhétoriques, la valorisation de la gravure sur bois...) et faire des renvois éclairants à d'autres chapitres de l'ouvrage, sans pour autant oublier la spécificité du texte à analyser, tout en appréciant les points de vue différenciés et parfois contradictoires d'un chapitre à l'autre.

Tout comme l'an passé, les extraits longs ont alterné avec des chapitres plus courts. Il est nécessaire de se préparer à ces deux éventualités, et utile de ne pas oublier d'emporter l'ouvrage mis à disposition lors de l'oral, car celui-ci permet des renvois vers d'autres chapitres, notamment lors des questions, et de vérifier les intertextes et personnages cités. Sans avoir étudié en amont le contexte du XV^e siècle, la langue et la représentation du fol chez Brant, l'iconographie des gravures et les intertextes bibliques et mythologiques, il était difficile de rendre justice aux textes et de ne pas verser dans le contresens. La lecture ainsi que l'annonce du découpage du texte ont été à cet égard révélatrices, car de nombreux candidats ont achevé leur lecture au milieu d'une phrase ou



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ont proposé une segmentation incohérente. L'appareil critique particulièrement riche de ce volume aurait permis d'éviter des contresens (voir la signification de *ratt*), des fausses pistes ou de pallier la méconnaissance des paraboles bibliques (la femme de Loth ; la parabole des dix vierges). Rappelons enfin que les gravures font partie de l'explication de texte et qu'il est nécessaire de maîtriser le lexique et la technique de l'analyse iconographique afin de mettre en relation texte et image tout en évitant soigneusement les interprétations anachroniques.

Extraits proposés cette année :

- [6] Von ler der kind. S.127-130.
- [8] Nit volgen gutem ratt. S.134-136.
- [43] verachtung ewiger freyt. S.247-249.
- [75] Von bosen schutzen. S.363-366.
- [106] Ablossung gutter werck. S. 483-485.

2. Heinrich Heine, *Gedichte*

10 explications entendues

Moyenne : 04,55

Note la plus basse : 00,5

Note la plus haute : 11

Cette année encore, les prestations sur Heine auront été globalement décevantes. Les candidats avaient majoritairement une conception résolument autobiographique de la poésie de Heine, y cherchant l'expression immédiate de ses pensées et de ses sentiments. Et si, guidés par le jury au cours de l'entretien, les candidats finissaient par percevoir les contradictions auxquelles menait une telle approche, un simple renvoi à la notion d'ironie n'était pas suffisant pour démêler l'intrication des strates figuratives des textes.

De façon générale, la grande complexité des poèmes de Heine a mal été perçue, le jeu des contrastes temporels, sémantiques et symboliques souvent ignoré. L'ironie heinienne, du moins dans les poèmes donnés à étudier, résidait en premier lieu dans des changements de ton et de perspective qui n'ont que trop rarement été analysés, bien qu'ils aient de toute évidence été plus ou moins confusément ressentis par les candidats.

Plus inquiétant encore, les rudiments mêmes de la versification allemande semblent ignorés, alors même que Heine joue avec brio de celle-ci pour obtenir des effets saisissants, en tous les cas aisément identifiables. Il ne fallait donc pas être un spécialiste de questions métriques, par exemple, pour relever de tels éléments, signifiants dans



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

l'enchevêtrement sémantique du poème. On est en droit d'attendre d'un futur enseignant d'allemand qu'il sache comment se compose un vers allemand (et ce qui le distingue d'un vers français). Cette connaissance ne doit cependant pas faire l'objet d'une leçon, un tel savoir ne doit bien sûr être mobilisé que dans la mesure où il permet d'éclairer le sens du poème, ce qui était, répétons-le, le cas pour tous les poèmes proposés cette année. Par ailleurs, elle est indispensable pour pouvoir lire correctement à voix haute un passage des poèmes, lecture qui doit cependant, malgré le respect de la métrique, se faire de la façon la plus naturelle possible.

Poèmes proposés cette année :

- « Schöne Wiege meiner Leiden », p. 5-6
- « Mein Herz, mein Herz ist traurig », p. 22
- « Carl I. », p. 89-90
- « Enfant Perdu », p. 112
- « Mich locken nicht die Himmelsauen », p. 125

3. Les relations entre l'Autriche et la Prusse de 1740 à 1815

11 explications entendues

Moyenne : 06,3

Note la plus basse : 02

Note la plus haute : 14

La question de civilisation du tronc commun portait, pour la seconde année consécutive, sur l'histoire croisée de l'Autriche et de la Prusse entre 1740 et 1815. Ces liens d'imbrication entre les deux puissances prenaient d'une part la forme d'une concurrence militaire et diplomatique allant jusqu'à la guerre, mais aussi, d'autre part, d'un jeu d'observation et d'émulation. La connaissance fine des événements militaires et politiques ainsi que du contexte socio-économique sur la période était évidemment un attendu, de même qu'une certaine familiarité avec les enjeux de modernisation de l'État ou encore l'histoire européenne de l'absolutisme (« éclairé »). Pour bien saisir la question, il était en outre également nécessaire d'avoir une représentation claire du fonctionnement des institutions impériales ou encore de la géopolitique de l'Empire : le jeu des échelles politiques (États, Empire, échelle européenne) était donc à prendre en compte.

Les textes choisis cette année s'inscrivaient dans le paradigme énoncé ci-dessus. Si les candidats interrogés avaient pour la plupart une certaine connaissance de l'histoire événementielle et des différents conflits pendant la période (guerres de succession, guerres de Silésie, Guerre de Sept Ans *etc.*), la difficulté a souvent résidé, comme cela



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

avait été le cas l'an dernier, dans l'identification de l'échelle pertinente pour analyser le document proposé. Or cette imbrication complexe des échelles était un point central sur lequel les candidats devaient s'interroger. Le jury a en particulier regretté de constater que certains candidats méconnaissaient le fonctionnement de l'Empire ou n'étaient pas en mesure de mobiliser des connaissances suffisantes concernant les équilibres confessionnels, politiques et territoriaux issus du Traité de Westphalie (1648).

Enfin, le jury tient également à souligner le fait que l'explication d'un texte de civilisation a ses particularités, qu'elle exige un savoir-faire et une méthodologie spécifiques. Si la plupart des candidats ont su identifier le type de texte à expliquer (correspondance, mémorandum, décret, journal etc.) et le situer dans son contexte historique, rares sont les prestations qui ont su s'appuyer sur ce type d'identification pour enrichir l'explication de texte. Enfin, signalons que la connaissance – même fine – du contexte ne saurait se substituer à l'explication du texte à proprement parler : il ne s'agit surtout pas de se servir du texte comme d'un prétexte pour « faire une leçon » et démontrer ses connaissances.

Extraits proposés cette année :

- H. Neuhaus (Hg.), *Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung*, Bd. 5: Zeitalter des Absolutismus 1648-1789, Stuttgart, Reclam:
- Erzherzog Joseph II., „*Politische Tagträume*“ [*Réveries politiques*] (1763) – extrait
- Eine Denkschrift des Grafen Johann Anton Pergen an den österreichischen Mitregenten Joseph II. (1766) – extrait
- Wenzel Anton Kaunitz-Rietberg, „*Allernädigst anbefohlenen Gutachten über die Verbesserung des Systematis in internis*“ für Maria Theresia (14. April 1773) – extrait
- J. Kallbrunner (Hg.), *Kaiserin Maria Theresias Politisches Testament*, Wien 1952:
- *Maria Theresias Politisches Testament (1749-1750)* – extrait
- W. Hagen (Hg.), *Deutsche Geschichte in Dokumenten und Bildern*, Bd. 2: *Vom Absolutismus bis zu Napoleon 1648-1815*, i. A. DHI-Washington, <http://germanhistorydocs.ghi-dc.org>
- Korrespondenz des preußischen Königs Friedrich II. (des „Großen“) vor der ersten Teilung Polens (1770-1771) – extrait

4. Écriture contemporaine de l'interculturalité

10 explications entendues

Moyenne : 08,35

Note la plus basse : 00,5

Note la plus haute : 15



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Si la moyenne à cette épreuve est relativement élevée cette année, les prestations orales ont pourtant été inégales. Les textes, extraits des récits du recueil *Mutterzunge* ou du roman *Die Brücke vom Goldenen Horn*, nécessitent toujours une contextualisation précise. Ce qui ne signifie pas que le filtre biographique suffise à éclairer le roman et les récits, qui, rappelons-le, ne proposent *pas* de pacte autobiographique. En outre, comme l'écriture d'Emine Sevgi Özdamar joue sur des variations et des répétitions (dans les textes et de texte en texte), il est primordial d'identifier les déplacements de sens et de perspective opérés dans les extraits pour ne pas verser dans des interprétations plaquées ou simplistes. Certains candidats sont ainsi restés souvent cantonnés à la paraphrase sans interroger les mécanismes satiriques des extraits. Il fallait, pour rendre justice à l'originalité et à l'intelligence de cette écriture, avoir une connaissance de l'œuvre dans son entier, du contexte historique et artistique, des mécanismes carnavalesques, des intertextes et des déplacements de perspective constants. C'est ainsi qu'elle remet en question les clichés, les constructions genrées, nationales et identitaires et déploie les enjeux linguistiques, politiques et économiques de l'écriture interculturelle. Rappelons que le travail sur la langue est particulièrement virtuose dans les textes d'Emine Sevgi Özdamar et que cela mérite une analyse précise. De même, il est un peu tard pour découvrir le champ interculturel ou les mécanismes de la distanciation brechtienne au moment de l'oral ainsi que leurs incidences sur le cheminement intellectuel et politique de la narratrice. La question de la perspective adoptée, du point de vue, de l'origine du discours fait partie de la trame structurelle et thématique des deux œuvres au programme et méritait tout autant d'être identifiée et commentée.

Le jury aimerait féliciter les candidats qui ont véritablement mis en lumière les mécanismes de l'extrait à expliciter ainsi que les nombreux jeux intertextuels (Shakespeare, théâtre d'ombres (Karagöz), Brecht, Müller, roman d'éducation, roman picaresque etc.) et ont accepté de réfléchir à l'emploi des éléments stylistiques et rhétoriques. Il est ainsi essentiel de confronter les stéréotypes convoqués et les horizons d'attente du lecteur avec les indices parsemés dans les textes.

Extraits proposés cette année :

- *Karagöz in Alamania. Schwarzauge in Deutschland*, S. 51 („Es war einmal ein Dorf...“) – 54 („...das Stück Land.“), in: Emine Sevgi Özdamar, *Mutterzunge, Erzählungen*, Rotbuch: Berlin, 1990/2013.
- *Karriere einer Putzfrau. Erinnerungen an Deutschland*, S. 111 – („Ich bin die Putzfrau...“) – 114 („...immer die Bösen.“), in: Emine Sevgi Özdamar, *Mutterzunge, Erzählungen*, Rotbuch: Berlin, 1990/2013.
- *Die Brücke vom Goldenen Horn*, S. 35 („Mit dem kommunistischen...“) – 37 („...nicht schliefen.“), in: Emine Sevgi Özdamar, *Die Brücke vom Goldenen Horn*, Roman, Kiepenheuer & Witsch: Köln, 1998.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

- *Die Brücke vom Goldenen Horn*, S. 102 („Draußen auf dem Bahnhof...“) – 104 („...In Deutschland nicht.“), in: Emine Sevgi Özdamar, *Die Brücke vom Goldenen Horn*, Roman, Kiepenheuer & Witsch: Köln, 1998.
- *Die Brücke vom Goldenen Horn*, S. 203 („Einer unserer Lehrer...“) – 205 („...ein Detail zu?“), in: Emine Sevgi Özdamar, *Die Brücke vom Goldenen Horn*, Roman, Kiepenheuer & Witsch: Köln, 1998.

5. Georg Simmel

8 explications entendues

Moyenne : 05,69

Note la plus basse : 0,5

Note la plus haute : 13

L'explication de texte d'un passage de Simmel suppose d'une part la compréhension de l'intégralité du passage à analyser – ce qui, au regard de la densité du style de Simmel, n'est pas chose aisée et prend un certain temps –, d'autre part sa contextualisation non seulement dans l'évolution intellectuelle du sociologue, mais également dans l'article dont est tiré le passage. Pour ce dernier point notamment, il est impératif d'avoir lu à plusieurs reprises l'intégralité des textes de l'œuvre au programme bien en amont de l'épreuve et d'en avoir bien assimilé les grandes lignes argumentatives. Comme ce travail doit déjà avoir été fait pour la préparation de l'écrit, le jury a été surpris de voir que les candidats avaient souvent du mal à effectuer cette contextualisation, pourtant indispensable pour saisir le passage à expliquer. Il est évident que le temps de préparation disponible suppose une connaissance intime de l'œuvre au programme, comme c'est le cas pour toutes les questions.

Le jury a par ailleurs été frappé de voir que certains candidats avaient du mal non seulement à situer un passage dans l'évolution de la pensée de Simmel, mais à identifier au sein même des passages proposés les différents plans historiques auxquels ils renvoyaient. Par ailleurs, la richesse de l'argumentation de Simmel, plus particulièrement son sens de l'ironie, son art de l'allusion et son goût du paradoxe, n'ont guère été relevés, tout comme le caractère polémique plus ou moins explicite de certains de ses propos a trop souvent été ignoré au profit de réflexions assez peu motivées sur son éclectisme, voire son amateurisme intellectuel. De sorte que les attentes suscitées par l'écrit, où d'excellentes copies faisaient preuve d'un grand sens de la nuance, n'ont pas été tout à fait comblées.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Extraits proposés cette année :

- p. 8, début du 2^e paragraphe : „*Es ist zunächst ein Irrtum*“, jusqu'à p. 10, fin du 1^{er} paragraphe : „*Existenz besteht.*“
- p. 47, début du 3^e paragraphe : „*Mit dieser dem Abnehmer gegenüber*“, jusqu'à p. 49, fin du 1^{er} paragraphe : „*der Kulturinhalte besteht.*“
- p. 156, début du 3^e paragraphe : „*Es scheint, als ob*“, jusqu'à p. 158, en bas.
- p. 171, début du 2^e paragraphe : „*Mit dieser Erscheinung*“, jusqu'à p. 173, en bas.

Option A, littérature : Marlen Haushofer – L'œuvre romanesque des années soixante et son adaptation au cinéma

24 explications entendues

Moyenne : 06,08

Note la plus basse : 02

Note la plus haute : 17

Les difficultés essentielles rencontrées cette année étaient liées à la forme même des écrits de Marlen Haushofer. Trop de candidats ont privilégié des interprétations autobiographiques, sans faire la part entre l'autrice et les narratrices, ou plaqué des cours sur la condition féminine sans réfléchir à ce que ces stéréotypes deviennent au cours des romans. De même le cadre historique des romans, les années 1960, méritait d'être connu pour pouvoir replacer les passages dans leur contexte d'émergence. La difficulté essentielle de ces textes est double. D'une part, l'autrice place l'inaudible (représenté concrètement par la surdité de l'autrice des feuillets du journal dans *Dans la Mansarde*) ou l'invisible (le mur et l'histoire des hommes) au cœur des deux romans. Le refoulé, individuel et collectif, dit la réification de l'homme par l'homme dans les rapports de pouvoir (économiques, sociaux, sexuels et politiques). Le refoulement, plus que le refoulé, est le vrai cœur des deux romans et provoque chez ses lecteurs des aveuglements révélateurs. Ainsi, la plupart des candidats n'ont considéré le meurtre du « dernier homme » que comme un détail de la narration, alors que cet acte fort, minimisé certes par la narratrice (ce qui méritait aussi un commentaire), est l'une des sources et des clefs de l'écriture du récit. De même, le sous-texte sexuel assez transparent lors de la visite à la baronne (*Dans la Mansarde*) devait être identifié et interprété.

L'autre écueil tient à la structure enchâssée de chacun des deux romans. Il est donc primordial de pouvoir se repérer dans la chronologie d'ensemble, de savoir à quel moment du récit, mais aussi à quel niveau du récit, on se situe. La contextualisation était alors un élément essentiel de l'introduction. Si les digressions et les oscillations du récit peuvent perdre le lecteur, il est assez facile de se faire une idée précise en considérant certains



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

indices, comme l'emploi des temps ou l'utilisation de certains déictiques. C'est justement le travail d'une explication de texte d'aller en scruter le mécanisme et de s'aventurer au-delà de sa seule surface. Il est donc conseillé d'avoir, lors de l'oral, une connaissance précise des étapes de la narration et de la rédaction dans *Le Mur invisible* et *Dans la Mansarde*.

Les extraits proposés cette année montrent à quel point les récits de Marlen Haushofer sont ciselés et invitent à jouer avec les différents niveaux de lecture. Chaque extrait joue sur des changements de perspective, induits par des collusions chronologiques et de strates narratives. Il est ainsi nécessaire de s'exercer à reconnaître au cours de l'année les différents indices égrenés de façon plus ou moins visible par l'auteur dans ses récits : à côté des cosmogonies (le mythe de Deucalion et Pyrrha est l'une des clefs de cette apocalypse de pierre dans *Le mur invisible*), des contes de fée (*Blanche-Neige* sert de fil rouge à la *Mansarde* alors que *La Belle au bois dormant* et *Jungfrau Maleen* (*Demoiselle Méline*) sous-tendent le récit d'enfermement dans *Le mur invisible*) ce sont aussi les intertextes poétiques (les chansons de Noël, les poèmes de Heine ou de Hölderlin), les renvois aux récits d'aventure ou aux nouvelles fantastiques de l'identité scindée (Poe, Hoffmann, Maupassant) et aux grands textes philosophiques (Platon, Hegel, Marx, Nietzsche, Freud, Benjamin, de Beauvoir, Camus et Heidegger) qui donnent à ces extraits leur densité. L'extrait dans lequel la narratrice raconte l'un de ses rêves (aux variations bibliques et philosophiques) dans *Dans la Mansarde* (p.180-183) illustre les multiples strates de lecture qui se cachent dans les replis intertextuels du récit. Les analyses des éléments stylistiques et rhétoriques (allitérations et assonances, comparaisons et métaphores filées, renvois au lexique théâtral, effets d'oralité...) permettaient également de consolider certaines hypothèses et d'identifier les glissements dans le récit.

Pour terminer, si le film peut servir d'illustration ou mieux, de point de comparaison avec le texte, notamment en conclusion si cela s'avère intéressant, il ne peut en aucun cas se substituer à l'analyse de l'extrait proposé. Il est inutile de vouloir intégrer à toute force le film si cela n'apporte rien. Le jury aimerait féliciter les candidats qui ont accepté de creuser de nouvelles pistes lors de l'entretien.

Extraits proposés cette année :

- *Die Wand*, S. 8 („Ich weiß nicht genau...“) – S.10 („...ganz gleichgültig.“). In: Marlen Haushofer, *Die Wand*, [1963] List 2017.
- *Die Wand*, S. 28 („Damals...“) – 30 („...abwandte.“). In: Marlen Haushofer, *Die Wand*, [1963] List 2017.
- *Die Wand*, S. 82 („Wenn ich heute an die Frau...“) – 84 („...ich bin es selbst.“). In: Marlen Haushofer, *Die Wand*, [1963] List 2017.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

- *Die Wand*, S. 65 („In der oberen Hütte lagen...“) – 67 („...gleich zu Bett.“). In: Marlen Haushofer, *Die Wand*, [1963] List 2017.
- *Die Wand*, S. 209 („Am liebsten aber...“) – 211 („...Händen erkalten.“). In: Marlen Haushofer, *Die Wand*, [1963] List 2017.
- *Die Wand*, S. 220 („Fast den ganzen Oktober...“) – 222 („... unbewohnt.“). In: Marlen Haushofer, *Die Wand*, [1963] List 2017.
- *Die Mansarde*, S. 5 („Von unserem...“) – 7 („...auf den Baum.“). In: Marlen Haushofer, *Die Mansarde*, [1969] List 2013.
- *Die Mansarde*, S. 58 (13. November) – 60 („...still und warte“). In: Marlen Haushofer, *Die Mansarde*, [1969] List 2013.
- *Die Mansarde*, S. 84 („Es gab einen Lift...“) – 87 („...Sägespänebusen der Baronin.“). In: Marlen Haushofer, *Die Mansarde*, [1969] List 2013.
- *Die Mansarde*, S. 116 („Beim Staubwischen...“) – 118 („...lästige Gedanken.“). In: Marlen Haushofer, *Die Mansarde*, [1969] List 2013.
- *Die Mansarde*, S. 180 („weil ich so müde...“) – 183 („...mit mir los ist.“). In: Marlen Haushofer, *Die Mansarde*, [1969] List 2013.

Option B, civilisation : Histoire des Juifs et Juives d'Allemagne (1867-1933)

13 explications entendues

Moyenne : 05,3

Note la plus basse : 00,25

Note la plus haute : 16

Les bornes chronologiques retenues pour cette question – nouvelle cette année – couvrent la période allant de la création de la Confédération d'Allemagne du Nord, puis de l'Empire allemand, à la République de Weimar. Elles relèvent de l'histoire politique, de l'histoire institutionnelle, mais aussi de l'histoire sociale des populations juives et de leurs « espaces vécus » (*Lebenswelten*). L'année 1867 constitue en effet une date charnière fondamentale dans l'histoire institutionnelle de l'Europe centrale, avec l'émergence d'un nouveau régime constitutionnel en Allemagne du Nord et en Autriche, qui eut des conséquences sur le statut légal des populations juives. C'est ce régime constitutionnel de 1867/1871 qui, en Allemagne, posa les bases d'une émancipation juive par le droit. La recherche de césures chronologiques ne doit pourtant pas masquer les profondes continuités de l'histoire juive au long du XIX^e siècle ; l'égalité juridique « formelle » accordée aux Juifs et Juives doit ainsi être distinguée d'une égalité « réelle ». Dans le dernier tiers du siècle, la situation des Juifs et Juives était contrastée : les discriminations allaient de pair avec une situation socio-économique globalement favorable. Ce constat aussi doit être nuancé : on comptait des personnes juives parmi les classes pauvres, et



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

l'immigration juive – parfois de transit – en provenance d'Europe orientale – environ 7% de la population juive en Allemagne vers 1900 – présentait un profil particulier. Enfin, face à l'essor d'une nouvelle forme d'antisémitisme et à la persistance des discriminations, la période 1867-1933 fut marquée par une diversification des positionnements idéologiques des personnes juives au sein de la société. En particulier, le sionisme, qui resta minoritaire jusqu'à la fin de la période, eut après 1900 une influence dépassant largement le cercle de ses défenseurs. La période 1867-1933 est donc traversée par des questionnements spécifiques : décalage entre statut légal et position réelle, attentes déçues d'une émancipation totale et effective, débats sur la place des Juifs et Juives dans la société, questionnements identitaires.

Les textes proposés reflétaient cette diversité des perspectives historiques, mêlant par exemple sources juives et non juives. Les meilleures prestations ont su expliquer le fonctionnement de l'extrait proposé en s'appuyant sur une connaissance fine des différents aspects de la période. Le jury s'est réjoui de constater que pour un certain nombre de candidats, la question d'option (qui relève, rappelons-le, d'un choix) avait été préparée avec soin. Les meilleures prestations ont en particulier proposé des analyses pertinentes de l'argumentaire et de la charge idéologique des points de vue développés dans le texte. Malheureusement, un nombre trop important de candidats n'a pas proposé d'explication de texte mais une paraphrase sans véritable analyse, voire un exposé proche de la « leçon ». Or le texte à expliquer ne saurait être le prétexte à un exposé de connaissances, même lorsque celles-ci sont manifestes. Le jury regrette particulièrement de devoir constater que la charge idéologique d'un langage et d'un vocabulaire antisémites est manifestement difficile à décrypter pour certains candidats qui, dès lors, sont dans l'incapacité de véritablement livrer une véritable explication du texte proposé.

Extraits proposés cette année :

- Wilhelm Marr, *Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum*, Bern, R. Costenoble, 1879, *Vorwort* (extrait), in *Deutsche Geschichte in Dokumenten und Bildern*, Bd. 4: Reichsgründung – Bismarcks Deutschland 1866-1890, i. A. DHI-Washington, Online: <http://germanhistorydocs.ghi-dc.org>
- Heinrich von Treitschke, „*Unsere Aussichten*“ (extrait), *Preußische Jahrbücher* 44 (5), November 1879.
- Adolf Stöcker, „*Unsere Forderungen an das moderne Judentum* (1880)“ (extrait), in *Deutsche Geschichte in Dokumenten und Bildern*, Bd. 4: Reichsgründung – Bismarcks Deutschland 1866-1890, i. A. DHI-Washington, Online: <http://germanhistorydocs.ghi-dc.org>
- „*Antisemitenpetition*“, *Der Reichsbote*, Nr. 269, 16. November 1880, in K. Krieger (Hg.), *Der „Berliner Antisemitismusstreit“ 1879-1881. Kommentierte Quellenedition*, München, K.G. Saur, 2003, S. 579 ff.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

-
- Theodor Herzl, „Ein Judenblatt. Über die Wochenschrift *Die Welt* (1897)“ (extrait), in G. Wunberg (Hg.), *Die Wiener Moderne. Literatur, Kunst und Musik zwischen 1890 und 1910*, Stuttgart, Reclam, 1981, S. 122 ff.
 - Emil Lehmann, „Über die judenfeindliche Bewegung in Deutschland“, in Ders., *Gesammelte Schriften*, Berlin, 1899 (extrait), in *Deutsche Geschichte in Dokumenten und Bildern*, Bd. 4: Reichsgründung – Bismarcks Deutschland 1866-1890, i. A. DHI-Washington, Online: <http://germanhistorydocs.ghi-dc.org>
 - Martin Lövinson, *Geschichte meines Lebens*, Teil 1: „Die goldene Jugendzeit“, Berlin, 1924 (extrait), in Monika Richarz (Hg.), *Jüdisches Leben in Deutschland. Selbstzeugnisse zur Sozialgeschichte 1780-1871*, Bd. 1, Stuttgart, DVA, 1976.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

TRADUCTION ORALE DU FRANÇAIS EN ALLEMAND

*Rapport présenté par Brigitte Henning, Susanne Millet-Klagges
et Frédéric Weinmann*

Statistiques

Lors de la session 2019, 86 candidats se sont présentés à l'épreuve orale. Le tableau ci-dessous récapitule les notes obtenues :

Note attribuée sur 20	Nombre de candidats
0 - 0.5	13
1	7
2	7
3	7
4	7
5	9
6	2
7	5
8	5
9	2
10	4
11	2
12	5
13	3
14	2
15	2
16	1
17	2
18	1

Les notes s'échelonnent donc de 0 à 18 avec une moyenne de 5,92/20.

Préparation de l'épreuve durant l'année

La traduction orale est un exercice difficile qui exige une préparation régulière tout au long de l'année. Ainsi, il est indispensable de suivre l'actualité des pays germanophones dans tous les domaines de la vie publique (politique intérieure et extérieure, économie, environnement, société, enseignement, débats historiques, critique d'art etc.), c'est-à-dire



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

lire la presse dans les deux langues et s'imposer régulièrement des entraînements (prise de notes, étude comparative du vocabulaire technique, audition d'émissions radiophoniques ou télévisées). La même remarque vaut évidemment pour la littérature : il faut absolument se livrer au moins une fois par semaine à une traduction consécutive, c'est-à-dire à la dictée d'une traduction de 300 mots en 20 minutes montrée en main, si possible devant un germanophone ne connaissant pas le texte de départ et éventuellement à partir de manuels de traduction avec corrigé.

Déroulement et spécificité de l'épreuve

Dans cette épreuve, le candidat dispose de 30 minutes de préparation. Par conséquent, il s'impose de comprendre qu'il ne s'agit pas d'une deuxième épreuve de traduction écrite, mais bien plutôt d'une traduction proche de la traduction de conférence (c'est-à-dire le travail de l'interprète). En une demi-heure, il n'est pas possible de rédiger intégralement la traduction du texte proposé – ou si l'on y parvient, c'est aux dépens de la réflexion sur les vraies difficultés de l'exercice. Il faut par conséquent développer tout au long de l'année une technique de prise de notes permettant d'« improviser » une traduction fluide à l'issue de cette demi-heure de préparation. Certes, les omissions (même minimes) sont à proscrire ; il faut respecter la structure syntaxique et s'efforcer de trouver les solutions les plus proches du sens de l'original. Mais il ne faut pas se focaliser sur les termes rares ou techniques et se concentrer au contraire sur la logique du texte, les constructions délicates, les expressions idiomatiques et la correction grammaticale.

Autrement dit, le jury invite les candidats à réfléchir à la gestion du temps et à la méthode de préparation. Premièrement, il faut garder l'œil sur la montre, car une demi-heure passe très vite. Deuxièmement, il vaut sans doute mieux ne pas commencer par une lecture détaillée, mais au contraire par une recherche systématique des termes, des tournures, des constructions qui poseront problème au moment de « l'improvisation » tout en veillant à garder quelques minutes à la fin pour une relecture centrée sur la cohérence d'ensemble (narrative ou argumentative). C'est de cette manière qu'on évitera par exemple les confusions sur les pronoms personnels et les possessifs (« *sein* » quand le propriétaire est féminin ou « *euer* » renvoyant à « *Sie* »).

De fait, les candidats feront bien de ne pas traduire de façon myope, mais de prendre en compte le contexte, non seulement pour s'aider toutes les fois qu'ils ne comprennent pas exactement le sens du texte de départ, mais aussi pour chercher le terme juste dans la langue d'arrivée. Ainsi, le jury n'a que légèrement pénalisé la candidate qui ignorait le sens du mot « barnum » et a proposé une solution cohérente dans le cadre d'un mariage, à savoir « table ». Dans le même extrait de *L'Art de perdre* d'Alice Zeniter (voir ci-dessous), le contexte permettait également de traduire correctement le passage au discours direct (l. 12-15) où il était exclu de recourir à un langage soutenu et des formes



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

de politesse, étant donné que c'est ici un homme ivre qui s'en prend aux jeunes femmes de son entourage. Sans une vue d'ensemble du texte, on ne peut saisir et rendre le registre lexical, notamment dans les textes littéraires.

Devant le jury, le candidat dispose de vingt minutes pour dicter lentement, de manière audible et correcte du point de vue de la prononciation, une traduction du texte de départ que le jury transcrit dans son intégralité. Il est conseillé d'exploiter pleinement ces vingt minutes et de ne pas abrégé cette phase qui, si elle est utilisée à bon escient, permet de réfléchir, tout en parlant, aux structures ou au lexique à employer – ce qui ne signifie pas, toutefois, qu'on soit autorisé à penser à haute voix et à corriger en permanence les formulations qu'on vient de proposer l'instant d'avant. La traduction doit être fluide et les corrections aussi limitées que possible.

À l'issue de la première partie de l'épreuve, la reprise dure très exactement dix minutes : elle ne saurait être ni écourtée ni prolongée. Au cours de cette discussion, le jury invite le candidat à revenir sur quelques passages sans préciser s'il attend une modification grammaticale ou lexicale. Ces séquences peuvent être plus ou moins longues selon la nature des erreurs à corriger ; en général, elles contiennent d'ailleurs plusieurs améliorations possibles. Le candidat est libre de changer sa proposition initiale, mais se gardera d'expliquer ses choix, de même que le jury se gardera de tout commentaire.

Références socioculturelles

Pour commencer, on rappellera que tous les textes de presse proposés sont en rapport avec l'actualité dans les pays de langue allemande. C'est pourquoi il faut impérativement lire non seulement la presse germanophone (ce qui est de toute façon nécessaire pour l'épreuve de traduction en français), mais aussi les articles relatifs à l'Allemagne, l'Autriche et la Suisse dans la presse francophone. Mis à part les journaux et magazines à rayonnement national, le jury recommande particulièrement de consulter les sites traitant ces sujets dans les deux langues, tels que *Deutsche Welle* (dw.de) et *VoxEurop* (voxeurop.eu/de). L'étude comparative des documents écrits, audio ou vidéo est en effet indispensable pour traduire aisément et correctement les textes de presse dans la mesure où beaucoup de termes relatifs à ces questions ne se trouvent pas dans les dictionnaires bilingues (y compris en ligne).

C'est à cette seule condition qu'on trouvera le terme juste pour parler par exemple de la « gentrification » et de l'arrivée des « bobos » dans les quartiers populaires de Berlin (voir les annales ci-dessous). De même, les termes de la mine tels que « *Zeche* » ou « *Steinkohle* » (dans un article du *Monde* du 18 novembre 2018 également reproduit en annexe) peuvent sembler au premier abord très spécialisés ; cependant, le sujet est aujourd'hui tellement important en Allemagne qu'ils ne doivent en principe poser aucun



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

problème à un candidat bien préparé. Il ne s'agit pas d'apprendre par cœur un dictionnaire, mais de fournir un travail intelligent et réfléchi sur des sujets d'actualité. Voici quelques exemples de traductions erronées qui auraient pu être évitées avec une meilleure connaissance de l'arrière-plan et un travail systématique sur le vocabulaire. On voit par-là que le mot-à-mot ne débouche pas toujours sur la bonne solution puisqu'il faut prendre en compte le contexte et les usages établis dans la langue d'arrivée.

Exemples d'erreurs relevées pendant la session 2019

Expression à traduire	Proposition du candidat	Proposition correcte
1. <u>Les gallicismes</u>		
l'histoire intellectuelle	die intellektuelle Geschichte	die Geistesgeschichte
la Grande Guerre	der Große Krieg	der 1. Weltkrieg
emblématique	emblematisch	prägend, typisch, markant
les transitions	die Transitionen	die Übergänge
2. <u>Les faux-amis</u>		
le cabinet (de consultation)	das Kabinett	die Praxis
ils faisaient pression	sie pressten	sie übten Druck aus
après sa consultation	nach seinen Konsultationen	nach seiner Sprechstunde
le groupe (industriel)	die Gruppe	der Konzern
le cliché (photographique)	das Klischee	das Foto
3. <u>Les faux-sens</u>		
le coup de froid (économique)	die Erkältung	die Flaute
le rachat de Monsanto	der Rückkauf von Monsanto	die Übernahme von M.
le natif de	der Eingeborene	der Einheimische
la numérisation	die Arbeit mit Computern	die Digitalisierung
le terrain de jeu	der Spielplatz	das Spielfeld
l'entité	die Entität	(ici) die Großbank
4. <u>Les barbarismes</u>		
l'ouragan	die *Tampest	das Unwetter, der Wirbelsturm
les écologistes	die *Ökologen	die Grünen
la conjoncture est prospère	die Konjunktur ist *prosper	die Konjunktur floriert
le geste fusionnel	die *fusionale Geste	die vertrauliche Geste
refroidir qqn	jn erkälten	jn abkühlen



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Pour compléter le travail personnel sur les documents d'actualité, un apprentissage ou une révision systématique de termes fondamentaux s'impose bien entendu ; il est en effet impardonnable que certains candidats ne maîtrisent pas des termes essentiels tels que *der/die Abgeordnete, die Landtagswahl, der/die Parteivorsitzende, die Verteidigung, die Verteidigungsministerin, das Außenministerium, der/die Grüne, die Fraktion, das Staatsbankrott, der Vertrag, der Exportstopp, der Konzern, der Jahrestag, der 1. Weltkrieg, die Pressemitteilung, das Visum, das Ruhrgebiet, die Schwerindustrie, der Bergbau, die Mine, die Zeche, die (Stein-/Braun-)kohle, die Digitalisierung, die Suchmaschine, die Kolonialzeit, der Massenmord.*

De même, les chiffres et les dates doivent venir instantanément à l'esprit, en particulier dans la référence de l'article qu'on demande de traduire à la fin (on rappellera en passant que l'on ne traduit jamais le nom des journaux, *Die Welt* n'étant pas *Le Monde*). Aussi, le jury s'est étonné d'entendre *Milliarden* pour *Millionen* ou *Pfennige* pour *Cents* : ces inadvertances font partie des pièges les plus connus de la traduction orale ; les candidats devraient donc savoir qu'il faut redoubler d'attention devant les chiffres et les dates, même les plus faciles. Par ailleurs, il faut savoir qu'on ne traduit pas les expressions en langue étrangère (par exemple « *Pactum Salis* » dans le titre d'un ouvrage), les noms propres, les prénoms et les noms de rue, ce qui n'empêche qu'on dira « *Rue d'Alsace 8* » pour « *8, rue d'Alsace* ». Enfin, on doit être en mesure de traduire correctement les lieux les plus importants – c'est-à-dire le nom des pays, de leurs habitants et les adjectifs correspondants. Les erreurs sur *Irland/irisch, Saudi-Arabien, die Slowakei* ou *Namibia* font très mauvais effet.

Prononciation

En dehors des connaissances lexicales, qui relèvent finalement de la culture générale, on soulignera qu'un professeur d'allemand doit être capable de prononcer correctement la langue cible afin d'être un modèle pour ses élèves et ne pas les induire en erreur. L'accent est donc un critère fondamental dans l'évaluation d'une traduction orale et les candidats s'assureront qu'ils maîtrisent les principes de la phonétique, surtout pour les termes pouvant prêter à confusion. Voici une liste d'erreurs qui furent sévèrement sanctionnées.

Exemples d'erreurs relevées pendant la session 2019

Prononciation du candidat

Prononciation correcte

1. La longueur des voyelles

die *Nüße

die Nüsse

die *Flüße

die Flüsse

*verrätten

verraten



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

der Stahl	der Stall
seine *Selle	seine Seele
*nunn	nun
in	ihn
denn	den
die *Wallveranstaltung	die Wahlveranstaltung
die Nuten	die Nutten
der *Wonnsitz	der Wohnsitz
die *Schriete	die Schritte
der *Staatteil	der Stadtteil
*erwiddern	erwidern

2. Le -e final [ə]

der Kohl	die Kohle
ein	eine

3. Le [x]

*wah	wach
*hoh	hoch

Comme on le voit dans le tableau ci-dessus, une mauvaise prononciation peut entraîner non seulement des faux-sens et des non-sens, mais aussi des fautes de grammaire. Rappelons donc qu'en allemand, une voyelle suivie de plus d'une consonne est quasiment toujours brève tandis que les doubles voyelles et les diphtongues sont toujours longues. C'est d'ailleurs toute la différence entre *ss*, qui vient après une voyelle courte, et *ß*, après une voyelle longue – raison pour laquelle, depuis la réforme de l'orthographe en 1996, on écrit par exemple « *Fluss* » ['flʊs] par opposition à « *Fuß* » ['fu:s].

Syntaxe

Une fois le contexte bien saisi et les principales difficultés lexicales repérées, il faut veiller à la clarté et la correction des phrases qu'on énonce. Dans le cas de phrases longues, le jury ne peut cautionner le saucissonnage des constructions complexes. Cela étant, il est évident que le calque des structures est rarement possible et que certaines constructions appellent même des renversements. Ainsi, il va sans dire que l'occupation multiple de la première position (« *mehrfache Vorfeldbesetzung* ») est à bannir, c'est-à-dire que le verbe de la principale doit en allemand occuper impérativement la deuxième position dans la principale. Il faut donc acquérir le bon réflexe dès que la phrase française commence par un complément circonstanciel ou, pire encore, par un double circonstanciel comme dans cet exemple : « Depuis le 12 décembre, sur la page d'accueil, un pot de miel remplace



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

désormais les visages » (« *Seit dem 12. Dezember ersetzt nun ein Glas Honig die Gesichter auf der Startseite* »).

Par-delà ce phénomène bien connu, il y a des cas plus délicats où un réagencement s'impose non pour des raisons strictement grammaticales, mais parce que la transposition à l'identique n'est pas correcte ou pas naturelle. Ainsi, « Michel-Ange baye aux corneilles sur ses planches » (dans un texte de Mathias Énard) appelle presque obligatoirement l'antéposition du circonstanciel : « *Auf seinem Gerüst starrt Michelangelo Löcher in die Luft* ». Dans cette perspective, on prendra soin de s'entraîner de temps à autre sur des textes présentant des phrases délicates, comme le deuxième paragraphe du texte tiré de *La Traversée de la France à la nage* de Pierre Patroin, également reproduit en annexe (« Après l'avoir réglée... »). Un candidat bien préparé doit parvenir à garder la maîtrise d'une phrase où les niveaux syntaxiques se multiplient et s'imbriquent les uns dans les autres, éventuellement à l'aide de signes (crochets, parenthèses, flèches, astérisques, marquage des subordonnants etc.) ou d'une représentation graphique sur une feuille de brouillon.

C'est à force d'entraînement au moyen d'extraits pour lesquels on dispose d'un corrigé (manuels, éditions bilingues, confrontation d'un roman et de sa traduction) qu'on peut acquérir les réactions adéquates, une bonne maîtrise de contraintes syntaxiques et un meilleur sens de la langue. On apprendra ainsi à bien gérer les appositions au sujet, fréquentes en français, qu'on peut difficilement traduire par une apposition en allemand et qu'il est préférable de transformer en relative, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

« Alignées tout près, côte à côte, leurs jambes de bois attendaient qu'ils viennent les reprendre à la fin du concert » (Nancy Huston) / « *Ihre Holzbeine, die aneinandergereiht neben ihnen lagen, warteten darauf, nach dem Konzert wieder abgeholt zu werden.* »

« Probablement instruit par le contexte français, Yannick Jadot peut également porter son regard sur nos voisins en Europe » (*Marianne*, 11.03.2019) / « *Yannick Jadot, der wahrscheinlich aus dem französischen Kontext gelernt hat, kann auch auf die europäischen Nachbarländer blicken.* »

« Actionnaire à hauteur de 15% du capital de la Commerzbank, le gouvernement allemand ne cache pas non plus de vouloir protéger ces deux établissements d'un possible rachat » (*Le Temps*, 18.03.2019) / « *Die Bundesregierung, die als Aktionär 15 % des Kapitals der Commerzbank hält, macht keinen Hehl daraus, diese beiden Geldinstitute vor einer möglichen Übernahme schützen zu wollen.* »

Dans le même ordre d'idée, on réfléchira à la transposition des participes présents et des gérondifs, également très fréquents en français, dont la traduction pose souvent problème



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

aux candidats. Parfois, la proposition qualificative est possible, mais il faut apprendre à s'en méfier, surtout si elle est longue, car elle est souvent source d'erreur. Le jury a le sentiment que certains candidats y voient un défi à relever ou un effet de style et s'engagent dans des constructions lourdes et parfois fautives ; dans bien des cas, il vaudrait mieux recourir à une subordonnée relative. Pour les propositions participiales, on se méfiera en outre de « *indem* » qui est également souvent faux ou qui conduit fréquemment à des formulations maladroites qu'on aurait intérêt à remplacer par d'autres conjonctions (*als, da, wenn...*).

Ce défaut fut particulièrement visible dans la traduction d'un extrait de *Faire mouche* de Vincent Alméndros où le phénomène était surreprésenté : « reparaisant ailleurs, haletant » fut rendu par « *und erschien woanders indem er fest schnaufte* », « en se subdivisant » par « *indem er sich ... vermehrte* », « en prenant garde » par « *indem wir aufpassten* » et « en continuant d'avancer... » par « *indem ich weiterlief* ». Même si cette accumulation n'est peut-être pas très réussie en français, une telle multiplication de « *indem* » est tout bonnement impossible en allemand, ne serait-ce que parce que la conjonction est ici plusieurs fois incorrecte du point de vue du sens. Il s'imposait de trouver des variantes comme « *und tauchte an anderer Stelle japsend wieder auf* », « *indem er sich aufteilte* », « *und dabei aufzupassen* » et « *beim Weitergehen* ».

Morphologie

Il convient à cet endroit de souligner que les fautes de grammaire, auquel le jury donne toujours la priorité lors de la reprise, sont celles qui justifient les notes les plus basses. Il y a en effet des erreurs qu'on peut considérer comme éliminatoires. Il s'agit par exemple de formes verbales scandaleuses, dont certaines tiennent à une prononciation erronée (« **liet* » pour « *litt* » ou « *fehlt* » pour « *fällt* » par exemple), mais dont la plupart témoignent d'une ignorance crasse des verbes irréguliers : « *fließ* » pour « *floss* », « **fangte* » pour « *fang* », « **scheinte* » pour « *schien* » ou même « **willen* » pour l'infinitif « *wollen* ». Un candidat à l'agrégation d'allemand ne devrait pas non plus ignorer que « *folgen* » se conjugue avec l'auxiliaire « *sein* », que tous les verbes pronominaux forment leurs temps composés avec « *haben* », que les verbes sans particule inséparable exigent (sauf pour les verbes d'origine française) le préfixe verbal *ge-* ou que la double conjonction « *als ob* » exige le subjonctif. Le jury n'a pas été moins surpris par le grand nombre d'erreurs sur la valence de verbes fondamentaux, par exemple des composés commençant par *er-* (« *erwarten* ») ou *be-* (« *beantworten* », « *befragen* ») utilisés avec le datif, « *bitten* » ou « *treiben* » suivis du datif ou au contraire « *danken* », « *verdanken* », « *folgen* » suivis de l'accusatif, et enfin par des erreurs comme « *antworten *an + datif* » ou « *zittern *für* ».



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

À l'égard des substantifs, le jury a le plus grand mal à accepter qu'on oublie la terminaison -n au datif pluriel, qu'on utilise « von » en lieu et place d'un génitif, qu'on postpose des épithètes détachées sur le modèle du français (par exemple « Louise de Corré, [...] schön und schüchtern » au lieu de « die schöne und schüchterne Louise [...] ») ou qu'on ne sache pas décliner les adjectifs (ainsi « unser *improvisierte Fahrer » pour « unser improvisierter Fahrer »). Enfin, il attend d'un candidat à l'agrégation d'allemand qu'il maîtrise, c'est-à-dire décline correctement les masculins faibles tels que « der Präsident », « der Produzent » ou « der Riese », pour lesquels il a hélas entendu des formes prouvant le contraire.

Il y a également des pluriels pour lesquels les candidats n'ont pas droit à l'erreur, étant donné qu'il existe pour un grand nombre de substantifs des principes qu'on trouvera aisément dans des manuels de grammaire et qu'on se doit de connaître. Ainsi, le jury a été choqué par des erreurs comme « die *Besuchern » car les masculins en -er ne subissent aucun changement au pluriel (contrairement aux masculins faibles comme « der Bauer/Bauern » ou « der Nachbar / Nachbarn », qu'il faut connaître, comme on vient de le rappeler). Il s'est aussi étonné d'entendre autant de pluriels en -en pour des masculins ou des neutres finissant par une consonne et ne pouvant pas faire partie non plus des masculins faibles (« *Gebüschen », « *Lauten », « *Pilzen », « *Monaten », « *Sätzen »). Il a déploré l'absence d'inflexion pour les masculins susceptibles de métaphonie (« *Stalle » au lieu de « Ställe » par exemple) ou la présence d'une double marque de pluriel, à la fois masculine et féminine, contradictoire en soi (« *Nägeln » au lieu de « Nägel » ou « Hügeln » au lieu « Hügel »). Pour terminer sur ce point, il y a des substantifs qui acceptent plusieurs pluriels en fonction du sens (par exemple « Gesicht » ou « Land »), qui sont recensés dans les grammaires et qu'il s'impose de connaître. La même remarque vaut bien entendu pour le genre des substantifs, dont beaucoup obéissent à des règles qu'on trouvera sans peine dans les manuels (le féminin « *die Porsche », par exemple, n'est pas acceptable).

À l'attention des futurs candidats, on prendra la peine d'attirer l'attention sur l'expression du temps, qui donne lieu à de fréquentes inexactitudes et qui doit par conséquent faire l'objet de révisions systématiques. On ne peut pas traduire « le 21 décembre » par « der 21. Dezember » (sauf, bien entendu, s'il s'agit du sujet). La première solution consiste à employer un groupe prépositionnel, mais il faut alors non seulement différencier « an » et de « in » (l'emploi de « an » devant « Jahr » ou « Woche » est une faute grave), mais aussi décliner correctement (« an den dritte Dezember » est doublement faux car il faut ici employer le datif et accorder l'adjectif : « am dritten Dezember »). La deuxième possibilité consiste à employer l'accusatif, mais cela n'est possible que dans les expressions les plus courantes, comme « letzte Nacht » ou « dieses Jahr ». On ne peut pas dire en revanche « diesen November » : seul « im November dieses Jahres » est correct. Dans le cas de la date, les deux solutions sont possibles ; on notera toutefois qu'il est souhaitable de garder



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

le même cas dans l'apposition, c'est-à-dire de préférer le datif à l'accusatif dans une phrase comme « *Der Text ist am Samstag, dem dritten März, erschienen.* »

À ce propos, on rappela encore quelques évidences, à savoir que « 15 jours » (au sens de deux semaines) se dit en allemand « *14 Tage* », que la préposition « *bis* » est suivie de l'accusatif quand il n'y a pas d'article et d'une autre préposition dans le cas contraire (« *bis *seinem Tod* » est ainsi doublement erroné) et que « de ... à » se dit « *von... bis* ». Par ailleurs, « seulement » ou « ne ...que » ont été traduits presque exclusivement par « *nur* » alors que « *erst* » s'impose dès que le processus n'est pas définitif : on dira ainsi « *der jüngste war 20 Jahre alt, der älteste erst 34* » parce que ce dernier n'est pas mort et, au contraire, « *dorthin war ich nur ein einziges Mal gegangen, und zwar 2008* » parce que le narrateur n'y est (définitivement) plus retourné depuis.

Au titre des révisions grammaticales qui s'imposent, on insistera enfin sur l'importance de la spatialisation. Il s'agit tout d'abord de maîtriser le sens premier des prépositions. Il y a des erreurs difficilement excusables car elles concernent des expressions courantes comme « *auf den ersten Blick* » (et non « *beim* »), « *an einem Ort* » (et non « *in* »), « *an der Front* » (et non « *bei* ») ou « *an der Börse* » (et non « *in* »). Les erreurs sur la préposition « *an* » révèlent en outre une incompréhension profonde du système prépositionnel, que confirment d'autres erreurs, notamment sur la préposition « *aus* » : « *ein Fluss aus der Donau* » est un non-sens de même que « [...] *der aus seiner Großmutter kommt* » (censé traduire « qui lui vient de sa grand- mère ») sans parler de la confusion entre « *aus* » et « *auf* », qui est une aberration au regard de la représentation spatiale dans les langues germaniques.

Un certain nombre de textes littéraires présentaient en outre pour principale difficulté la différence entre le directif (« *wohin* ») et le locatif (« *wo* »). Il est absolument nécessaire qu'un candidat maîtrise parfaitement ces notions, car elles se révèlent indispensables, y compris dans les conversations de la vie courante. Ainsi, les verbes de mouvement comme « *stellen* », « *legen* », « *setzen* » exigent un accusatif car ce sont des directifs tandis que les verbes de position qui leur correspondent (« *stehen* », « *sitzen* », « *liegen* ») demandent quant à eux le datif. On peut citer d'autres exemples où l'emploi du directif devrait être évident : « *er hatte ihn in *seinem Büro gerufen* » ou « *wir gingen... in einem Wald* » (pour dire « nous pénétrâmes dans une forêt ») prouvent à l'évidence que cette différence essentielle entre locatif et directif n'est pas maîtrisée. Le même constat vaut pour « *er wollte gleichzeitig überall gehen* » au lieu de « *überallhin gehen* ».

Pour terminer, il y a des cas qui s'avèrent plus difficiles. Dans la proposition « des branches et des brindilles se cassaient [...] sous nos chaussures », le locatif s'impose (« *unter unseren Schuhen* » et non « *unter unsere Schuhe* ») car l'ensemble du processus (se casser) a lieu dans le même lieu (sous les chaussures). De même pour « [le chien] [...] disparaissant derrière les fourrés, puis reparaisant ailleurs » qui se traduit par



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

« *verschwand im Gestrüpp und tauchte dann anderswo / irgendwo anders wieder auf* » car disparition aussi bien qu'apparition ont lieu en un seul et même lieu.

Conclusion

Cette année encore, le jury a estimé nécessaire d'attribuer à plusieurs prestations une note éliminatoire : il s'agissait de traductions dans lesquelles le nombre et surtout la gravité des fautes commises et non corrigées pendant l'entretien trahissaient à la fois une maîtrise de la langue et une connaissance des réalités culturelles incompatibles avec les fonctions auxquelles donne accès le statut d'agrégé, en l'occurrence des énoncés dépourvus de sens ou incompréhensibles, des illogismes et des solutions incohérentes prouvant que la logique textuelle n'était pas comprise, des fautes de grammaire élémentaires comme des formes verbales inexistantes (en particulier sur les verbes irréguliers), des erreurs sur les temps simples (impératif, erreur sur la personne ou le nombre) et des erreurs d'ordre syntaxique (notamment erreur sur la place du verbe).

En conclusion, il faut insister sur le fait que l'épreuve est difficile, mais possible pour un candidat bien préparé, quelle que soit sa langue maternelle (ou langue A). Le jury attend la production d'un texte fluide, clair, immédiatement compréhensible, sans faute de langue caractérisée, et dont le sens se rapproche autant que faire se peut du texte de départ. Pour cela, le candidat doit exploiter l'ensemble des vingt minutes dont il dispose (il ne sert à rien de terminer la traduction en un quart d'heure car le temps ainsi gagné n'est pas reporté sur la discussion) afin de réfléchir tout en parlant à la meilleure solution trouvée pour transposer la phrase sur laquelle on travaille. Les dix minutes de discussion qui suivent ont pour objectif de corriger les erreurs les plus graves afin d'améliorer au maximum la traduction orale : le candidat ne doit pas proposer de manière presque automatique une variante à laquelle il avait pensé en amont, mais plutôt se demander quel(s) problème(s) lui a/ont échappé, c'est-à-dire essayer d'analyser le passage désigné par le jury en fonction des priorités énoncées dans le présent rapport.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ANNALES

Vincent Borel, *Richard W*, Paris, Sabine Wespieser, 2013

Cet extrait tiré de *Richard W* nous plonge dans les débuts d'une amitié profonde et conflictuelle entre le jeune universitaire Nietzsche et le quinquagénaire Wagner, qui jouissait alors déjà d'une grande renommée. L'extrait se déroule dans la villa de Tribtschen à Lucerne. Comme le montre très bien cet extrait, leur relation est marquée par la grande admiration du philosophe pour le compositeur, mais annonce en même temps une relation tumultueuse. Ainsi, l'extrait retenu recourt fortement au champ lexical des sentiments, qu'il s'agisse des substantifs ou des verbes. Le jury doit avouer qu'il ne s'était pas attendu à des contresens ou barbarismes sur « silhouette », « impétuosité », « grossièreté » et sur la métaphore du champignon, qui fut traduit à tort par le terme « *Schimmel* » (c'est-à-dire les champignons au sens de « moisissures ») alors que le narrateur parle ici de nuages. Sur le plan grammatical, ce texte présente avant tout d'intéressantes difficultés relevant de la spatialisation, dont on a montré l'importance ci-dessus.

Parvenu au sommet de Tribtschen, le jeune professeur a deviné, derrière les hautes herbes, le toit massif, chapeauté de quatre faces très pentues pour se prémunir des neiges abondantes. Le voir accélère son pouls. La villa l'intimide, elle semble la tête d'un géant assoupi dans la verdure. Il hésite devant le panneau mettant en garde le voyageur, car, de l'intérieur, lui parviennent les accords d'un piano furieux. Il gravit le perron et frappe. Vreneli ouvre la porte. L'homme au regard doux tend timidement sa carte de visite : Friedrich Nietzsche, puis s'en repart en direction du lac.

Vreneli avertit Wagner de cette visite. Le maître balaye l'annonce d'un revers de main et se remet au piano, agacé car l'interruption a suspendu sa concentration. Il en est à cet instant délicat où la difficulté ne tient pas à la nécessité d'avoir des idées, mais de canaliser leur afflux. L'énervement et l'inquiétude lui viennent du fait de devoir choisir et ordonner. Et surtout, il commence à avoir faim. Alors la curiosité l'emporte. De la fenêtre, il observe la silhouette qui a coupé à travers la prairie, les mains ouvertes pour caresser les herbes de mai. Ce geste fusionnel l'intrigue.

À cette heure, le lac est un puzzle de pastels bleus. Les premiers champignons des cumulus, annonciateurs, d'un orage en fin de soirée, bourgeonnent vers Andermatt. Nietzsche s'assoit sur un banc et respire à pleins poumons. Ainsi donc, voici l'asile de Wagner. [...]

La personnalité du musicien l'a séduit. Il possède en lui une impétuosité, un appétit, une urgence qui, pour le plus grand nombre, surtout les superficiels,



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

peuvent s'apparenter à de la mauvaise éducation, voire à de la grossièreté. Mais impossible de lui en tenir rigueur : sa conversation à l'érudition originale est un luxe qui fait pâlir les apparences et détruit la carapace du conventionnel.

Pierre Patrolin, *La Traversée de la France à la nage*, Paris, J'ai Lu, 2013

Cet extrait de *La traversée de la France à la nage* (*Frankreich durchschwimmen*) présente un scénario loufoque, difficile à comprendre sans le titre : après avoir passé la nuit dans une chambre d'hôte, le narrateur poursuit son voyage non par la route, mais à contrecourant. Cette situation offre l'occasion de vérifier dans quelle mesure le candidat maîtrise la description de l'espace et des mouvements (locatif *versus* directif). Par la même occasion, elle permet de contrôler la connaissance des formes verbales puisque le texte, qui commence de manière classique au passé simple, passe brutalement au présent de l'indicatif lorsque le compte rendu de l'action cède la place aux sensations du personnage. Enfin, il contient une longue phrase (tout le deuxième paragraphe) qui demande au traducteur de bons réflexes syntaxiques : il n'est pas possible de suivre linéairement la construction de la phrase française (puisque le verbe de la principale viendrait en troisième position) si bien qu'il est nécessaire de transformer la deuxième subordonnée en principale avant de transformer la principale en subordonnée (*Nachdem ich sie beglichen hatte, entfernte ich mich und fragte mich, ob ich mich auch hätte bedanken müssen, als ich...*).

J'avais passé une excellente nuit chez mes nouveaux amis. Après un copieux déjeuner sur la terrasse qui domine le fleuve, du pain frais, des confitures maison, du café brûlant dans une fine tasse de porcelaine, je m'apprêtais à louer son hospitalité avant de prendre congé, à vanter la chaleur de son accueil, quand il me présenta la note.

Après l'avoir réglée, tandis que je m'éloignais en me demandant encore si j'aurais dû aussi le remercier, au terme d'une magnifique allée cheminant à travers les vieux arbres du parc, j'aperçus, sur la gauche du portail ouvert sur la route, le panneau coloré qui certifiait que cette maison d'hôte était de qualité, et les petits épis alignés au-dessus de l'affichette pour témoigner du confort, du sérieux, et de l'indéniable dynamisme commercial de cet établissement.

Le long du chemin, la rosée s'évapore. La terre sèche aussi. Après une grande parcelle de vignoble, les feuilles de vignes, les grappes de grains noirs, les éclats crayeux des cailloux de toutes tailles qui parsèment le sol, et les galets déposés par les eaux, enserrés dans une terre grasse et compacte, je retrouve la rivière. L'eau paraît presque chaude, une légère vapeur en monte dans la fraîcheur du matin, elle s'étale sur le fleuve, sans parvenir à se hisser jusqu'aux



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

premières branches penchées au-dessus du flot. Au moment d'y plonger, d'y jeter mon sac devant moi, j'hésite. Je ne sais ce qui me pousse à recommencer tous les jours, à reprendre l'eau tous les matins. À poursuivre une si dérisoire épopée. Une expédition sans objet, sans but plutôt. Sinon celui de ne pas abandonner. Comme l'eau justement, celle des sources et des ruisseaux, qui coule, sans jamais renoncer. Toujours dans le même sens. De haut en bas. En suivant la pente. Une pente qui me fait aujourd'hui obstinément remonter le courant.

Alice Zeniter, *L'Art de se perdre*, Paris, Flammarion / Albin Michel, 2017

Cet extrait est intéressant pour ses changements de registre entre récit et discours direct. Le lexique et les expressions figées comportent également quelques difficultés : « quand N. gratte sa mémoire » (« wenn N. in ihrer Erinnerung wühlt/kramt »), « la robe blanche et rose ... en tissu synthétique brillant » (« das weiß-rosa Kleid aus glänzendem Polyester/schimmernder Kunstfaser »), « silhouette tardivement adolescente avec ses casquettes, ses vestes de survêtement fluo et son chômage désabusé » (« seine lange, jung gebliebene Erscheinung mit Schirmmützen und Trainingsjacken in Neonfarben und seine desillusionierte Arbeitslosigkeit »), « s'attarder encore » (« weiter trödeln/zurückbleiben »), « il traînait sur les bancs du terrain de jeu » (« er lümmelte/hing auf den Bänken des Bolzplatzes (he)rum »). Par ailleurs, ce texte permet de vérifier la maîtrise des pronoms personnels, des adjectifs possessifs et (à nouveau) de la spatialisation.

Quand Naïma gratte sa mémoire avec patience et acharnement, elle en déterre de petits morceaux d'images : la robe blanche et rose de Fatiha, en tissu synthétique brillant, le barnum pour le vin d'honneur dans le jardin de la salle des fêtes, le portrait du président Mitterrand dans la mairie (il est trop vieux pour ça, avait-elle pensé), les paroles de chanson de Michel Delpech sur le Loir-et-Cher, le visage empourpré de sa mère (Clarisse rougit par les sourcils, ça a toujours amusé ses enfants), celui douloureusement contracté de son père et puis les propos de Mohamed – elle le revoit maintenant, titubant au milieu des invités en plein après-midi, dans un costume beige qui le vieillissait.

Qu'est-ce que vous croyez qu'elles font vos filles dans les grandes villes ? Elles disent qu'elles partent pour leurs études. Mais regardez-les : elles portent des pantalons, elles fument, elles boivent, elles se conduisent comme des putes. Elles ont oublié d'où elles viennent.

Cela fait des années qu'elle n'a pas vu Mohamed à un repas de famille. Elle n'avait jamais fait le lien entre l'absence de son oncle et cette scène qui



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ressurgit dans sa mémoire. Elle avait simplement pensé qu'il avait enfin commencé sa vie d'adulte. Il était longtemps resté dans l'appartement de ses parents, silhouette tardivement adolescente avec ses casquettes, ses vestes de survêtement fluo et son chômage désabusé. La mort d'Ali, son père, lui avait donné une excellente raison de s'attarder encore. Sa mère et ses sœurs l'appelaient par la première syllabe de son prénom, étirée à l'infini, d'une pièce à l'autre de l'appartement ou bien par la fenêtre de la cuisine quand il traînait sur les bancs du terrain de jeu :

— Moooooooooooo !

Naïma se souvient que lorsqu'elle était petite, il venait de temps en temps passer le week-end chez eux.

« Berlin la bohème », *Challenges*, 12 juillet 2018

Cet extrait de *Challenges* peut paraître à première vue anecdotique : c'est une présentation touristique du quartier de Prenzlauer Berg. En réalité, il contient de nombreuses difficultés lexicales, qui tiennent moins aux termes spécifiques de l'urbanisme (« gentrifié », « rénovations », « l'immobilier ») qu'aux expressions à la mode comme « le coin le plus branché de Berlin » (« *das trendigste Stadtviertel* », « *die hip[p]ste Ecke* », « *der beliebteste Kiez* »), « ce boboland germanique » (« *dieses deutsche Bionade-Biedermeier-Land* ») ou « les bohèmes chics » (« *die smarten Yuppies* », « *die schicken Hipster* »). Dans ce genre de situation, il faut se garder de paniquer et proposer la solution la moins risquée à laquelle on parvient dans le temps imparti en se disant que le jury est bien conscient de la gageure. Ce qui fut finalement décisif à l'issue des deux prestations entendues, c'est le reste : la traduction du nom du journal (à proscrire !), une prononciation déplorable, des omissions, de graves faux-sens et surtout des fautes de langue impardonnables sur le comparatif, le genre ou le pluriel des substantifs. Voilà sur quoi un candidat à l'agrégation d'allemand doit concentrer ses efforts.

Pourquoi vouloir découvrir le coin le plus branché de Berlin, Prenzlauer Berg, avec un des écrivains les plus lus en France ? Pourquoi demander à un natif de Manhattan de raconter cette partie de la capitale allemande, jadis sise en RDA ? D'abord, parce que Douglas Kennedy y a acheté un deux-pièces, il y a douze ans, et qu'il y vit, depuis, quelques semaines par an. Ensuite, parce qu'il est épris de la culture européenne et est fier d'avoir un passeport irlandais qui lui vient de sa grand-mère. Enfin, parce qu'il a également acquis un pied-à-terre au bord du canal Saint-Martin, à Paris, et un loft à Shoreditch, à Londres, deux quartiers dont l'atmosphère rappelle celle de ce boboland germanique. [...]



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Contrairement à beaucoup d'arrondissements de Berlin, Prenzlauer Berg a été préservé des ravages de la guerre et de la folie architecturale communiste. Des décennies durant, le quartier est resté intact, harmonieux, confit dans son jus. Avec la réunification, il a d'abord été envahi par les anarchistes. Puis des rénovations ont eu lieu tous azimuts. Les rues se sont gentrifiées. Les bohèmes chics sont arrivés, ainsi que des diplomates attirés par la proximité du ministère des Affaires étrangères. Les loyers ont grimpé, les somptueuses façades ont été repeintes dans des tons pastel. Celle de Douglas Kennedy a deux couleurs : rouge foncé et jaune. Il a acheté son pied-à-terre en 2006, à l'époque où l'immobilier était très abordable. « J'ai payé le prix d'une voiture, précise-t-il. Pas une Porsche, mais une belle berline. J'ai fait une bonne affaire. » [...]

Nos pas nous mènent à la grande place emblématique de Prenzlauer Berg : la Kollwitzplatz. Käthe Kollwitz, peintre et sculptrice adulée en Allemagne, fut une passionaria pacifiste des années 1920. Le jeudi a lieu un marché bio, qui commence à midi pour laisser le temps aux producteurs du Brandebourg tout proche de proposer la récolte du matin.

« Allemagne : le président turc Recep Tayyip Erdogan en visite d'État pour normaliser les relations », *Le Monde*, 27 septembre 2018

Cet article du *Monde* présentant les difficultés des relations germano-turques aborde un sujet brûlant depuis plusieurs années, auquel les candidats devaient par conséquent être préparés. Il évoque les tensions entre les deux pays et anticipe la volonté de changement que le président Erdogan devait exprimer lors de sa visite officielle en Allemagne. Le journaliste qualifie cette visite de dégel (« *Tauwetter* »). Ce texte ne présente pas de difficultés particulières sur le plan lexical, sinon le vocabulaire des institutions qu'il faut impérativement connaître. Par ailleurs, cet extrait se caractérise par un nombre important de participiales qui constituent (comme cela a été dit plus haut) une difficulté classique qu'il faut savoir résoudre.

Normaliser la relation entre Berlin et Ankara : telle est la priorité du président turc, Recep Tayyip Erdogan, attendu pour une visite d'État controversée en Allemagne, de jeudi 27 à samedi 29 septembre. « *Cette visite a pour objectif de mettre définitivement fin à la période [de tensions] traversée par nos relations bilatérales ces dernières années* », a-t-il indiqué, dimanche 23 septembre, avant de s'envoler vers New York pour la 80^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. [...]

Dix-huit mois après avoir qualifié les dirigeants allemands de « nazis » en raison de leur refus d'autoriser la tenue de meetings électoraux outre-Rhin



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

avant le référendum constitutionnel turc du 16 avril 2017, M. Erdogan semble revenu à de meilleurs sentiments. Ulcéré par le manque d'empathie des capitales occidentales au moment du putsch du 15 juillet 2016, le président turc leur en avait gardé une rancune tenace. Désormais, il veut passer l'éponge. Ses diatribes enflammées contre l'Allemagne et ses dirigeants ont cessé.

Reçu en grande pompe par le président allemand Frank-Walter Steinmeier, qui donnera un dîner d'État en son honneur, vendredi 28 septembre, M. Erdogan voit dans ce déplacement l'occasion de rehausser son prestige. Sa visite, qui intervient alors que l'UEFA doit dire, jeudi, qui de l'Allemagne ou de la Turquie accueillera l'Euro 2024 de football, a surtout lieu à un moment crucial pour la Turquie, laquelle, confrontée à une crise diplomatique d'ampleur avec les États-Unis, se retrouve menacée d'isolement et donc plus encline à resserrer ses liens avec ses partenaires européens. [...]

Pour autant, le dégel « définitif » voulu par M. Erdogan est loin d'être acquis. Des contentieux demeurent, dont le maintien en prison de plusieurs binationaux accusés par les autorités turques de collusion avec des organisations « terroristes », le mouvement de l'imam Fethullah Gülen et le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

« La Ruhr, orpheline de son industrie lourde, mise sur la culture », *Le Monde*, 18 novembre 2018

La traduction de cet article exige d'abord des connaissances civilisationnelles et lexicales qu'on ne peut acquérir qu'en lisant régulièrement la presse : *das Ruhrgebiet, die Schwerindustrie, der Bohrturm, die Zeche, der Bergbau, die Dienstleistungsgesellschaft, die Steinkohle, der Stahlbaron, der Konzern* etc. Au-delà du vocabulaire thématique, il faut trouver des traductions adéquates pour des expressions imagées telles que « orpheline de son industrie lourde » (« nach dem Verlust ihrer Schwerindustrie »/« ihrer Schwerindustrie beraubt »), « le ciel semble moins bas » (« der Himmel hängt nicht mehr so tief »), « on cultive la culture minière » (« man pflegt die Bergbau-/Zechenkultur »). L'article comporte plusieurs phrases complexes qui demandent une bonne maîtrise de la syntaxe. Enfin, la traduction du verbe de modalité dans l'expression « doit fusionner » à la fin de l'avant-dernier paragraphe s'est avérée difficile. *Devoir* n'exprime pas ici une obligation ou une nécessité, mais l'idée d'un projet à venir (d'ailleurs abandonné entre-temps) et doit par conséquent être traduit par *sollen* et non par *müssen*.

Dans la Ruhr, le paysage a changé. Le ciel semble moins bas, les bâtiments sont moins noirs, on respire un air meilleur. Les cheminées et têtes de puits ont disparu ou sont devenues des attractions touristiques. À Essen, le Zollverein,



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

musée consacré à la mine dans la région, est devenu un des sites les plus visités d'Allemagne. Il abrite actuellement une exposition du photographe Albert Renger-Patzsch (1897-1966) qui fut l'un des photographes emblématiques de la Ruhr industrielle de l'entre-deux guerres. Ici, on cultive d'autant plus la culture minière qu'elle est en train de disparaître.

La culture est l'un des grands espoirs des politiques locaux pour redonner de l'attractivité à la région. Car le « changement de structure » (*Strukturwandel*), cette expression consacrée qui signifie la transition de l'industrie lourde à une économie de services et de nouvelles technologies, est à la peine, bien qu'on s'y prépare depuis longtemps. Les derniers chapitres du déclin sont en cours d'écriture : la dernière mine de charbon (houille) souterraine en activité, à Bottrop, fermera définitivement ses portes le 21 décembre. Le département acier de ThyssenKrupp, héritier des grands patrons de l'acier, qui compte encore 14 000 salariés à Duisbourg, doit fusionner avec l'indien Tata. L'avenir de la production dans la région est incertain, de même que la forme future du groupe qui vient de décider de scinder ses activités en deux. En 2014, l'ancienne usine d'Opel de Bochum, qui employait autrefois 22 000 salariés, a fermé ses portes.

Les grands employeurs industriels n'existent plus dans la Ruhr. Le charbon et l'acier sont en voie de disparition. En d'autres termes, les fondements culturels de cette région qui a fait entrer l'Allemagne dans l'ère industrielle sont peu à peu en train de se dissoudre. « À Oberhausen ou Duisbourg, là où il y avait une ancienne industrie, on souffre. »

SOURCES DES TEXTES À TRADUIRE

PRESSE

« Berlin la bohème », *Challenges*, 12 juillet 2018

« Otto Dix, in extenso », *Le Monde*, 31 juillet 2018

« Allemagne : le président turc Recep Tayyip Erdogan en visite d'État pour normaliser les relations », *Le Monde*, 27 septembre 2018

« Émissions de CO₂ des voitures : l'Allemagne freine les ambitions de l'Europe », *Le Monde*, 10 octobre 2018

« En Allemagne, l'impossible anniversaire du 11 Novembre », *Le Monde*, 1^e novembre 2018

« La Ruhr, orpheline de son industrie lourde, veut miser sur la culture », *Le Monde*, 18 novembre 2018



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

-
- « L'Allemagne prépare sa première loi sur l'immigration de travail », *L'Opinion*, 21 novembre 2018
- « L'œil sur la Chine, Berlin renforce son contrôle des investissements étrangers », *Le Point*, 19 décembre 2018
- « Allemagne : artistes, radicaux, ils défient l'extrême droite », *L'Express*, 24 décembre 2018
- « L'économie de l'Allemagne montre ses faiblesses structurelles », *Le Monde*, 15 janvier 2019
- « L'Allemagne face au casse-tête de la sortie du charbon », *Les Échos*, 17 janvier 2019
- « Les automobiles allemands menacés de brider leur vitesse », *Les Échos*, 19 janvier 2019
- « Allemagne : "l'affaire des consultants" secoue le ministère de la défense », *Le Monde*, 31 janvier 2019
- « Et si l'Allemagne était la grande malade de l'Europe ? », *Le Monde*, 7 mars 2019
- « Écologie "ni de gauche ni de droite" : la stratégie à l'allemande de Yannick Jadot », *Marianne*, 11 mars 2019
- « Angela Merkel gouverne-t-elle encore l'Allemagne ? », *Le Point*, 12 mars 2019
- « L'Allemagne va accélérer la restitution de restes humains datant de l'époque coloniale », *Le Monde*, 14 mars 2019
- « En Allemagne, un mariage bancaire bancal », *Le Temps*, 18 mars 2019
- « Quand les députés français et allemands font assemblée commune », *Les Échos*, 25 mars 2019
- « L'Allemagne prolonge de six mois le gel des ventes d'armes à l'Arabie saoudite », *Le Monde*, 29 mars 2019
- « Bayer : le rachat de Monsanto vire au cauchemar », *Le Monde*, le 29 mars 2019

LITTÉRATURE

- Vincent Almindros, *Faire mouche*, Paris, Minuit, 2018
- Thierry Beinstingel, *Vie prolongée d'Arthur Rimbaud*, Paris, Fayard, 2016
- Vincent Borel, *Richard W*, Paris, Sabine Wespieser, 2013
- Olivier Bourdeaut, *Pactum Salis*, Le Bouscat, Finitude, 2018
- Laurent Carpentier, *Les Bannis*, Paris, Stock, 2015



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Sorj Chalandon, *Le quatrième mur*, Paris, Grasset, 2014

Lise Chasteloux, *Un Destin russe*, Paris, Gallimard, 2016

Antoine Choplin, *La nuit tombée*, Lyon, La fosse aux ours, 2012

Agnès Desarthe, *Ce cœur changeant*, Paris, L'Olivier, 2015

Mathias Énard, *Boussole*, Arles, Actes Sud, 2015

Mathias Énard, *Parle-leur de batailles, de rois et d'éléphants*, Arles, Actes Sud, 2010

Éric Fottorino, *Dix-sept ans*, Paris, Gallimard 2018

Patrice Franceschi, *Dernières nouvelles du futur*, Paris, Grasset, 2018

René Frégny, *Je me souviens de tous vos rêves*, Paris, Gallimard 2016

Nancy Huston, *Lèvres de pierre*, Arles, Actes Sud, 2018

Régis Jauffret, *Microfictions 2018*, Paris, Gallimard, 2018

Vincent Jolit, *Clichy*, Paris, La Martinière, 2013

Maylis de Kerangal, *Un monde à portée de main*, Paris, Gallimard, 2018

Pierre Patrolin, *La traversée de la France à la nage*, Paris, P.O.L., 2012

Atiq Rahimi, *Maudit soit Dostoïevski*, Paris, Gallimard, 2012

Alice Zeniter, *L'Art de perdre*, Paris, Flammarion / Albin Michel, 2017



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

TRADUCTION ORALE EN FRANÇAIS

Rapport présenté par Sylvie Delabre, Eric Dortu, Alice Howaldt-Bouhey

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : 86

Moyenne : 3,99

Répartition des notes :

Notes	Nombre de candidats
00	10
00,25	5
00,5	4
1	6
2	6
3	13
4	7
5	3
6	3
7	4
8	8
9	2
10	3
11	1
12	3
13	2
14	1
15	2
16	
17	1
18	2

Dans l'épreuve de traduction orale de l'allemand vers le français, le candidat dispose de 20 minutes pour présenter sa version française d'un texte allemand de 300 mots environ, tiré de la presse ou d'œuvres littéraires. À l'issue de ce premier jet, 10 minutes sont



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ensuite consacrées à l'entretien, au cours duquel le jury incite par ses questions le candidat à revenir sur ses premières propositions et à apporter des améliorations dont il sera tenu compte dans la notation. En amont, un temps de préparation d'une heure est accordé au candidat, qui doit, au cours de cette phase, à la fois réfléchir à sa traduction et préparer son exposé sur le sujet de grammaire. Même si les coefficients attribués diffèrent, il paraît judicieux de répartir son temps à parts égales entre les deux exercices, car moins de trente minutes ne permettent pas d'accorder suffisamment d'attention aux phénomènes grammaticaux, qui présentent aussi l'intérêt d'alerter le candidat sur les difficultés de traduction. Soulignons ici que les deux parties de l'épreuve sont étroitement liées. Le temps de préparation réduit implique que le candidat propose quasiment au pied levé une traduction juste, fluide, agréable à entendre, et il lui faut pour cela se détacher de la méthode de travail qu'il a pu utiliser lors de l'épreuve écrite. Il est donc déconseillé d'utiliser la phase de préparation pour rédiger intégralement sa traduction, car cela ne peut se faire qu'au détriment de la nécessaire réflexion sur le texte proposé. Le jury observe en outre de la part des candidats ayant l'habitude de se reposer sur un brouillon entièrement rédigé un grand manque de réactivité lors de l'entretien, pour ne pas dire l'incapacité à proposer des solutions de remplacement. Il faut, lors de la préparation, concentrer son attention sur les difficultés, en particulier sur les difficultés syntaxiques, afin de bien comprendre la cohérence du document, essentielle à la réussite de l'épreuve. Le candidat doit garder à l'esprit qu'il ne va pas traduire des phrases indépendantes les unes des autres, mais qu'il s'agit de mettre en relation les différents éléments du texte pour en percevoir la cohérence.

Si le temps de préparation est réduit le jour de l'oral, et si l'épreuve ne comporte pas de « programme », cela ne signifie pas pour autant qu'elle ne se prépare pas, bien au contraire. Si l'on ne veut pas oblitérer ses chances de réussite, il faut se soumettre tout au long de l'année à un entraînement régulier, comme cela a déjà été souligné dans de précédents rapports. C'est afin que chacun puisse se préparer en connaissance de cause que nous allons donner ici des conseils fondamentaux qui nous ont été inspirés par les candidats interrogés cette année.

LA COMPRÉHENSION : GRAMMAIRE, LEXIQUE, FAITS DE CIVILISATION

Si le jury est conscient de la difficulté de l'épreuve et ne s'offusque pas que subsistent certaines maladresses et erreurs dans les traductions proposées, il pénalise lourdement les candidats qui commettent de graves erreurs de compréhension, que celles-ci résultent d'un mauvais décodage grammatical ou d'une faiblesse lexicale patente.

On ne saurait en effet accepter qu'un agrégé confonde le « s » du génitif saxon avec la terminaison du nom propre, et parle par exemple des « textes de Kromreis » pour traduire « *Kromreis Texte* », alors que la phrase précédente l'informe de la parution de l'ouvrage



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

de Claudia Kromrei (« *von Claudia Kromrei* »). De même, savoir reconnaître si « *lukrativer* » est ou non une forme de comparatif est bien le moins que l'on puisse attendre à ce niveau. Il faut aussi être capable de décoder une phrase longue comme « *Jener Amüsiertheit nur knapp unterdrückende Blick, mit dem sie einst ihr Mobiltelefon, auf dem der Rücktritt des Kopierbarons Guttenberg zu lesen war, an Annette Schavan weiterreichte, war einer der wenigen Momente, in dem sich Angela Merkel etwas anmerken ließ* », sans se perdre entre qualificative et relatives. **La connaissance des règles grammaticales** est indispensable pour accéder au sens et le rendre ensuite correctement en français. De même, dans le passage « *Da muss erst eine Berühmtheit auftauchen, damit sich die Chefin an der Basis blicken lässt, hatte Erwin Riemer, der Metteur, in seinen Bart gebrummelt und Otto dann, als wollte er seinem Ärger Luft machen, aufgetragen, schleunigst Besen, Scheuerlappen und Eimer aus der Putzkammer zu holen* » (Steffen Mensching, *Schermanns Augen*), un bon décodage devait permettre de voir que « Otto » n'était pas en fonction de sujet, ce qui aurait permis d'éviter des traductions du type « et Otto s'affaira à aller chercher rapidement un balai... ».

Le jury a été surpris cette année des faibles **connaissances lexicales** d'un nombre non négligeable de candidats, certains ne sachant pas traduire « *Zeugnisse* » (bulletins), ni même « *Gymnasiallehrer* » (professeur de lycée) ! De nombreux termes courants étaient ignorés, citons pêle-mêle « *Enge* », « *Leiber* », « *herstellen* », « *Zettel* », « *Gewissenhaftigkeit* », « *durchschauen* », « *beschwören* », « *hervorgebracht* », « *Ansichten* », « *Pkw* », « *versagen* », « *zierlich* », « *reglos* », « *fröstelnd* », « *vielerlei* », « *etwaig* », « *Beilagen* » (dans « *ein Côte de bœuf ohne Beilagen* »), « *Anlieger* » (dans « *Anlieger frei* »). Rappelons que « *herrlich* » ne signifie pas « seigneurial », mais « magnifique », que « *redlich* » veut dire « honnête », et non pas « loquace », « communicatif » ou « bon orateur », comme nous l'avons entendu. Il ne s'agit pas là d'un simple détail, puisque ce terme était utilisé pour définir les vertus typiquement allemandes, et par là-même, l'identité des Allemands, présentés comme « *tüchtig, redlich, tapfer* ». La **polysémie** de certains termes a posé problème aux candidats, et il faut à ce propos rappeler que le candidat doit se poser la question de la pertinence de sa traduction, et que « *liegen* » par exemple ne doit pas être traduit systématiquement par « être couché ». Les **expressions figées** ont constitué une autre difficulté : « *hatte von Faust Besitz ergriffen* » ne veut pas dire « s'était emparé de la propriété de Faust », mais « avait pris possession de Faust », « *Recht harsch geht Walter-Borjans mit seiner Partei ins Gericht* » ne signifie pas « Walter-Borjans va en justice avec son parti », mais « Walter-Borjans critique très sévèrement son parti ». Certains **mots dérivés** ont été mal traduits, comme « *Härchen* », interprété comme désignant des insectes, alors que l'on aurait dû reconnaître le diminutif formé à partir de « *Haar* ». Les **mots composés** ont eux aussi donné lieu à des erreurs d'autant plus étonnantes que savoir décomposer ces termes pour en comprendre le sens doit être une compétence élémentaire de tout germaniste. Ainsi, « *Hauptraum* » (« la salle



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

principale ») a été traduit par « le rêve absolu », « *Führerbunker* » (« le bunker du führer ») par « le commandant du bunker », et « *Schlüsselbeinnarbe* » a été traduit tantôt par « la clé », tantôt par « les jambes », au mépris de la structure du mot composé, qui veut que le déterminant précède le déterminé, ce qui exclut de prendre le premier terme ou la partie centrale du mot comme base de sa traduction. L'application de ce principe aurait pu permettre de comprendre que « *in einem tiefgrünen Meer* » ne veut pas dire « dans une profonde mer verte », mais « dans une mer d'un vert profond ». Une vigilance particulière est nécessaire quand il s'agit de traduire les **mots d'emprunt**, car « *Figur* », « *Feuilleton* », « *Garderobe* », « *Kolumme* », « *Degradierung* » n'ont pas le sens des termes français auxquels ils ressemblent. Ajoutons qu'il faut être en mesure de traduire également des **indications chiffrées** du type « *im unteren zweistelligen Milliardenbereich* », que l'on peut rendre par « légèrement supérieur à 10 milliards ».

Nous ne saurions trop recommander aux candidats de ne pas limiter leurs lectures aux seuls ouvrages au programme, de lire régulièrement la presse et des œuvres littéraires de leur choix, afin d'enrichir leur vocabulaire et de gagner en aisance grammaticale et lexicale.

Lors de la traduction d'articles de presse, transposer en français **les faits de civilisation** concernant les pays germaniques suppose d'avoir connaissance de ces réalités. Dire « la GroKo » n'est pas ce que l'on appelle traduire, et il est évident que cette expression n'est pas compréhensible d'emblée par un francophone, à qui il vaudra mieux s'adresser en parlant de « grande coalition ». De même, les noms des partis politiques doivent être explicités pour le lecteur français lorsqu'ils apparaissent pour la première fois dans l'article. On pourra par la suite se contenter de reprendre le sigle. Il faut ici être précis, l'AfD n'est pas « l'Alliance pour l'Allemagne », mais l'Alternative pour l'Allemagne, le mouvement Pegida rassemble ceux qui se nomment les « Patriotes européens contre l'islamisation de l'Occident », il est bon de le mentionner au lieu de s'en tenir à des formules trop vagues comme « le nouveau parti de droite » (pour désigner l'AfD) et « son mouvement contestataire » (pour parler de « Pegida »). Le SPD, parti social-démocrate d'Allemagne, est trop souvent désigné comme « le parti socialiste », et le jury attend de la part des candidats qu'ils reconnaissent en la « CDU » l'Union chrétienne-démocrate, et en la « CSU » l'Union chrétienne-sociale, ces deux partis formant au Bundestag un groupe parlementaire commun, appelé en allemand « *Fraktionsgemeinschaft* », terme qu'il est absolument exclu de traduire par « communauté fracturée », un non-sens qui a laissé le jury médusé. Ajoutons que s'il est d'usage de désigner en allemand les partis politiques par leur couleur (on parle de « *rot-grüne Koalition* », par exemple), celles-ci n'évoquent rien pour le lecteur français, et il convient, là aussi, d'expliciter. Les régions administratives, « *Bundesländer* » en allemand, les « *länder* » en français, ou États-régions, ainsi que leurs spécificités les plus connues, ne doivent pas être ignorées des candidats. Cela évitera de donner comme traduction de « *Nordrhein-Westfalen* » (la



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Rhénanie du Nord-Westphalie) le nom d'une autre région, la Rhénanie-Palatinat (« *Rheinland-Pfalz* » en allemand) ou de rester muet devant le terme de « *Freistaat* », qu'utilisent les Bavarois pour qualifier leur région d'« État libre » de Bavière. Certaines erreurs de traductions sont à éviter parce qu'elles sèment le trouble dans l'esprit du lecteur français : ainsi, parler du « sénat » pour la ville de Hambourg est fort malvenu, le terme « *Senat* » en allemand désignant l'administration municipale, et non ce que l'on entend généralement en français par « sénat ». Loin d'être anodines, les mauvaises traductions entravent la compréhension, par exemple lorsque le candidat traduit « *Parteivorsitzender* » par « le représentant du parti », occultant le fait qu'il était question de la querelle entre les deux chefs de partis qu'étaient Angela Merkel et Horst Seehofer. Et traduire « *die Bundesregierung* » par « le parlement » porte à son comble la confusion. Il est également utile de savoir traduire « *Parteitag* » (le congrès d'un parti) ou « *Sonderparteitag* » (congrès extraordinaire). Quittons le domaine de la politique pour signaler, si cela n'était pas évident, que les noms des organes de presse doivent être connus et ne sont pas à traduire. On ne traduit pas par « image » quand il est question du quotidien *Bild*.

Nous avons évoqué de nombreuses pistes pour que les candidats puissent améliorer leur compréhension des textes ; il peut néanmoins toujours arriver que l'on se retrouve devant une difficulté particulière. Il vaut mieux alors donner une solution plausible en s'aidant du contexte, plutôt que de proposer au jury de « laisser un blanc ». Le jury a par exemple apprécié qu'une candidate propose « des vieilleries » pour « *olle Kamellen* », alors qu'une autre candidate ayant à traduire « *von der Krake Staat* », s'est contentée de dire « l'État crac », une expression incompréhensible.

DIFFICULTÉS RÉCURRENTES

La traduction de l'allemand vers le français présente certaines difficultés récurrentes que doivent apprendre à maîtriser les candidats.

Il s'agit tout d'abord de **la linéarisation de l'énoncé**. Vouloir garder en français, sous prétexte de fidélité au texte, l'ordre des syntagmes tel qu'il se présente en allemand est rarement une bonne idée ; on s'expose au mieux à des lourdeurs, par exemple lorsque l'on propose « Des symptômes permettant d'avancer un diagnostic de possession, elle n'en offrait pas » pour traduire « *Anhaltspunkte für Dämoniediagnosen bot sie nicht* ». Au pire, on produit des énoncés qui ne sont tout simplement pas du français comme « cela il connaît déjà » ou bien des effets involontairement comiques (une candidate évoque « des disquettes qui recevaient sans fin des personnes », une autre « Donald Trump suivi par les populistes jusqu'au fin fond du Brésil »). Le plus souvent, la traduction proposée est difficilement compréhensible pour un francophone, comme lorsque le candidat dit : « Ce que le gouvernement fédéral pouvait penser de ces idées peut être compris par l'absence totale de réponse durant des mois ». Le texte allemand (« *Was die Bundesregierung von diesen Ideen hielt, lässt sich daran ablesen, dass sie monatelang überhaupt nicht*



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

antwortete ») ne devient clair que si l'on choisit un autre ordre séquentiel, par exemple : « le silence total observé durant des mois par le gouvernement fédéral montre bien le peu de cas qu'il faisait de ces idées ». Le renversement de l'ordre séquentiel proposé ici n'a pas vocation à être une recette miraculeuse que l'on appliquerait sans discernement, il doit au contraire inciter les candidats à faire preuve de souplesse pour trouver l'agencement qui fait sens.

Il convient également de maîtriser **les enchaînements**, en particulier lorsque le texte allemand présente un double point, des tirets ou des parenthèses, qu'il n'est pas forcément judicieux de garder tels quels. La phrase « *Spielmann hatte auf seiner letzten — ach, der Doppelsinn des Wortes, aber es durfte nicht die letzte sein —, seiner jüngsten Reise nach Rom vor der Säule des Trajan versagt* » devient vite obscure si les éléments entre tirets sont mal placés. Et il est assez déconcertant de garder la parenthèse dans la traduction du passage : « *sie [...] war mit einem Elektriker liiert gewesen, von Angesicht kein schöner, von der Statur aber ein wahrhaft prächtiger Mann, der ihr das Bier schmackhaft gemacht und « einen Satz roter Ohren » (Hanna) gekriegt hatte, als sie ihn ihrem Bruder und ihrer Schwägerin vorstellte* ». Puisqu'on ne peut garder à l'oral des signes de ponctuation inaudibles, d'autres solutions de traduction s'imposent, il suffit de dire par exemple « ce qu'Hanna avait appelé 'une paire d'oreilles toutes rouges' ».

Comme l'an dernier, **les indications spatiales** ont régulièrement donné lieu à des erreurs. Traduire systématiquement « *durch* » par « à travers » ou « traverser » ne fait pas sens et témoigne d'une difficulté à comprendre des indications spatiales simples. Lorsqu'il faut traduire « *Als immer mehr Männer durch die Glastür kamen* », il ne s'agit pas de proposer une nouvelle version du *Passe-muraille* (« toujours plus d'hommes traversaient la porte vitrée »), il faut juste transposer en utilisant l'expression « passer la porte » ou « franchir la porte ». « À travers » a été utilisé par certains candidats comme une sorte de couteau suisse, pour traduire non seulement « *durch* », mais aussi « *über* » ou bien « *quer über* ». Or, « *Leonid (...) humpelte quer über den Teich Nr.3* » ne peut pas se traduire par « Leonid boitait à travers le lac numéro 3 », pas plus que « *Leonid rannte ihm nicht über die Wiese entgegen* » ne peut être rendu par « Leonid ne courut pas à travers le gazon ». Le jury a lourdement sanctionné les erreurs résultant de la confusion entre locatif et directif, par exemple lorsque le passage « *Matyas kniete neben Waclaw auf dem Boden* » (« Matyas était agenouillé sur le sol à côté de Waclaw ») a été traduit par « Matyas s'agenouilla à côté de Waclaw par terre » ou bien quand la traduction proposée était « Otto avança de nouveau sur le parquet ciré » pour « *Otto hockte noch auf den geölten Dielen* » (« Otto se trouvait encore accroupi sur le plancher ciré »). De la même façon, il fallait être attentif à la spatialisation pour bien traduire « *Seit zwei Monaten (...) tobte der Atlantik an ihnen vorbei auf den nordafrikanischen Kontinentalsockel zu* », ou encore « *die Wirbelschleppen hinter seinem elektrischen Porsche* » (non pas « les tourbillons à l'arrière de sa Porsche électrique », que l'on se représente comme étant dans l'habitacle, mais



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

« les traînées de fumée apparaissant derrière la Porsche électrique »). « *Sich dicht hinter jemandem halten* » n'est pas se tenir « collé à quelqu'un », mais « juste derrière quelqu'un ». Le texte BL3 (en annexe) est quant à la spatialisation un exemple particulièrement intéressant, comme on peut en juger à la lecture du passage suivant : « *Hinter schweren Gewitterwolken war der Mond unsichtbar und der Horizont kaum zu unterscheiden von dem Schwarz, in dem die Wellenberge sich türmten, um wieder und wieder Atem zu holen, während der Wind, was an Gischt und Schaum zu holen war, über die Wellenkämme peitschte* ».

Il est attendu des candidats qu'ils sachent rendre correctement en français **le discours rapporté**, en respectant les règles de concordance des temps. On se reportera ici avec profit à l'ouvrage *Grévisse : Le bon usage*, pour une description plus précise. Si l'allemand utilise le subjonctif comme mode privilégié, celui-ci n'est pas (sauf dans de rares cas) à rendre en français par un conditionnel, réservé à d'autres usages. De plus, en l'absence de verbe déclaratif, une certaine vigilance s'impose au candidat pour bien voir à qui sont attribuées les paroles, comme dans le passage : « *Der Journalismus unterliege, wie alles, der 'Gebrechlichkeit der Welt'. Dies ließ uns, mit dem Hinweis, das Wort stamme von Kleist, soeben der Spiegel in seiner ersten Erklärung zum Geschichtenerfinder Relotius wissen* », où la première phrase doit être comprise à la lumière de celle qui suit.

Bien traduire **les mots du discours** est un autre enjeu important. Les « *erst* », « *nur* », « *doch* », « *daher* », « *auch* », « *denn* » introduisent des nuances de sens qu'une bonne traduction ne saurait passer sous silence. Là encore, il n'y a pas de recette miracle ; les candidats doivent se garder de produire invariablement les mêmes traductions pour des termes qui ne sont identiques qu'en apparence. Il faut au contraire être averti de la polysémie de ces mots et examiner attentivement le texte pour bien en saisir les subtilités. Ce n'est pas ici faire preuve d'incohérence, mais au contraire respecter le sens du texte que de traduire de différentes manières les multiples « *nur* » ou « *doch* » que l'on peut rencontrer. La question de grammaire sur les mots du discours s'avère ici particulièrement utile pour saisir le sens précis de ces termes en contexte et les traduire correctement.

Les verbes de modalité et de modalisation doivent être un autre point de vigilance. Trop souvent, les candidats ont recours au verbe « devoir » pour traduire « *müssen* », « *sollen* » ou bien « *dürfen* », et les traductions proposées manquent de clarté et de précision. La valeur de modalisation de « *dürfen* » est même totalement occultée lorsque l'on dit « Macron a été clair » pour « *Macron dürfte klar sein : Es hat keinen Zweck mehr zu warten* » (« Pour Macron, il est vraisemblablement évident qu'attendre n'a plus aucun sens »). Il paraît indispensable pour pouvoir livrer une bonne traduction le jour du concours d'avoir en tête les différents sens de ces verbes de modalité et de modalisation.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

COHÉRENCE ET MAÎTRISE DU FRANÇAIS

La recherche de précision ne doit pas faire oublier qu'une bonne traduction est avant tout une traduction qui rend toute **la cohérence du texte**, il faut donc se méfier du mot à mot qui conduit au non-sens et est lourdement sanctionné.

Cette année encore, le jury a entendu nombre de traductions incohérentes qui font fi de la logique la plus élémentaire. Citons-en ici quelques-unes en espérant qu'elles pourront faire office de mise en garde pour les candidats futurs. Comment comprendre en effet « mes nerfs sont en roue libre » (pour « *meine Nerven liegen frei* », « j'ai les nerfs à vif »), « Eva m'a donné le reste » (pour « *Den Rest hat mir Eva gegeben* », « le coup de grâce, c'est Eva qui me l'a porté »), des « coutures de sueur » (pour « *Schweißnähte* », « des soudures »), « le chasseur du trésor fiscal laissé derrière lui » (« *der Jäger des hinterzogenen Steuerschatzes* », « ce chasseur pistant les richesses dissimulées au fisc »), « en Allemagne, ce bastion du diesel trahi » (« *in Deutschland, dieser betrogenen Dieselhochburg* » « en Allemagne, ce bastion du diesel tombé aux mains des traîtres »), « la perte de connaissance de l'esprit » (pour « *die Ohnmacht des Geistes* » : « l'impuissance de l'esprit », opposée à « *die Macht des Geldes* » : « le pouvoir de l'argent ») ? « *Aus etwas Kapital schlagen* » (« tirer profit de quelque chose ») ne peut pas être traduit mot à mot par « frapper son capital », « *im Hacketal* » n'était pas « dans la vallée hachée », mais « dans la clinique Hacketal » et « *ein Fritzenstiefel* » n'était pas « une boîte de pêcheur », mais plutôt, comme l'a dit une autre personne interrogée, « une botte de boche ». Lorsque des candidats en arrivent à dire « il s'arracha le bras » (pour « *er riss den Arm in die Höhe* » « il leva subitement le bras ») ou bien « Faust lui-même cite le drame de Grabbe *Don Juan et Faust* » ou encore parlent d'un « piano qui maltraite un pianiste », le jury ne peut que les inviter à faire preuve d'un peu de lucidité pour revoir leur traduction. Il suffit parfois d'une simple relecture du texte pour s'apercevoir de la présence d'une note en bas de page, indiquant que « *Branzino* » est à comprendre comme « *Fisch aus der Adria, auch Wolfsbarsch genannt* » (« un poisson de l'Adriatique appelé aussi bar »), ce qui exclut de traduire « *Beinahe wäre ihm ein Bissen Branzino im Hals stecken geblieben* » (« une bouchée de bar avait failli lui rester coincée dans la gorge ») par « un couteau lui était resté coincé dans la gorge », chose étonnante s'il en est. Si le jury peut très bien comprendre que le terme « *Wolfsbarsch* » ne soit pas connu des candidats, « *Branzino* » doit au moins être clairement désigné comme un poisson.

Rappelons que **les onomatopées** doivent être traduites pour être compréhensibles par un francophone. Un des textes proposés évoquait par exemple des bruits de respiration décrits en allemand par « *phhha, phhha* », que l'on peut transposer en français en disant « pff..., pff... ».

Une bonne prestation orale ne peut faire l'économie d'**un français correct**, ce qui suppose non seulement d'éviter les barbarismes incompréhensibles comme la *nose,



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

*philistre, *otaqueie, *dami, mais aussi de maîtriser les règles de la grammaire française. Une syntaxe erronée du type « *à peine qu'ils ont emménagé » ou « *la question comment on peut aimer un tel homme » conduit inévitablement à des notes très basses. Et on ne saurait accepter d'un agrégé qu'il ne maîtrise pas les règles de conjugaisons au programme de l'école primaire ; des formes fantaisistes de passé simple de verbes courants tels que « mettre », « entendre », « partir », « répondre », « sortir », « faire » sont donc sanctionnées. Il en va de même pour les traductions dans lesquelles les temps du passé sont utilisés de façon totalement aléatoire, par exemple lorsque le candidat propose « puis il disparaissait dans son bureau » alors qu'il aurait fallu employer le passé simple « puis il disparut dans son bureau ».

L'exigence de correction s'applique également à **la prononciation**, et si l'on peut accepter un léger accent, il n'en va pas de même des fautes de prononciation qui entravent la compréhension. Dire « il donne des médailles à tous ces zéros » ne traduit pas « *er heftet all den Helden Orden an die Brust* », un « pote pourri » de Léhar n'est pas « un pot-pourri », et le jury a beaucoup de mal à suivre quand « dans » est prononcé comme « dont » ou bien « marcher » comme « mâcher ». « D'homme » n'est pas la même chose que « dômes », sans parler du fait que « dôme » n'était pas le terme approprié pour traduire « *Dom* ».

Si des erreurs sont commises lors de la traduction, nous souhaitons rappeler qu'en entretien, les questions du jury ciblent prioritairement les passages les plus pénalisants pour le candidat, c'est-à-dire ceux qui comportent de graves erreurs, afin que certaines bourdes émises dans l'urgence puissent être corrigées. Il est alors particulièrement décevant de voir un candidat s'arc-bouter sur sa première proposition, par peur, semble-t-il de faire pire, alors qu'il aurait tout intérêt à proposer d'autres solutions. Nous ne pouvons qu'inviter les candidats à utiliser pleinement le temps de l'entretien pour relire le passage à traduire et améliorer leur traduction, sans relire leurs notes (puisqu'elles comportent des erreurs) ni retravailler leur brouillon.

Pour finir, signalons que nous avons su apprécier **les bonnes propositions** venant de candidats qui, face à la difficulté, ont su aller dans le sens du texte. Il s'agissait par exemple de l'expression « une tisseuse de toile », pour désigner un personnage décrit comme « *ein Weberknecht* », de la proposition « un amalgame » pour traduire « *Wolpertinger* », utilisé pour caractériser une publication hybride, un ovni, ou même plus simplement de « jamais de la vie » traduisant « *niemals* ». L'expression « Madame Je-sais-tout » pour traduire « *Frau Magistra Lenobel* » était également une bonne idée, de loin préférable aux propositions d'un autre candidat, à savoir successivement « la magistra Lenobel » (sic) ou « la maîtrise Lenobel », qui ne font guère



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

sens. Le jury a en outre apprécié et valorisé la traduction de « *Schwein gehabt* » en « vachement de chance » ou de « *Däumeln für Doofe* » en « Jeux de pouces pour idiots ».

Il est bien conscient de la difficulté de certains passages, comme « *ihr beide habt doch gerade so viel gemeinsam wie Salutschüsse und Salatschüssel* », pour lesquels il est prêt à accepter des solutions simples, mais sensées, telles que « vous deux, c'est vraiment le jour et la nuit », si d'autres expressions (« la Belle et la Bête », « le mariage de la carpe et du lapin ») ne viennent pas à brûle-pourpoint à l'esprit du candidat.

Pour faire la différence entre bonnes et mauvaises propositions et classer les candidats, une large palette de notes est utilisée, il y a eu cette année plusieurs zéros éliminatoires, mais aussi plusieurs 18/20.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

ANNEXES : EXEMPLES DE SUJETS PROPOSÉS

AP3

CDU und CSU: Paartherapie im Kloster

Wenn die CSU-Landesgruppe im Bundestag sich ab Donnerstagmittag im Kloster Seeon zur Klausur trifft, geht es nicht nur um die künftigen Schwerpunkte der politischen Arbeit der 46 Abgeordneten in Berlin. Es geht vor allem um den Neuanfang in den Beziehungen zur Schwesterpartei CDU. Dass dieses „Zurück auf Los“ möglich wurde, hat mit den – mehr oder weniger freiwillig getroffenen – Entscheidungen von Angela Merkel und Horst Seehofer zu tun. Die Kanzlerin hat den Parteivorsitz Anfang Dezember abgegeben, Noch-CSU-Chef Seehofer wird dies am 19. Januar bei einem Sonderparteitag tun.

Jahrelang hat der Konflikt zwischen den beiden Parteivorsitzenden die Beziehungen zwischen CDU und CSU belastet. Es schien nur ein Thema zu geben: Wessen Deutung der Flüchtlingskrise ist die richtige, Seehofers oder Merkels? [...]

Nun soll mit Merkels Nachfolgerin Annegret Kramp-Karrenbauer und dem designierten CSU-Vorsitzenden Markus Söder eine neue Basis für die Zusammenarbeit der Schwesterparteien gefunden werden. Ihren guten Willen haben die beiden Neuen schon gezeigt. Söder gratulierte „AKK“ Anfang Dezember artig zu ihrer Wahl an die CDU-Spitze. Auch öffentlich, in einer Twitter-Nachricht. Telefoniert haben beide auch schon miteinander. Und jetzt kommt die neue CDU-Vorsitzende zur Klausurtagung der CSU – was in der Geschichte der Fraktionsgemeinschaft bislang nicht übermäßig häufig vorgekommen ist. [...]

[Alle] Beteiligten haben großes Interesse daran, die Konflikte nach außen hin klein zu halten. Denn Ende Mai stehen die Europawahlen an, bei denen CDU und CSU erstmals mit einem gemeinsamen Spitzenkandidaten, dem CSU-Europapolitiker Manfred Weber, antreten. Auch ein gemeinsames Wahlprogramm soll erarbeitet werden. Beide Parteien brauchen dann Erfolge, die CSU, um sich von dem katastrophalen Ergebnis bei der Landtagswahl zu erholen, und die CDU, um ihr Machtgefüge und das der



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

großen Koalition in Berlin nicht ins Wanken zu bringen. Eine gute Zusammenarbeit in den kommenden Wochen und Monaten ist für Kramp-Karrenbauer und Söder deshalb nicht nur ein schöner Neujahrsvorsatz, sondern zwingende Notwendigkeit.

Von Anna-Lena Ripperberger, *faz.net*, 3.02.2019

Vous étudierez dans ce texte :

Les groupes prépositionnels

BL3

Die See bei Nacht ist das Dunkelste, was einem begegnen kann. Hinter schweren Gewitterwolken war der Mond unsichtbar und der Horizont kaum zu unterscheiden von dem Schwarz, in dem die Wellenberge sich türmten, um wieder und wieder Atem zu holen, während der Wind, was an Gischt und Schaum zu holen war, über die Wellenkämme peitschte. Weit unten schwankte die Plattform an ihren langen Stahltampfen, zerrte an den meterdicken Stiften, tief im Meeresgrund verankert, gab ihr helles Licht in einigem Umkreis an das wogende Braun.

Es war die achte Stunde der Schicht, auf dem schmalen Trittbrett stemmte er sich in den Gurt, hielt sich mit beiden Armen am Gestänge des Bohrturms. Die salzige Nässe umgab ihn wie ein umfassender schwerer Sog, und schon seit einer Weile wartete er auf ein Signal, das die Arbeit beenden würde. Längst hätte Pippo sie reingeholt, aber dem neuen Rig-Manager schien es egal, lieber hätte er sie absaufen lassen, als die Bohrungen zu unterbrechen. Waclaw konnte die Schläge der Wellen gegen die Inselbeine spüren, sie würden die Plattform evakuieren, dachte er, aber jetzt nicht mehr, jetzt hieß es abwarten, während der Regen fast waagrecht vor den Scheinwerfern entlangtrieb, da war das Zerren an den Schweißnähten, die See, die gegen die Plattform anpreschte wie eine verrückte Herde, die Wellen flohen vor dem Sturm, alles kam auf sie zu.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Weit unten am Drehtisch sah er die Männer, die etwas riefen, er sah, wie ihre Münder sich bewegten, aber das einzige Rufen war der Sturm, war die Gischt, war das vergebliche Flattern einer Möwe, ein paar Mal die hell aufblitzenden Unterseiten ihrer Flügel.

Fast eine halbe Stunde dauerte es, bis das Signal ertönte und die Arbeit abgebrochen wurde. Er hatte nur noch ausgehalten, sich gegen den schmalen Tritt gestemmt und gewartet. Die anderen Bohrarbeiter zogen sich zurück, jemand öffnete die schwere Tür zu den Kabinen, er sah den Lichtspalt, die Ersten gingen hinein.

Anja Kampmann, *Wie hoch die Wasser steigen*, Hanser, München 2018

Vous étudierez dans ce texte :

Hypotaxe et parataxe

CP6

Der Begriff „Nationalstaat“ geht uns flott von den Lippen. Dabei ist das Kompositum aus Nationalität und Staatlichkeit das Ergebnis harter politischer Kämpfe – politischer Konflikte im Innern, in denen politische Intellektuelle die Idee der Nation als Hebel der Veränderung angesetzt haben, um den Dienern des Königs die Macht streitig zu machen, ebenso aber auch zwischenstaatlicher Kriege, in denen unter Verweis auf nationale Zugehörigkeit Grenzen verschoben und Menschen vertrieben wurden. Die Idee der Nation hat in der politischen und kulturellen Geschichte Europas eine überaus ambivalente Wirkung gehabt. Sie diente als Parole der Befreiung wie der Unterdrückung. Ob die Nation bei ihren Bürgern einen guten Ruf hat oder eher übel beleumundet ist, hängt von den geschichtlichen Erfahrungen ab. Dementsprechend unterschiedlich wird das Nationale in Europa beurteilt: Während Polen und Franzosen auf ihre Nation nichts kommen lassen, sind die Deutschen skeptisch, wenn von der Nation die Rede ist, jedenfalls bei politischen Fragen. In Angelegenheiten des Sports ist man etwas großzügiger.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Dabei ist keineswegs eindeutig, was mit Nation gemeint ist und nach welchen Kriterien man ihr zugerechnet wird: Ist sie das Ergebnis einer Zugehörigkeitserklärung, die individuell oder im Kollektiv abgegeben worden ist, oder handelt es sich um eine Schicksalsgemeinschaft, in die man hineingeboren wird? Steht der Begriff der Nation wissenschaftlich formuliert, für „demos“ oder „ethnos“? Über diese Frage ist zu Beginn des 20. Jahrhunderts eine Debatte zwischen deutschen und französischen Gelehrten ausgetragen worden, Ernest Renan und Friedrich Meinecke in vorderster Linie. Ausgangspunkt war der Problemfall Elsass, wo man deutsch sprach, sich aber mehrheitlich der französischen Republik zugehörig fühlte. Die Zugehörigkeitslinien überschneiden sich, Kulturnation stand gegen Staatsnation. Der Konflikt ließ sich erst lösen, als man ein Drittes ins Spiel brachte: Europa als gemeinsamen politisch-kulturellen Raum. Nationalitätenkonflikte haben eine Intensität, der nur noch Religionskonflikte gleichkommen. Will man deren kriegerische Austragung vermeiden, braucht man übergreifende Ideen und Strukturen.

Herfried Münkler (*Cicero*, September 2014)

Vous étudierez dans ce texte :

Les lexèmes nominaux



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

EXPLICATION GRAMMATICALE

Rapport présenté par Ida Hekmat

Statistiques :

Nombre de candidats interrogés : 86

Note la plus basse : 00

Note la plus haute : 18

Répartition des notes :

0 à 2 :	22
3 à 4 :	20
5 à 7 :	13
8 à 10 :	12
11 à 13 :	9
14 à 17 :	7
18 :	3

Moyenne de l'épreuve : 6,3 (2016 : 6,8, 2017 : 7,1, 2018 : 6,2)

Les prestations entendues lors de la session 2019 furent, comme les années précédentes, fort contrastées : à côté de celles qui témoignaient d'une préparation solide et faisaient montre d'une analyse grammaticale fine et rigoureuse, de nombreux exposés présentaient des lacunes très importantes. C'est ce qui explique le nombre de notes très basses : la moitié des prestations ont obtenu entre 0 et 4/20, parmi lesquelles on compte cinq 0/20. Les très bonnes prestations, dont les auteurs n'avaient pas, loin de là, tous choisi l'option linguistique, montrent pourtant qu'il est tout à fait possible de réussir, et même de réussir brillamment, cette épreuve : dix candidats ont obtenu plus de 14/20, parmi eux trois ont obtenu 18/20. Laissant de côté ces très bons exposés, on se concentrera dans les lignes suivantes, c'est la règle du genre, sur les points problématiques relevés, afin de guider les futurs candidats dans leur préparation. Les points évoqués dans les rapports du jury des années passées ne seront pas développés à nouveau ici bien qu'ils restent pertinents : nous invitons donc à la lecture des rapports précédents, les attendus de l'épreuve ne changeant pas d'une année à l'autre. Rappelons brièvement le déroulement des vingt minutes de l'épreuve, qui comporte deux temps : durant les dix premières minutes de l'épreuve, le candidat présente un exposé structuré traitant du sujet qui lui a été donné à partir du texte qu'il a traduit précédemment en français, les dix minutes suivantes sont consacrées à un entretien où le jury dialogue avec le candidat afin de lui permettre



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

d'infléchir, de corriger, de préciser, de développer ou de compléter les points abordés durant la présentation.

Les problèmes récurrents constatés sont liés à 1) une absence de compréhension du sujet ou une compréhension lacunaire des enjeux du sujet, 2) une absence de description grammaticale ou des erreurs de description rédhibitoires et 3) une absence de structuration de l'exposé ou une structure incohérente.

1) Compréhension du sujet et saisie des enjeux

On pourrait diviser les questions de grammaire soumises à la réflexion des candidats en deux catégories : celles qui sont facilement compréhensibles et qui semblent par-là pouvoir être traitées à l'instinct et celles qui paraissent plus obscures. Pour les premières : on constate qu'il ne suffit pas de comprendre les termes du sujet pour pouvoir proposer un exposé convaincant, il faut également en saisir les enjeux. C'est le cas pour des sujets comme « le génitif », « le datif », « les groupes prépositionnels », « le discours rapporté » etc. : énumérer les occurrences, c'est-à-dire pouvoir les identifier sans autre forme d'analyse, n'est pas suffisant dans le cadre d'un concours du niveau de l'agrégation. Pour pouvoir aller plus loin que cela, il est nécessaire de comprendre l'intérêt et les enjeux de la question posée. Pour les secondes : on comprendra aisément que les prestations des candidats qui semblaient découvrir au moment de l'épreuve les notions d'« hypotaxe et parataxe », d'« anaphore et cataphore », ou de « mots du discours » etc. étaient loin d'être satisfaisantes. Soulignons qu'il est utile de disposer de définitions à la fois précises et comprises : par exemple, ce qui permet d'identifier les éléments en après-dernière position, c'est la borne droite de la pince phrastique. Le critère décisif n'est donc pas une complétude ressentie du groupe verbal (« on sent que la phrase est finie, complète »), qui permettrait de voir les circonstants en après-dernière position, mais pas les compléments obligatoires (comme les groupes conjonctionnels en « dass » objets ou sujets).

Ainsi, que les sujets paraissent « faciles » ou « difficiles », une préparation systématique et continue, tout au long de l'année, est indispensable et peut permettre d'obtenir à cette épreuve une bonne, voire une excellente note. Les questions à traiter semblent nombreuses, et elles le sont, toutefois, comparer les sujets donnés au cours de plusieurs années permet de voir que la liste est relativement stable et qu'elle peut être maîtrisée.

Ajoutons également que, même quand les sujets semblent complexes, ils permettent toujours d'appréhender le fonctionnement de la langue et des discours et que, par-là, ils ne peuvent pas être considérés comme déconnectés de la pratique de l'enseignement. Même si on peut raisonnablement faire l'hypothèse qu'un très grand nombre de futurs enseignants d'allemand ne proposeront pas de cours portant directement sur « l'hypotaxe et la parataxe », « l'anaphore et la cataphore » ou « les phénomènes d'après-dernière



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

position », il leur sera utile, par exemple, de pouvoir expliquer avec justesse la différence entre composés à structure hypotaxique et parataxique, de parler de différents types de groupes verbaux dépendants (dont ceux au sein desquels le verbe conjugué n'apparaît pas en position finale), de différents types de « pronoms », d'expliquer les cas où « es » et « das » ne peuvent pas commuter, la fonction et le fonctionnement des groupes prépositionnels ou l'occupation de l'après-dernière position, pour ne pas dire, comme nous l'avons entendu « je ne sais pas pourquoi l'auteur a structuré la phrase ainsi, moi, j'ai appris qu'on n'avait pas le droit de mettre des éléments après la fin de la phrase ».

2) Problèmes de description ou absence de description

L'absence de description grammaticale ou les erreurs concernant la description grammaticale de base sont très lourdement sanctionnées. Énumérer des occurrences ne suffit pas, il faut pouvoir les décrire (nature et fonction des éléments, mais aussi, le cas échéant, aspects sémantiques, textuels, discursifs) : ainsi, on n'attend pas des candidats qu'ils énumèrent des groupes nominaux au génitif, il faut pouvoir indiquer s'ils font partie d'un groupe nominal ou s'ils sont un complément du verbe. Pour le premier cas, il est nécessaire d'aborder les différents fonctionnements sémantiques à l'œuvre. De la même façon, il ne suffit pas de constater la présence de deux pronoms au génitif dans la phrase suivante : « *Man muss zum Beispiel als Mann mittleren Alters bloß mit C.G. Jung und dessen Idee von der Struktur der Seele ans Ufer jenes Wassers gehen, in dessen Tiefen das (kollektive) Unterbewusste des Menschen an sich schlummern möge* ». Il est nécessaire de pouvoir décrire la différence entre eux. Il est indispensable de pouvoir décrire avec justesse et précision des éléments basiques, tels que la nature et la fonction des éléments, les sujets ou objets des verbes (même quand ce sont des éléments plus complexes que des groupes nominaux : groupes conjonctionnels, infinitivaux...), les modes et temps verbaux etc. Il n'est pas acceptable que des savoirs grammaticaux élémentaires ne soient pas maîtrisés : contrairement à ce que le jury a pu entendre, « dass » n'est pas un pronom relatif, « aus » et « bei » ne sont pas des prépositions mixtes, l'opposition entre locatif et directif, pour les prépositions mixtes, n'est pas liée à une présence ou une absence de mouvement...

On encourage également les candidats à ne pas réfléchir à partir du français ou à partir d'une traduction en français des phénomènes à analyser, menant, par exemple, plusieurs candidats à affirmer que certains dérivés adjectivaux en « -lich » (« rötlich », « bläulich ») indiquent une intensité diminuée (ce qui est juste) et sont dysphoriques (ce qui n'est pas juste) : « puisque que 'rötlich', en français, signifie 'rougeâtre', le suffixe '-lich' est péjoratif ». Très souvent, cette démarche constitue un obstacle plutôt qu'une aide à la réflexion, et cela est observable à plus forte raison dans les cas où la proposition d'une traduction est considérée – à tort – comme une explication grammaticale : se contenter de



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

dire que telle occurrence de « *können* » signifie « pouvoir » ne décrit rien et empêche une étude précise du fonctionnement sémantique du verbe en question.

Par ailleurs, il est attendu que le commentaire grammatical se fasse en français. On invite donc les candidats germanophones à se familiariser avec le métalangage français : les usages des termes « attribut » ou « ajout » (« *Ergänzung* ») ne renvoient pas, dans la terminologie française utilisée pour décrire l'allemand, aux mêmes faits qu'en allemand. Dans le même temps, les termes utilisés pour décrire le français (« conditionnel », « complément d'objet direct/indirect », « participe présent/passé ») ne sont pas usuels (parce que peu pertinents) pour la description de l'allemand. Il convient également d'éviter tant que possible le mélange des langues pour la description grammaticale.

3) Structure de l'exposé

Trop de candidats renoncent à structurer leur exposé, ce qui est fort préjudiciable. Une présentation des occurrences au fil du texte n'est pas souhaitable : si cette démarche contrevient aux attendus de l'épreuve, c'est qu'elle n'encourage pas suffisamment les candidats à analyser, comparer, voir la logique des phénomènes, les similitudes et différences. Il a été constaté par ailleurs que certains candidats présentent en introduction un relevé succinct de toutes les occurrences pour les répéter ensuite au cours de l'exposé sans jamais les analyser en détail. On attend une analyse précise des occurrences, présentant les enjeux de la question : mentionner n'est pas décrire.

Pour finir, nous proposons ici, comme chaque année, l'ensemble des sujets qui ont été soumis à la réflexion des candidats et encourageons encore une fois toutes les personnes qui se présenteront au concours à préparer cette épreuve de façon rigoureuse et systématique, tout au long de l'année, et à ne pas négliger la partie grammaticale durant le temps de préparation, prévu pour l'épreuve de traduction orale de l'allemand vers le français ET de grammaire. Si le métalangage ainsi que la variété des sujets proposés peuvent intimider, ils sont tout à fait maîtrisables, nous le répétons : il reste indispensable de préparer l'épreuve, dans le cadre immédiat du concours, où chaque (demi-)point compte, mais aussi pour se préparer au mieux à la pratique de l'enseignement, où il est utile d'avoir un bagage grammatical solide afin de pouvoir tenir aux élèves un discours clair et cohérent sur les faits de langue et de discours. On peut espérer par ailleurs que les candidats, futurs enseignants de langue, auront un goût particulier pour la langue, son fonctionnement et ses subtilités et qu'ils/elles prendront quelque plaisir à son étude.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les lexèmes nominaux

Les lexèmes nominaux complexes

Les lexèmes non-natifs

Les « pronoms »

Les expansions à gauche de la base nominale

Les expansions à droite de la base nominale

Les expansions à gauche et à droite de la base nominale

Adjectifs : formes et fonctions

Adjectifs et participes

Infinitifs et groupes infinitifs

Participes et groupes participiaux

Participes I et II

Les groupes verbaux dépendants

Groupes verbaux relatifs et constructions détachées

Le génitif

Le datif

Les groupes prépositionnels

Les mots du discours

Occupation de la position pré-V2

Phénomènes d'après-dernière position

Anaphore et cataphore

Hypotaxe et parataxe

Le discours rapporté

Le jeu des temps et des modes

L'expression du lieu

L'expression du temps (dont temps verbaux)

Modalité et modalisation



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

EXPOSÉ EN LANGUE FRANÇAISE

Rapport présenté par Laurent Dedryvère, Florent Gabaude et Elizabeth Guilhamon

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : 75

Note la plus basse : 01

Note la plus haute : 19

Répartition des notes :

Notes attribuées	Nombre de fois où la note a été attribuée
1	3
2	1
3	3
4	4
5	7
6	5
7	7
8	6
9	5
10	2
11	5
12	5
13	7
14	3
15	3
16	3
17	3
18	1
19	2

Moyenne : 9,4/20



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les rapports de jury des années précédentes détaillent les écueils à éviter et la méthode à adopter pour réaliser un bon exposé. Nous recommandons donc instamment aux candidats, tout particulièrement à celles et ceux qui se présentent pour la première fois au concours, de s'y reporter. Les explications ci-dessous sont destinées à préciser la façon dont la prestation des candidats est évaluée.

Remarque à propos du choix de l'option : il vaut mieux prendre une matière (littérature ou civilisation) avec laquelle on est à l'aise, pour laquelle on a une compétence particulière, même si la question semble entraîner davantage de travail qu'une autre. Les sujets d'apparence plus facile peuvent en effet s'avérer plus subtils qu'on ne le pensait au départ. Enfin, une bonne préparation à l'option doit commencer le plus tôt possible, même si elle est destinée à s'amplifier après les épreuves d'admissibilité. Chaque question au programme nécessite en effet un temps long pour que la réflexion puisse venir à maturation.

Critères d'évaluation

a) de l'exposé

Présentation

La clarté est la première qualité requise lors de l'exercice de la « leçon », comme le laisse entendre le recours à la dénomination ancienne de l'épreuve. Celle-ci passe par l'annonce de la problématique et du plan dans l'introduction d'une part, par une présentation vivante, effectuée dans une langue riche, mais dénuée de toute emphase polémique ou littéraire d'autre part.

Lire ses notes n'est pas une bonne option : il faut adresser son exposé aux examinateurs ou examinatrices en parlant librement. Par contre, s'agissant d'un concours de recrutement de la fonction publique, toute tentative, même adroite, pour établir une connivence avec le jury est à éviter.

Introduction et développement

Amorce : Il est inutile de commencer par rappeler la vie et l'œuvre de l'auteur ou de se lancer dans des généralités sur le siècle considéré ou ses représentants les plus marquants pour occuper le terrain. C'est là une perte de temps.

Une introduction *in medias res* en lien direct avec le sujet et assortie d'une analyse en situation des concepts proposés à la réflexion témoigne d'une bonne compréhension de la question au programme. *A contrario*, une introduction où les définitions des concepts qui figurent dans les dictionnaires sont simplement énumérées avant d'être rapidement



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

laissées de côté pour poser quelques questions tenant lieu de problématique mène généralement à s'écarter du sujet.

Une bonne introduction doit par ailleurs être brève et l'énonciation des parties ne doit pas trop anticiper sur le développement, faute de quoi le candidat donne l'impression de se répéter plutôt que de progresser dans son argumentation.

Les transitions entre parties de l'exposé qui ramènent vers le cœur du sujet sont appréciées.

Illustration du propos

L'épreuve de la « leçon » se situe entre la « dissertation » (la composition écrite) et l'explication de texte pour ce qui est du rapport aux documents du programme. L'exposé oral doit être illustré par la lecture de passages des œuvres ou, à défaut, de nombreuses citations bien choisies. Une solide connaissance du programme est ici requise. L'argument central (la problématique) et les concepts à analyser ne doivent cependant jamais être perdus de vue au cours de l'exposé sous peine de verser dans le « hors sujet ».

Traduire les citations n'est pas requis.

b) de l'entretien avec le jury

Les questions posées par le jury visent généralement soit à rectifier des erreurs ou faire préciser des affirmations un peu hâtives, soit à amener les candidats à aborder des aspects passés sous silence ou laissés dans l'ombre lors de l'exposé.

La capacité à s'interroger sur ce que l'on a pu dire ou omettre de dire pour rectifier son propos ou bien amener des éléments nouveaux est donc un atout majeur pour s'engager dans la discussion. Le jury apprécie en effet ici jusqu'à quel point les candidats ont du répondant.

Le débat reste néanmoins asymétrique : les examinateurs ou examinatrices ne sont pas là pour apporter la solution au problème ou des réponses à leurs propres questions, même si la curiosité est ici légitime.

Les notes les plus basses (entre 1 et 5/20) ont été attribuées à des candidats dont le niveau de langue est insuffisant ou qui n'ont pas traité le sujet, ou encore qui, dans le cas d'un sujet à deux termes accolés, par exemple, ont adopté un plan en deux parties, la première portant sur le premier (ou le second) des deux termes, l'autre sur le terme restant.

Un candidat dont l'exposé a rempli les critères évoqués ci-dessus se sera en revanche vu attribuer la note de 14/20, ou plus selon la solidité de l'argument central de son exposé, la pertinence du développement et la richesse de l'illustration.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les prestations intermédiaires ont été classées en fonction de la capacité du candidat à définir les contours du sujet, à structurer son propos en évitant tout effet de catalogue, et à rattacher les éléments de réponse qu'il apportait au sujet posé.

1. Sebastian Brant, *Das Narrenschiff*

6 candidats interrogés. Moyenne : 11,5/20

Notes attribuées : 5 (1x) ; 6 (1x) ; 11 (2x) ; 17 (1x) ; 19 (1x)

Sujets :

- Le savoir et la foi dans le *Narrenschiff*
- Le plaisir et la vertu dans le *Narrenschiff*
- Texte et image dans le *Narrenschiff*

Le premier sujet invitait les candidats à s'interroger sur le rapport entre savoir (*kunst, erfahrung, wißheit*) et foi qui fut au cœur de la réflexion des pères de l'Église et de la philosophie médiévale. Cette problématique prend un tour nouveau à l'aube de la modernité, à l'heure des grandes découvertes et des avancées scientifiques thématiques par Brant. Les théologiens se méfient de la soif de connaissances (*libido sciendi, vana curiositas*) de savants qui pêchent par orgueil (*hybris, superbia*) et excès d'assurance (Archimède, Pline, etc. : chap. 66) ou veulent concurrencer Dieu (les astrologues et magiciens : chap. 65). Brant ne conçoit pas l'articulation du savoir et de la foi en termes d'opposition irréductible mais de complémentarité. Il ne saurait y avoir, selon lui, de vraie science que fondée en Dieu et dans les Écritures. Les nombreux exemples qu'il donne conduisent à distinguer le vrai savoir (« *die rechte kunst* ») du faux savoir (du bibliomane, des étudiants itinérants présomptueux, etc.) et, parallèlement, la vraie de la fausse foi (« *falsche ler* »), celle des hérétiques et des prévaricateurs. Il était bon aussi de relever la position ambiguë de Brant à l'égard des géographes ou des prophètes ainsi que des imprimeurs, propagateurs du savoir autant que de la foi.

Le plaisir et la vertu semblent *a priori* antinomiques aux yeux du moraliste. Les plaisirs futiles de l'existence que sont la boisson, la bonne chère, la musique populaire, le jeu, la danse, la chasse, l'accumulation de biens et surtout le sexe (luxure, prostitution, adultère), détournent des vraies valeurs et de la piété et poussent au vice, à la paresse et au crime. L'idéal de vertu réside dans l'effort, le travail, la modération, la discrétion et la modestie. Deux images symbolisent l'opposition entre les deux voies possibles laissées au libre arbitre humain : celle de la balance (chap. 43) et celle d'Hercule à la croisée des chemins (chap. 107). Il convenait de mettre en évidence la dialectique du raisonnement de Brant : la vertu et la sagesse chrétiennes permettent de résister au charme évanescent des



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

plaisirs mondains (« *kurtz freüd* ») et, par là même, d'atteindre une joie suprême (« *ewige freyt* »).

Le traitement de la troisième question : « Texte et image dans le *Narrenschiff* », requérait une mise en perspective historique de l'intermédialité : en rappelant, en amont, l'importance de l'image imprimée dans les livres xylographiques et les incunables et, en aval, comme il était précisé dans le libellé de la question au programme, la naissance de l'emblématique dans les années 1530, afin de mettre en évidence les aspects novateurs du *Narrenschiff*. La parenté de la construction formelle des chapitres du *Narrenschiff* avec l'emblématique se devait d'être soulignée : l'association tripartite d'une *pictura*, d'un titre ou d'une devise et d'un texte versifié qui décrit l'image et en tire une leçon morale. Au-delà de leur présence conjointe, les trois composantes entrent en dialogue signifiant. C'est ce qu'il convenait de démontrer en envisageant différents rapports possibles : de redondance, de complémentarité, voire d'opposition partielle entre le texte et l'illustration. Il fallait également interroger le contenu des images et du texte subséquent : réaliste, métaphorique, allégorique, grotesque, ainsi que leur valeur : explicative, récréative, émotionnelle ou parénétiq. Une mention particulière revenait à la réduplication de certains bois gravés et au rôle structurant du frontispice et des images de pleine page (chap. 48 et 103) qui, en visualisant la macro-métaphore de la nef, contribuent à conférer une unité à une œuvre à maints égards composite.

Les deux derniers sujets ont donné lieu à des exposés bien conduits et richement étayés, preuve de connaissances maîtrisées et d'un entraînement efficace à l'épreuve orale. Que leurs auteurs en soient ici félicités.

Une recommandation pour conclure cette question : les futurs candidats ne sauraient aborder les sujets de « littérature ancienne » sans une lecture méticuleuse, approfondie des textes au programme, en dépit ou, justement, en raison de leur difficulté d'accès, ni sans une solide réflexion sur les notions-clés que contiennent ces textes et qui témoignent de l'univers mental d'une époque.

2. Heinrich Heine, *Gedichte*

7 candidats interrogés. Moyenne : 9,57/20

Notes attribuées : 3 (1x) ; 5 (2x) ; 9 (1x) ; 13 (2x) ; 19 (1x)

Sujets :

- Le Moyen Âge de Heine
- La religion dans l'œuvre lyrique de Heine
- Les femmes et l'amour dans l'œuvre lyrique de Heine



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

La réception du Moyen Âge chez Heine ne se cantonne pas à l'évocation idéalisante d'un passé de pacotille au moyen de poncifs littéraires hérités des Romantiques : châteaux forts, chevaliers, fées et sorcières, rengaines et légendes servant de décor poétique à la peinture d'états d'âme. Ce Moyen Âge, revisité par son siècle, Heine l'évoque moins sur le mode de la nostalgie que sur celui de l'ironie et de la dérision. Il décrie, à la suite des Lumières, la barbarie de cet « âge des Ténèbres » et juge rétrograde l'idéal romantique. Il n'en reste pas moins que le Moyen Âge est, pour le poète, une source première et abondante d'inspiration littéraire, autant formelle (les références au *Hildebrandslied*, aux *Nibelungen*, au *fin amor* des troubadours Jaufré Rudel et Bertran de Born, au *minnesang* et à Walther von der Vogelweide, au *Tannhäuserlied*, au monde renversé...) que thématique, en rapport avec les personnages historiques (Charlemagne, Henri IV empereur du Saint-Empire, Frédéric Barberousse, Duncan I^{er}, Richard Cœur de Lion...) ou l'histoire de l'art (la mosquée-cathédrale de Cordoue, la cathédrale de Cologne, les danses macabres...).

Aborder un sujet profus comme celui de la religion dans l'œuvre lyrique de Heine nécessite d'adopter un plan rigoureux, soit un plan d'exposition (chronologique et/ou thématique : catholicisme et judaïsme de l'enfance, conversion au protestantisme, déisme et panthéisme), soit un plan de discussion (la religion comme source d'inspiration, la critique de la religion, un retour du religieux ?), voire une combinaison des deux... Les poèmes ne manquent pas dans l'anthologie ou les *Sämtliche Gedichte* pour nourrir un tel exposé. Heine est sensible, par son éducation, aussi bien à la piété mariale qu'aux pratiques du judaïsme envers lesquelles il peut avoir une attitude critique (face à la crédulité et la bigoterie : *Die Wallfahrt nach Kevlaar* ; *Der Apollgott*) mais aussi des accents de sympathie ou de compassion. Il éprouve du respect pour la Réforme mais tance le pharisaïsme cynique des négriers protestants (*Das Sklavenschiff*). Chez lui domine, comme chez le jeune Marx, la critique sociale de la religion et l'anticléricalisme. Il dénonce les liens étroits entre l'absolutisme et le christianisme (*Lobgesänge auf König Ludwig*, *Die schlesischen Weber*, *Vitzliputzli*). Peut-on parler d'un « retour » de Heine à la religion à la fin de sa vie ? Après une adhésion temporaire au panthéisme saint-simonien, Heine manifeste un attachement plus culturel que spirituel à la religion juive et se montre davantage agnostique (*Disputation*, *Gedächtnisfeier*). À l'instar de Feuerbach, sa religion est une religion sécularisée, une religion de l'homme – et de la femme –, des sens et de l'amour (*Das Hohelied*).

Cela nous amène au troisième sujet : « Les femmes et l'amour dans l'œuvre lyrique de Heine ». Heine s'approprie les thèmes de la lyrique amoureuse hérités d'une longue tradition (de l'amour courtois au romantisme en passant par le pétrarquisme du XVI^e siècle), sans négliger la littérature satirique qui moque l'inconstance et autres travers féminins, ni la poésie réaliste et érotique, afin de les décliner dans leurs aspects et leurs registres les plus divers : l'amour adolescent fantasmé (« *Sie liebten sich beide, doch*



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

keiner », « *Sie haben heut abend Gesellschaft* »), l'amour filial, les charmeuses maléfiques, l'amour charnel et vénal des cycles *Verschiedene*, l'amour conjugal pour Mathilde ou encore l'amour platonique envers « Mouche ». La grande singularité de Heine est sa réflexivité métapoétique (« *Teurer Freund! Was soll es nützen* ») qui tourne en dérision le lyrisme amoureux et contraste avec la tendance qu'expriment d'autres poèmes à une spiritualisation de l'amour.

Pour traiter et illustrer ces différents sujets de manière satisfaisante, comme l'ont fait plusieurs candidats, il convenait de se référer non seulement à l'anthologie de référence, mais aussi à l'édition complète des poèmes dont la lecture était explicitement recommandée dans le libellé de la question au programme et qui était à la disposition des candidats en bibliothèque de loge.

3. Les relations entre l'Autriche et la Prusse de 1740 à 1815

8 candidats interrogés. Moyenne: 9,12/20

Notes attribuées : 5 (2x), 7, 8 (2x), 9, 13, 18

Sujets :

- Frédéric II, roi de Prusse, un « Contre-Empereur » ?
- L'Autriche et la Prusse face à la France révolutionnaire et napoléonienne
- La Prusse et l'Autriche au Congrès de Vienne (1814-1815)
- L'Autriche, la Prusse et la « Troisième Allemagne » (1803-1815)

L'histoire des relations entre la Prusse et l'Autriche étant au programme pour la seconde année consécutive, nous renvoyons au rapport de la session 2018 pour des remarques d'ordre général.

Le jury a pu entendre ici une prestation excellente et plusieurs exposés honorables, voire bons, ce qui explique une moyenne relativement haute par rapport aux autres sujets. Nous souhaiterions rappeler ici l'importance d'une gestion efficace du temps imparti, particulièrement pour cette question historique qui couvre une période particulièrement dense en événements diplomatiques et militaires : une prestation tout à fait bonne n'a pas obtenu la note qu'elle aurait mérité, car son auteur s'est perdu dans les détails de son argumentation et n'a pas eu le temps de traiter la dernière partie annoncée en introduction. Ce candidat a ainsi dû sacrifier un tiers de son exposé.

Ici encore (comme pour l'option civilisation), il était important de prêter attention à la formulation des sujets, y compris à la ponctuation et à la typographie. L'utilisation de guillemets pour introduire certains termes indiquait qu'il s'agissait d'expressions issues des sources historiques elles-mêmes, et qu'elles ne devaient pas être adoptées sans



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

esprit critique. L'expression « Contre-Empereur », par exemple, qui est employée par l'historien Karl Otmar von Aretin cité dans le recueil de sources édité chez Reclam, fut utilisée par le chancelier d'État Wenzel Anton von Kaunitz pour désigner le roi Frédéric II (« *Anti-Caesar* », 1764). Pour bien traiter ce sujet, il était important d'analyser la sémantique de ce terme et de constater qu'il était formé sur le même modèle qu'« antéchrist » ou « antipape » par exemple, et que sa connotation était de ce fait clairement péjorative. Ce mot apparaît surtout dans des sources qui émanent de l'entourage de Marie-Thérèse, ou de l'empereur Joseph II, et critiquent la politique anti-habsbourgeoise menée par le roi de Prusse Frédéric II dans l'Empire. L'expression « anti-César » sert ici à vilipender sa prétention à concurrencer la maison d'Autriche dans le Saint-Empire et à le présenter comme un usurpateur. La question portait donc sur la « politique impériale » (*Reichspolitik*) ou « politique allemande » de Frédéric II et demandait un traitement différencié en fonction de la période considérée (1740-1763 ; 1763-1786). Ce sujet s'approchant de celui de composition allemande donné en 2018, nous renvoyons au rapport écrit de la session précédente.

Les candidats ont à leur disposition en salle de préparation, non seulement des ouvrages de référence, mais aussi les recueils de sources au programme. Se rapporter à des sources précises au cours de l'exposé peut être très positif, à condition que la citation soit pertinente au regard de la question posée. En outre, il est indispensable de soumettre les sources à une critique approfondie pour éviter de les interpréter de manière trop littérale ou biaisée. Si Frédéric II prédit dans son testament politique de 1752 que « les petits États vont être progressivement absorbés par les plus grands⁴ », il faut se garder de voir dans ce jugement une preuve du génie visionnaire et quasi-prophétique du roi, qui anticiperait le recès d'empire de 1803 (*Reichsdeputationshauptschluss*) ; cette déclaration doit plutôt être interprétée dans le contexte de 1752, alors que le roi Frédéric II réfléchissait à tous les moyens possibles d'arrondir son territoire.

De la même manière, les jugements négatifs du même roi contre le Saint-Empire ne signifient nullement qu'il envisageait sa disparition à court ou moyen terme et qu'il prévoyait sa disparition future dans un éclair de lucidité.

Les deux sujets « L'Autriche et la Prusse face à la France révolutionnaire et napoléonienne » et « La Prusse et l'Autriche au Congrès de Vienne (1814-1815) » demandaient une bonne maîtrise de la chronologie. La succession des guerres de coalition contre la France étant complexe, le jury n'a pas sanctionné les erreurs chronologiques mineures. En revanche, les simplifications historiques excessives ont posé plus de problème : ainsi l'idée que l'Autriche et la Prusse poursuivirent les mêmes objectifs pendant toute la période napoléonienne et pendant le Congrès de Vienne est-elle erronée. Toute la difficulté des deux sujets tenait à la nécessité d'expliquer les décalages temporels

⁴ Il s'agit ici d'une rétrotraduction en français de la traduction allemande du *Testament politique*.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

dans la participation des deux États aux guerres contre Napoléon, ainsi que leurs divergences d'intérêts pendant le congrès de Vienne.

Le sujet sur la « troisième Allemagne » a permis au jury d'entendre un exposé tout à fait excellent. Cette présentation ne s'est pas limitée au sens habituellement donné à l'expression « troisième Allemagne » dans l'historiographie (c'est-à-dire l'ensemble des puissances secondaires soumises aux influences contradictoires de la Prusse et/ou de l'Autriche et de la France, notamment la Bavière, le Bade, le Württemberg, la Saxe, etc.) : elle a interprété le mouvement national allemand naissant comme un appel à une « autre » Allemagne, qui transcenderait les deux puissances allemandes traditionnelles. Bien que les membres du jury n'aient pas attendu une telle interprétation, ils ont su valoriser un exposé à la fois bien argumenté et appuyé sur des connaissances historiques solides.

4. Écriture contemporaine de l'interculturalité

9 candidats interrogés. Moyenne : 8,44/20

Notes attribuées : 1 (1x) ; 6 (1x) ; 7 (2x) ; 8 (2x) ; 9 (1x) ; 13 (1x) ; 17 (1x)

Sujets :

- Langue et pouvoir dans *Mutterzunge* et *Die Brücke vom Goldenen Horn*
- Le cinéma dans *Mutterzunge* et *Die Brücke vom Goldenen Horn*
- La guerre des sexes dans *Mutterzunge* et *Die Brücke vom Goldenen Horn*
- La corporéité dans *Mutterzunge* et *Die Brücke vom Goldenen Horn*

La moyenne enregistrée pour cette question au programme est inférieure à la précédente. Étant donné le petit nombre de candidats interrogés, il ne faut toutefois pas en tirer des conclusions négatives. L'écart observé entre les notes attribuées montre en effet que la courbe des notes, de la plus haute à la plus basse, est similaire.

Les remarques précédentes quant à la façon de réaliser l'exercice, en soignant tout particulièrement l'étude du fond et de la forme, s'appliquent bien sûr aussi à cette partie du programme. Nous reviendrons ici simplement sur les sujets qui ont été évoqués lors de cette session.

Le rapport entre la langue et le pouvoir est un des grands thèmes qui soutiennent l'écriture d'Özdamar. Dès les premières pages de *Mutterzunge* et de *Die Brücke vom Goldenen Horn*, le cadre est posé. Il s'agit certes d'abord de la connaissance des langues (allemande, turque, arabe), mais aussi et surtout de la façon dont leur usage permet à l'individu de maîtriser son environnement, de se faire une place dans la société et de se donner une identité. L'image inaugurale qui donne son titre au recueil de récits (« *Zunge* »



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

/ « *Sprache* »), l'exposé épique de la bataille de citations entre la mère et sa fille adolescente au début du roman en sont un exemple. Dans l'œuvre d'Özdamar, les rapports de pouvoir sont immédiatement traduits sous forme de jeux de mots concernant des situations, des personnes ou des lieux. Ils sont parfois rendus dans des dialogues qui relèvent du récitatif, tant les personnages sont pris dans les rets de l'idéologie ambiante ou par l'expression de leur passion. Dans *Mutterzunge*, la narratrice a fréquemment recours à la métaphore ou à l'ornement, peut-être plus propres à rendre la difficile négociation avec les traumatismes subis (discrimination, répression politique et oppression économique). Dans *Die Brücke vom Goldenen Horn*, c'est la métonymie qui est souvent privilégiée pour mettre en relief l'absurdité des comportements, elle participe de la charge : les étudiants berlinois de 1968 sont ainsi désignés comme des « poulets » (« *Hühner* ») et les intellectuels stambouliotes des « ciseaux » (« *Schere* »).

La référence au cinéma contribue à donner à l'œuvre une dimension générationnelle, transnationale et transsémiotique. Le texte fourmille littéralement de renvois à ce média (titres de films, noms d'acteurs, de réalisateurs). Le cinéma se voit de plus attribuer une fonction narrative spécifique dans l'éveil de la narratrice à la sexualité et à une conscience politique. Cinéma classique hollywoodien pour les parents de la narratrice, cinéma soviétique pour la gauche en Allemagne comme en Turquie, découverte de l'avant-garde européenne (Godard, Pasolini), les soirées au cinéma, relatées dans les deux œuvres au programme, font partie intégrante de la vie de la protagoniste à l'Ouest comme à l'Est dans les années 1960-70. Le cinéma est également montré comme un métier d'hommes engagés (« *Filmkommune* ») et, sur le plan sémiotique, comme un prolongement de l'école de théâtre pour la narratrice. Certaines anecdotes sont de plus relatées selon des procédés qui renvoient à l'écriture cinématographique (perspective, variation de l'échelle des plans...).

La « guerre des sexes » aura-t-elle, a-t-elle eu lieu ? Il fallait se pencher sur la mise en scène tragi-comique des rapports sociaux entre les hommes et les femmes dans l'œuvre d'Özdamar. Jusqu'à quel point la violence régit-elle ces rapports, en Allemagne et en Turquie ? Est-elle « culturelle » ? La part d'implicite est ici très forte dans les textes : les événements les plus dramatiques (la brûlure de cigarette infligée à l'héroïne par des étudiants berlinois, le crime d'honneur en Anatolie, par exemple) ne sont pas commentés, pas plus que le comportement pour le moins ambigu de l'amant égyptien professeur de Coran dans la chambre-mosquée de Berlin Ouest. Özdamar donne la parole à une narratrice à la fois spectatrice et actrice d'un rapport de force où la domination a parfois lieu au sein du même sexe (histoire des cousines turques homosexuelles, par exemple), et joue ainsi dans de multiples portraits et saynètes avec les codes et les attentes des lecteurs occidentaux en la matière (rôle des prostituées en Turquie).

Le thème de la corporéité invitait les candidats à traiter de la relation que la narratrice entretenait avec son propre corps (et son vêtement), autrui, et l'institution matrimoniale par



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

exemple (voir le motif du « diamant », la quête de l'orgasme – « *Orgasmus* »). Gestuelle, mimique, mise en bouche des textes interviennent non seulement dans la relation de son expérience de l'apprentissage du métier auquel elle se destinait – suivant ainsi les conseils de ses mentors à l'école de théâtre (« *Körperist* » vs. « *Kopfist* ») – mais encore de l'apprentissage de la langue allemande (« *Gak Gak* », manchettes de journaux) ou encore de la langue arabe (lecture apparemment spontanée de l'écriture arabe, récitation du Coran). Onomatopées, néologismes, hypotypose, interlingualité : le lien effectué avec l'impact sur les corps qu'ont la puissance économique (les usines allemandes où le corps devient outil) d'une part, la violence politique (les corps torturés des geôles turques) d'autre part, méritait également d'être relevé.

Dernier conseil : la recherche scientifique dans le champ de « l'interculturalité » (la « transculturalité », le « postcolonialisme »...) est riche mais parfois aussi complexe. L'utilisation des concepts que les grands théoriciens ont forgés suppose donc une aisance certaine sur cette question pour les employer.

5. La pensée de Georg Simmel

7 candidats interrogés. Moyenne : 10,85/20

Notes attribuées : 3, 4, 11, 13, 14, 15, 16

Sujets :

- L'analogie dans la pensée sociologique de Simmel
- Simmel et l'art de la miniature sociologique
- Philosophie et psychologie dans la sociologie de Simmel
- Simmel et la fondation de la sociologie comme science rigoureuse

Les interrogations sur Simmel ont permis au jury d'entendre plusieurs prestations honorables, voire très bonnes, récompensées par des notes élevées. La moyenne des notes obtenues en histoire des idées est plus haute que pour les autres questions, mais le faible nombre de candidats ne permet pas de tirer de conclusions générales.

Les sujets proposés cette année faisaient la part belle aux écrits programmatiques et épistémologiques de Simmel, regroupés au tout début du volume au programme (« *Das Problem der Soziologie* » et « *Das Gebiet der Soziologie* »), ou au début de la section consacrée à la sociologie formelle (« *Das Objekt der Soziologie* »). Le jury attendait des candidats une argumentation personnelle, appuyée sur une connaissance précise des textes, qui devaient être cités et commentés au cours de l'exposé. À l'inverse, les présentations qui donnaient l'impression de réciter un cours appris par cœur, mais qui ne cherchaient pas à répondre directement à la question posée, ont reçu une note faible.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Même s'il peut être utile de replacer l'œuvre de Simmel dans les grands courants sociologiques et philosophiques de son époque, il était maladroit d'utiliser de grandes étiquettes de l'histoire des idées, telles que (néo)kantisme, vitalisme, bergsonisme, nietzschéisme, etc., sans être capable de donner un contenu précis à ces catégories. Les prestations en apparence plus modestes, mais qui s'appuyaient plus précisément sur les textes, ont obtenu des notes bien supérieures.

Le sujet sur l'analogie chez Simmel a permis au jury de tester la connaissance transversale des textes chez les candidats. En effet, le sociologue a souvent recours à ce procédé, dans l'ensemble de ses textes. L'analogie la plus connue est sans doute le parallèle que dresse Simmel entre l'architecture gothique et la sociologie pour expliquer la scientificité de sa discipline (« *Das Gebiet der Soziologie* »).

L'étude de quelques exemples supplémentaires d'analogies dans le recueil au programme permettait ainsi de poser la question du rôle de l'analogie chez Simmel et de formuler par exemple la problématique suivante : « l'utilisation répétée de l'analogie chez Simmel a-t-elle une fonction purement rhétorique et pédagogique, destinée à faire comprendre l'argumentation à un large public, ou a-t-elle aussi une fonction épistémique plus profonde ? » Une réflexion sur les catégories simméliennes de « forme » et de « contenu » permettait alors de constater que l'analogie joue un rôle central dans la pensée du sociologue. En effet, si l'analogie consiste à constater des similitudes entre des phénomènes très différents, alors elle permet de dégager des formes identiques habitées par des contenus très différents : un raisonnement analogique permet de constater que la catégorie formelle de la *concurrency* peut être pertinente aussi bien en sociologie des religions que dans la sociologie des rapports économiques.

La question de la philosophie et de la psychologie dans la sociologie de Simmel permettait d'aborder l'éclectisme de la démarche simmélienne. En effet, nous sommes confrontés à un paradoxe apparent : Simmel s'efforce de fonder la sociologie comme science autonome, c'est-à-dire de délimiter son objet par rapport à celui des disciplines voisines (histoire, économie, psychologie, etc.) Mais en même temps, il adopte une démarche que nous qualifierions aujourd'hui de transdisciplinaire, puisqu'il qualifie ses propres investigations de psychologie (« *Zur Psychologie und Soziologie der Lüge* », « *Zur Psychologie der Mode* », « *Psychologie des Schmuckes* ») ou de philosophie (le texte « *Das Gebiet der Soziologie* » délimite un champ particulier de l'investigation sociologique, appelé « sociologie philosophique »). Cette question permettait ainsi d'interroger les relations entre la sociologie simmélienne et d'autres sciences humaines. Le volume au programme regroupe des textes publiés tout au long de la carrière de leur auteur, et la position de ce dernier sur cette question a évolué au cours des années. L'anthologie n'étant pas construite de manière chronologique, mais thématique, le jury n'exigeait pas des candidats une maîtrise parfaite de l'évolution des thèses simméliennes. En revanche, il était important de voir que l'auteur propose plusieurs définitions complémentaires de la



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

sociologie, qui peut apparaître tantôt comme une démarche intellectuelle et une méthode applicable dans l'ensemble des sciences humaines (en particulier en histoire), tantôt comme une science autonome pourvue d'un objet propre (les lois générales et les formes de la *Vergesellschaftung*). L'emploi de catégories empruntées à la philosophie kantienne (notamment celle des aprioris) permettait enfin de poser la question du soubassement philosophique de l'investigation simmélienne.

La question de la fondation de la sociologie comme science rigoureuse chez Simmel était inspirée par le titre d'un célèbre article du philosophe Edmund Husserl (« *Die Philosophie als strenge Wissenschaft* », 1911). Cette question est très proche de la précédente, mais davantage centrée sur les efforts déployés par Simmel pour contrer les reproches de non-scientificité formulés à l'encontre de la sociologie. Ici encore, les grands textes programmatiques de Simmel étaient essentiels : il y aborde la question des conditions dans lesquelles une science sociale – dont fait partie la sociologie – peut constituer son propre objet, et celle du degré d'abstraction auquel elle peut légitimement s'élever. Encore une fois, ce sujet permettait d'évoquer le soubassement épistémologique et philosophique des recherches sociologiques chez Simmel, notamment la question des aprioris, centrale pour comprendre la conception simmélienne de la scientificité.

Le sujet sur l'art de la miniature sociologique proposait aux candidats de réfléchir sur une analogie similaire à celles que Simmel propose lui-même dans son œuvre. L'art occupe en effet une part importante dans les réflexions du sociologue, que ce soit comme terme de comparaison (l'image de l'art gothique, déjà évoquée plus haut) ou comme objet d'étude (« *Persönliche und sachliche Kultur* »). On peut définir la miniature comme une peinture de petite taille qui représente généralement un ou plusieurs personnages placés dans un paysage ; au sens figuré, la miniature désigne une représentation en dimension réduite d'un ensemble beaucoup plus vaste. Ce sujet devait par conséquent amener les candidats à se pencher sur les textes courts présents dans le recueil (« *Die Gesellschaft zu zweien* », « *Das Geheimnis. Eine sozialpsychologische Skizze* », « *Der Brief. Aus einer Soziologie des Geheimnisses* », « *Der Mensch als Feind. Zwei Fragmente aus einer Soziologie* », etc.) Ces textes permettent d'aborder la question de la microsociologie chez Simmel : en se concentrant sur des phénomènes en apparence infimes, qui mettent en interaction un nombre de personnes assez réduit (le repas, la lettre, la société à deux), le sociologue est en mesure de mettre en évidence des mécanismes dont la signification dépasse largement les exemples étudiés : ainsi, l'analyse des repas permet de mettre en valeur la tension entre individualisme et collectivité, inhérente à toute relation sociale.

Ce sujet sur l'art de la miniature chez Simmel suggérait aussi de prêter une attention particulière au style et à la rhétorique de l'écrivain ; même s'il s'agit de textes scientifiques, l'auteur prête une attention manifeste à son style. Il s'efforce de trouver des formules ramassées et marquantes qui résument en quelques mots toute la complexité d'une idée ou d'un argument. Pour se préparer aux interrogations en histoire des idées, les futurs



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

candidats devraient ainsi se pencher sur les figures de style, sur le rythme et la construction des phrases, sur les procédés rhétoriques, comme ils le font pour étudier un texte littéraire.

Option A, littérature

Marlen Haushofer – L'œuvre romanesque des années soixante et son adaptation au cinéma

24 candidats interrogés. Moyenne : 9,37/20

Notes attribuées : 2 (1x) ; 4 (3x) ; 5 (2x) ; 6 (1x) ; 7 (2x) ; 8 (1x) ; 9 (1x) ; 10 (2x) ; 11 (2x) ; 12 (4x) ; 13 (1x) ; 14 (1x) ; 15 (2x) ; 17 (1x).

Sujets :

- Quotidien et combat
- Création et créature
- L'homme, un animal ?
- Écriture et paysage
- Un monde sans amour ?
- Littérature et résistance
- La souffrance
- Une langue lapidaire ?
- Les frontières
- Un univers hors du temps ?
- Le moi
- Œuvre pessimiste ?

La littérature est avant tout une mise en forme de l'expérience humaine. Quelle qu'en ait été la formulation, tous les thèmes qui donnaient matière à un exposé supposaient une étude conjuguée de la forme et du fond. Avant de revenir sur des thèmes voisins, traités par paires, nous nous livrerons d'abord à quelques remarques sur la typologie des sujets.

Lorsque le sujet consistait en un seul terme, il convenait de l'examiner sous toutes ses coutures. Un sujet sur « le moi » ou « la souffrance », par exemple, n'appelait pas un traitement sous l'angle unique de la psychologie ou de la philosophie. L'acte de narration, le rapport entre le moi narrateur et le moi narré, par exemple, devaient être pris en considération.

Si le libellé du sujet comportait deux termes accolés par un « et », il fallait s'interroger sur la fonction de la conjonction qui apposait les concepts posés. S'agissait-il essentiellement



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

de les relier (« Quotidien et combat », par exemple), de les opposer (« Création et créature »), ou encore de les articuler l'un avec l'autre (« Littérature et résistance ») ?

Les sujets en forme de question n'appelaient pas nécessairement une réponse sous une forme canonique – thèse, antithèse, synthèse – car la principale caractéristique de l'œuvre de Marlen Haushofer est son caractère ouvert, en construction. L'exposé devait en tenir compte.

La nouveauté, cette année, résidait dans l'ajout de l'adaptation cinématographique d'une des œuvres littéraires à la question au programme. Si la plupart des candidats ont intégré cette dimension à leur exposé en se référant essentiellement à des articles issus de la critique du film ou à l'enseignement qu'ils avaient suivi, d'autres ont su montrer qu'ils s'étaient réellement approprié le document audio-visuel.

Une des difficultés consistait par ailleurs dans la mise en parallèle des œuvres au programme. Aborder le sujet en deux temps, premièrement dans *Die Wand*, deuxièmement dans *Die Mansarde* (ou inversement) était la chose à ne pas faire. Il fallait croiser les textes pour faire ressortir un même thème ou procédé, traité ou utilisé de manière analogue ou bien au contraire fort différente d'un roman à l'autre.

La structure des textes n'a ainsi pas toujours été bien comprise. La narratrice de *Die Wand* rédige un rapport sur la catastrophe et ses suites qu'elle destine d'abord à elle-même, puisqu'il s'agit de survivre aux longs mois de l'hiver qui ont suivi la mort de Luchs, ensuite à d'éventuels « vainqueurs » qui trouveraient son texte après sa mort. Pour ce faire, elle se réfère à des notes prises au jour le jour sur des feuilles de calendriers pendant les deux années et demie qui se sont écoulées depuis l'apparition du mur invisible, notes auxquelles le lecteur du roman n'a pas accès. *Die Mansarde* est un récit homodiégétique dans lequel sont emboîtées, clairement distinguées du récit principal, les pages d'un journal intime que la narratrice a écrit dix-sept ans auparavant après un autre type d'accident (perte du sens de l'ouïe). Il faut prendre en compte la différence de facture des textes lorsque l'on veut se lancer dans des considérations sur le « je de l'énonciation ».

Le traitement de thèmes comme « Quotidien et combat » ou « Littérature et résistance » supposait certes de rattacher l'intrigue des romans à la fois au contexte historique auquel les œuvres renvoyaient (Deuxième Guerre mondiale pour *Die Mansarde*, Guerre froide pour *Die Wand*) et aux conditions d'existence des femmes au foyer ainsi qu'aux conséquences de l'émergence de la société de consommation dans l'Autriche des années 1960. Il fallait néanmoins y inclure aussi la dimension créatrice, littéraire ou artistique, à la fois comme pratique et forme de vie, la comprendre comme relevant de la résilience, comme une possibilité d'émancipation du sujet.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Les sujets « Un monde sans amour » et « Œuvre pessimiste » portaient sur le sens de la (sur)vie et sa figuration en un univers romanesque singulier. Les deux romans dépeignent la solitude et le profond mal-être de la narratrice en société. La question ouverte dans l'œuvre de Marlen Haushofer peut se résumer à celle du « quand même », dans un monde où l'être paraît irrémédiablement isolé de ses semblables, et de l'éventuelle capacité de ce dernier à accéder à une forme d'ataraxie, sinon au bonheur, du moins à un semblant de sérénité. Sur le plan générique, l'amour est dépourvu de sens tragique. Il est présenté comme une possibilité : *thanatos* (la mort) ne s'oppose pas à *eros* (la sensualité, la passion) mais à *philia* (l'amitié, la fraternité) ou à *agapè* (la bienveillance, le dévouement), la question de la réciprocité restant non résolue.

Avec « Création et créature » et « L'homme, un animal ? », la définition de ce qui fait la spécificité de l'être humain et les possibilités de sublimation de son existence (par la littérature, l'art...) était posée. Être de besoins jeté dans un monde sans transcendance, il est montré dans les textes comme enclin à la violence, qu'elle soit volontaire ou non. La puissance créatrice de l'homme, qui peut devenir meurtrière, est déclinée de différentes manières à travers la confrontation entre les personnages humains et non humains des romans. L'alternance dans le texte de dit (sur la maternité, la chasse, par exemple) et de non-dit (le mystère qui plane sur la réalité de l'apparition du mur ou sur les raisons du comportement d'hommes revenus à l'état sauvage) caractérise les romans.

Le libellé de deux sujets renvoyait plus directement au style des œuvres : « Écriture et paysage » et « Une langue lapidaire ». Paysages réels ou rêvés, urbains ou naturels, il convenait de voir selon quels modes (verticalité ou horizontalité, par exemple), quelle axiologie (positive ou négative) ils étaient construits. L'aspect minéral de la ville comme de la montagne, rendu dans des descriptions d'une grande concision avec une syntaxe paratactique, méritait d'être relevé. On pouvait montrer que la facture des deux romans est différente. L'usage de la métaphore est plus fréquent dans *Die Mansarde* que dans *Die Wand*, où la dimension documentaire prédomine avec la mise en liste des outils et des activités agricoles au gré des saisons, du moins dans le livre, car le film cède au plaisir de l'esthétisation de l'image de l'homme / la femme dans la nature.

Enfin, des thèmes comme « Les frontières » ou « Un univers hors du temps ? » devaient engager les candidats à se pencher sur la question de la matérialité, de la finitude et des limites données à l'existence humaine dans les romans. Outre l'étude de l'espace, la topographie (haut/bas, lieu ouvert/fermé...), une analyse du rapport au temps dans l'écriture était nécessaire. Il était intéressant, par exemple, de noter les bornes, parfois imperceptibles à la lecture cursive, que représentaient les changements de temps grammaticaux, sur les plans linguistique et narratologique, et le passage plus ou moins perceptible du temps du récit au temps du discours (et vice-versa).



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Dernier constat – qui s’adresse aux futurs candidats – avant de passer à la question suivante : en règle générale, le plus rentable est de faire montre de rigueur et de technicité dans l’analyse critique des romans au programme. Plutôt que de vouloir « faire de la littérature » sur des textes littéraires, il vaut mieux rester factuel.

Option B civilisation

Histoire des Juifs et Juives d’Allemagne (1866-1933)

14 candidats interrogés. Moyenne : 8,3/20

Notes attribuées : 1 (2x), 3, 5, 6, 7 (2x), 8 (2x), 12, 13, 14, 15, 16

Sujets :

- Les « consistoires israélites » (*Israelitische Kultusgemeinden*) en Allemagne
- « Science du judaïsme » et « renaissance juive »
- « Sionistes » et « assimilationnistes » dans le judaïsme allemand
- Réforme et néo-orthodoxie dans le judaïsme allemand
- Le judaïsme allemand et la presse
- Les communautés juives allemandes et les « Juifs de l’Est » (*Ostjuden*)
- Les langues du judaïsme allemand : l’allemand, le yiddish, l’hébreu, le polonais

La moyenne générale des notes attribuées pour cette question est légèrement inférieure à celle de l’option littérature. Cette différence, qui peut être fortuite au vu du faible nombre de candidats, pourrait s’expliquer aussi par une familiarité moindre avec les problématiques de l’histoire des populations juives en Allemagne et par la difficulté de s’approprier un sujet relativement complexe en quelques mois seulement.

Les notes les plus faibles s’expliquent parfois par des compétences linguistiques insuffisantes en français, parfois par un manque de connaissances sur la question au programme et, plus largement, sur le judaïsme en général. Pour aborder l’oral dans de bonnes conditions, il était indispensable d’acquérir des connaissances fondamentales sur la religion juive. Les candidats les plus faibles semblaient réduire les identités juives à la circoncision et au port de la kippa et confondre les prescriptions alimentaires du judaïsme avec celles de l’Islam (notons à ce sujet que la consommation d’alcool n’est pas interdite dans le judaïsme). Nous rappelons ici que les enseignants d’allemand doivent être en mesure de renseigner leurs élèves sur les grandes religions pratiquées en Allemagne au cours de son histoire.

La plupart des sujets proposés cette année étaient abordés au moins partiellement dans l’ouvrage mis à la disposition des candidats en salle de préparation. Pour utiliser les usuels dans les meilleures conditions possibles, il fallait toutefois éviter deux écueils.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Certains candidats se sont contentés de résumer les passages du manuel traitant la question posée. Mais faute d'une préparation et d'un recul suffisants, les informations étaient mal assimilées, voire mal comprises et leur restitution a donné lieu à des contresens et à des erreurs historiques. D'autres candidats ont renoncé à utiliser les outils bibliographiques pourtant mis à leur disposition pour les aider pendant leur préparation.

Pour tirer le meilleur profit des usuels en salle de préparation, il faut les connaître et les avoir travaillés au préalable pour être en mesure de retrouver rapidement des informations qui ne seraient plus immédiatement disponibles à l'esprit. L'ouvrage mis cette année à la disposition des candidats était indiqué dans le programme officiel ; on pouvait donc s'attendre à ce que les candidats se soient familiarisés avec lui.

Nous conseillons d'analyser avec la plus grande attention les termes du sujet. Certains mots ou expressions étaient mis entre guillemets, ce qui signale que les membres du jury souhaitaient prendre une certaine distance ou des précautions face à leur emploi. En général, il s'agissait de termes issus des sources historiques elles-mêmes, et les candidats étaient invités à réfléchir sur la sémantique de ces expressions à l'époque historique considérée. Ainsi la question sur les « sionistes » et les « assimilationnistes » devait-elle conduire à réfléchir sur la dissymétrie des deux termes : car si le mot « sioniste » était utilisé par les sionistes pour se désigner eux-mêmes, le terme « assimilationniste », en revanche, avait une connotation péjorative très marquée. Il était utilisé par les sionistes eux-mêmes pour désigner leurs principaux adversaires au sein des communautés juives en Allemagne : l'establishment libéral, dont ils contestaient la prééminence politique. Ainsi ce sujet appelait-il un exposé sur les polémiques suscitées au sein des communautés juives allemandes par l'émergence du sionisme et par la mise en question de l'identité nationale des personnes juives par les sympathisants sionistes.

De la même manière, l'expression *Ostjuden* (« Juifs de l'Est ») était mise entre guillemets dans la question sur les « Juifs de l'Est » et les communautés juives allemandes. Il était donc inutile de se lancer dans une polémique avec les membres du jury en leur reprochant d'avoir invisibilisé les femmes en utilisant l'expression *Ostjuden* (au masculin) : l'emploi des guillemets indiquait clairement que le jury ne souhaitait pas reprendre à son compte ce terme sans esprit critique. Cette question appelait un exposé sur l'éventail des réactions suscitées chez les Juifs et Juives allemands acculturés face à l'arrivée des populations juives en provenance de Russie et d'Europe de l'Est, qui avaient souvent été socialisées en yiddish et dont le mode de vie était beaucoup plus traditionnel que celui de leurs coreligionnaires établis en Allemagne de plus longue date. Une perspective d'histoire du genre pour traiter cette question n'était naturellement pas exclue, bien au contraire.

La question mise au programme cette année, « Histoire des Juifs et Juives d'Allemagne », incite à s'interroger sur le point de vue des acteurs et actrices juives, et non à partir du point de vue des antisémites. Sans vouloir faire des procès d'intention à certains



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

candidats, nous sommes obligés d'indiquer ici qu'une problématique centrée sur la « résolution de la question juive » (*sic*) était au mieux extrêmement maladroite, car elle reprenait un mot d'ordre en vogue à l'époque chez les antisémites. Pour les populations juives d'Allemagne (et des autres pays), il n'y a pas de « question juive ». Il y a en revanche un problème réel : l'antisémitisme, et une question lancinante : quels moyens peuvent-ils être mis en œuvre pour son éradication ? Les élites libérales des années 1870 et 1880 misaient sur l'acculturation et la mise en avant d'arguments rationnels, tout en faisant confiance à une dynamique historique conduisant inéluctablement – pensaient-elles – au dépassement de l'intolérance et du fanatisme. À partir du tournant du siècle, la nouvelle génération remet en question les certitudes de ses aînés en proposant d'autres stratégies, parmi lesquelles figurent la « dissimilation », le sionisme et le nationalisme juif.

Plusieurs questions proposées à la réflexion des candidats portaient de ce fait sur la diversité des positionnements religieux, politiques et idéologiques à l'intérieur des communautés juives allemandes, qui n'étaient pas monolithiques.

C'est par exemple le cas des sujets « réforme et néo-orthodoxie dans le judaïsme allemand » et « “sionistes” et “assimilationnistes” dans le judaïsme allemand », qui portaient plus spécifiquement sur des questions religieuses et liturgiques pour l'une, sur des divergences politiques et idéologiques pour l'autre. Pour répondre à ces questions de manière satisfaisante, il était important d'adopter un point de vue à la fois diachronique (en montrant l'évolution des positionnements au cours de la période), et différencié en fonction de la géographie et du profil social des acteurs.

La question sur la « “science du judaïsme” et la “renaissance juive” » ne portait pas sur la seule histoire religieuse, mais davantage sur l'histoire des sciences humaines et sur l'histoire intellectuelle et culturelle. Durant la période au programme (1866-1933), les intellectuels juifs et intellectuelles juives ont réfléchi à ce qui constituait l'identité juive en Allemagne. Les recherches en histoire et en histoire littéraire du judaïsme, qui revêtirent aussi une dimension d'érudition locale, contribuèrent à donner aux identités juives une assise qui allait bien au-delà de la simple pratique religieuse. Il était important d'aborder la question de la « science du judaïsme » dans une perspective diachronique. La « renaissance juive » (mot d'ordre lancé par Martin Buber en 1900) se définissait aussi en réaction face à la « science du judaïsme » plus ancienne. Cette dernière avait en effet opéré une sélection des traditions juives en s'appuyant sur des jugements de valeur à présent contestés par Buber et ses partenaires. Ainsi, le yiddish, la mystique juive, le hassidisme et la kabbale, décriés par la plupart des tenants de la « science du judaïsme » au XIX^e siècle, sont-ils réévalués par Buber et ses disciples.

La question sur les « consistoires israélites » (terme emprunté à une réalité historique française, qui correspond *grosso modo* aux directoires des communautés juives, ces dernières recevant quant à elles plusieurs dénominations dans l'espace germanophone :



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

jüdische Gemeinde, Israelitische Kultusgemeinde, Israelitische Gemeinde) incitait les candidats à réfléchir sur une institution centrale dans la vie des communautés juives allemandes : la *Gemeinde* et ses dirigeants. Outre la question des relations entre réforme et néo-orthodoxie, déjà évoquée plus haut, celle de la représentativité des instances dirigeantes élues était ici de première importance. Car si les dirigeants étaient élus, leur mode de désignation n'était pas démocratique au sens où nous l'entendons aujourd'hui : le scrutin était généralement censitaire, et les femmes étaient privées du droit de vote. Cette situation renforçait généralement la prédominance de l'establishment libéral au sein des communautés. Au-delà des aspects strictement culturels, les compétences de la *Gemeinde* s'étendaient à la bienfaisance et à l'enseignement religieux.

Pour traiter un sujet comme « le judaïsme allemand et la presse », il fallait s'efforcer d'adopter une pensée nuancée, car la presse allemande de la période au programme constitue un paysage extrêmement divers et complexe. S'interroger sur la position de la presse allemande face aux Juifs et aux Juives d'Allemagne (« la presse allemande était-elle favorable aux Juifs ou servit-elle au contraire à diffuser l'antisémitisme ? ») ne donnait pas lieu à une problématique satisfaisante. Pour traiter la question de manière plus pertinente, il fallait d'une part s'interroger sur les périodiques destinés au public juif et traitant prioritairement de sujets juifs (*Allgemeine Zeitung des Judenthums*, 1837-1922 ; *Jüdische Rundschau*, 1902-1938), mais s'adressant aussi à un lectorat non juif, en particulier pour favoriser le dialogue interreligieux et combattre l'antisémitisme (il était intéressant à cet égard d'évoquer aussi le journal du *Verein zur Abwehr des Antisemitismus*, qui associait rédacteurs juifs et non-juifs). D'autre part, il fallait s'interroger sur le poncif antisémite de la « presse enjuivée » (*verjudete Presse*). Si cette étiquette était utilisée par les antisémites pour discréditer tous les journalistes juifs ou d'origine juive, il était intéressant de se pencher sur le phénomène de la surreprésentation statistique des rédacteurs juifs dans les organes de presse de tendance libérale et de s'interroger sur les raisons – historiques, sociologiques, politiques – de ce phénomène. Les populations juives d'Allemagne présentaient un profil socio-professionnel spécifique, qui se manifestait également dans une surreprésentation dans les métiers intellectuels, notamment dans la presse (tout particulièrement dans la presse libérale). Un candidat a développé des arguments très intéressants sur la presse à scandales comme caisse de résonance des accusations et des calomnies antisémites, et sur la lutte contre ces dernières.

Le sujet sur les « langues du judaïsme allemand » invitait à mettre en œuvre une démarche de sociolinguistique historique. L'allemand était non seulement la langue des « poètes et des penseurs » (*Dichter und Denker*) à laquelle la plupart des Juifs et Juives d'Allemagne de la période considérée s'identifiaient sans réserve, c'était également la langue dominante de leur socialisation. Si l'adoption de la langue allemande par les populations juives d'Allemagne au cours de la période moderne est un processus long, il



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

est très largement achevé à la fondation de l'Empire allemand. Parmi les populations juives dont la présence en Allemagne est ancienne, l'utilisation du yiddish n'est plus que résiduelle à la fin du XIX^e siècle (présence de certains mots, *slang*, jargons professionnels, etc.) La langue utilisée dans le cercle familial est désormais l'allemand (éventuellement décliné dans ses variantes dialectales), y compris en milieu rural. Cette situation explique aussi une perception généralement négative du yiddish (appelé « jargon juif allemand ») parmi les Juifs et Juives allemands acculturés.

La situation est tout autre dans le cas des migrants juifs et juives originaires de Russie et d'Autriche (Galicie), dont le nombre s'accroît à partir des années 1870. Très largement socialisées en yiddish (dans sa variante orientale), ces personnes migrantes ne parlaient qu'imparfaitement le haut-allemand, ce qui explique la présence d'une presse yiddishophone en Allemagne autour de 1900.

La présence du polonais dans la liste pouvait paraître inattendue. Car si l'Empire allemand, « État national » allemand, était aussi un empire multinational, avec une forte minorité de langue polonaise, les Juifs et Juives des régions majoritairement polonophones (Posnanie, Prusse occidentale, Silésie orientale) s'identifiaient essentiellement à la langue allemande (ce qui nourrit par ailleurs le ressentiment antisémite des activistes polonais). La formulation du sujet incitait les candidats à s'interroger sur le phénomène de diglossie des populations juives allemandes dans les zones majoritairement polonophones. Car si leur langue de prédilection était l'allemand, elles maîtrisaient également le polonais comme langue d'usage courant secondaire dans leurs interactions avec la population non-juive majoritaire.

Toute réflexion sur l'identité linguistique des populations juives doit naturellement s'interroger sur la place de l'hébreu. Si l'utilisation de l'hébreu comme langue liturgique déclina tout au long du XIX^e siècle au profit de l'allemand, l'attachement à l'hébreu n'en resta pas moins très vif, y compris chez les Juifs et Juives assimilées : l'apprentissage de rudiments d'hébreu biblique faisait partie de l'enseignement religieux juif prodigué aux enfants.

Ce sujet sur les langues du judaïsme devait aussi aborder la question de la « langue nationale » promue par le mouvement sioniste, avec le développement d'une nouvelle forme d'hébreu et la création d'un lexique nouveau susceptible d'exprimer toutes les réalités du monde moderne. Toutefois, la *lingua franca* du sionisme en Allemagne est restée l'allemand pendant toute la période au programme.

Sur le sujet d'option civilisation, le jury a eu le plaisir d'entendre plusieurs prestations de bonne qualité, récompensées par des notes supérieures ou égales à 14. Dans une épreuve formatée comme celle de la leçon française, il est recommandé d'éviter les digressions trop importantes, qui peuvent parfois donner l'impression que le candidat perd de vue le sujet.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

EXPOSÉ EN LANGUE FRANÇAISE – OPTION LINGUISTIQUE

Rapport présenté par Martine Dalmas, Anne-Françoise Ehrhard-Macris
et Laurent Gautier

Statistiques

Nombre de candidats interrogés : 11

Répartition des notes :

< 1	1
≥ 1 et < 2	3
≥ 2 et < 3	1
≥ 5 et < 6	1
≥ 10 et < 11	1
≥ 12 et < 13	1
≥ 14 et < 15	1
≥ 18 et < 19	2

Moyenne : 7,68/20

Commençons par ce rappel : l'option linguistique est à la portée de tous les candidats, quelle que soit leur formation universitaire antérieure. La question au programme est toujours bien délimitée, la forme de l'épreuve (une leçon de 30 mn sur la base d'un texte de deux pages, *cf.* les exemples plus loin) est connue et la question peut être préparée par tout candidat motivé. La formation dispensée dans les universités ou par le CNED fournit aux candidats les bases et les connaissances nécessaires ainsi que la méthode pour aborder l'épreuve dans les meilleures conditions.

Si le sujet proposé à cette session (et qui restera le même à la session 2020) peut donner l'impression d'une certaine « facilité », celle-ci est liée au fait que le terme de *complément* est utilisé dès la grammaire scolaire. Qu'on ait été scolarisé en Allemagne ou en France, la notion fait partie de la description de l'allemand (et du français) transmise par l'école, on sait que les verbes sont « complétés » lorsqu'ils sont employés dans un énoncé et, dès le niveau lexical, l'utilisateur d'un dictionnaire est confronté aux termes de *transitif*, *intransitif*, *réfléchi*, *pronominal* dont la maîtrise réfléchie et appliquée à l'allemand fait bien sûr partie de la question au programme. Bref : la notion de *complément* semble familière, et pourtant, les niveaux d'analyse invitent à ne pas employer le terme de « complément » de manière traditionnelle (dans le sens à la fois de « complément d'objet » et de « complément circonstanciel »), et de se référer – en tenant compte des différentes



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

approches théoriques – aux arguments verbaux, aux actants / circonstants (obligatoires / facultatifs), ainsi qu'aux restrictions sémantiques (notamment dans l'emploi des arguments verbaux, des diathèses ...).

L'option C n'a pas attiré beaucoup de candidats à la session 2019. Les performances des présents à l'oral, elles, ont été similaires à celle des années précédentes, avec un peu moins de notes « moyennes », mais ce phénomène peut être dû au nombre relativement faible de candidats. L'échelle des notes attribuées va de 0,5 à 18, montrant par-là que le jury n'a été ni particulièrement sévère, ni particulièrement indulgent, mais s'est vu contraint de sanctionner des exposés superficiels, confus et comportant beaucoup d'erreurs dans l'analyse des formes et des fonctions. Il a au contraire gratifié des exposés bien construits, argumentés, tenant compte des différents niveaux d'analyse, voire essayant de problématiser au maximum les notions – ce qui témoigne d'une préparation en profondeur de la question. L'écart entre les notes a manifestement révélé un écart dans le degré de préparation de l'épreuve.

Avant d'en venir aux détails et conseils concernant l'approche et le contenu, il nous paraît donc important de rappeler que l'option est une partie du programme comme les autres et ne saurait se préparer « au dernier moment », c'est-à-dire après les épreuves écrites, ou, pire encore, après les résultats d'admissibilité. Commencer à se préparer dès l'automne, c'est mettre toutes les chances de son côté, notamment quand on sait que l'option C fera nécessairement l'objet de la leçon en français. Se préparer à cet exercice en étudiant tout ce qui relève de la question et en s'entraînant à l'épreuve elle-même (basée sur un texte) est donc « payant ».

Or, un certain nombre de candidats n'étaient visiblement pas suffisamment préparés, tant sur le plan des contenus et de la méthode que sur celui de la présentation de l'exposé. Une leçon de linguistique, même si elle prend appui sur un texte, n'est pas assimilable à une explication littéraire de texte agrémentée de remarques de type grammatical ou lexical. Le texte est le point d'appui, voire le point de départ de l'exposé, au sens où il fournit des faits de langue et de discours à partir desquels devrait émerger sinon la structure de l'exposé, du moins la prise en compte de quelques faits particulièrement saillants. Le texte doit être alors lu avec une grille linguistique, c'est-à-dire en s'appuyant sur une connaissance précise des différents aspects du sujet à traiter, aspects qui seront illustrés, expliqués, voire problématisés à l'aide du matériau linguistique fourni par le texte. Pour bien orienter leur analyse, nous rappelons aux candidats un préalable évident : il est nécessaire de bien comprendre les constructions présentes dans le texte afin d'éviter des erreurs sur la rection verbale, les prépositions, les emplois de « es » ou autres spécificités.

La notion de « discours », si elle fait bien sûr partie de l'appareillage conceptuel de tout linguiste depuis le tournant dit « énonciatif » des sciences du langage, s'est révélée,



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

quand elle devenait l'alpha et l'oméga de l'exposé et des réponses aux questions posées au cours de l'entretien, bien peu maîtrisée : tout n'est pas forcément soluble dans le discours et, le cas échéant, ne dispense pas de proposer des descriptions/analyses s'attaquant frontalement à la dimension morpho-syntaxique, dans son articulation avec la dimension sémantique.

Par ailleurs, même s'il s'agit de la complémentation *verbale*, et qu'il semble donc judicieux et légitime de partir des verbes, l'analyse ne peut se limiter à telle ou telle classification si on ne démontre pas ensuite les répercussions sur l'approche des compléments : il en va ainsi de la typologie de Vendler, basée sur les modes d'action, qui a le plus souvent été récitée *in abstracto* sans qu'en soient tirées les conséquences qui s'imposent en matière de nature et fonction des compléments. La même chose vaut pour l'opposition de diathèse : elle est bien sûr pertinente pour la question au programme, mais à condition de montrer ce qu'elle entraîne en termes de répartition de l'information, de linéarisation et *in fine* de complémentation. C'est enfin vrai de la question du figement : relever des lexies verbales plus ou moins figées et incluant un complément ne mène pas bien loin, si on ne discute pas, à partir de là, le mode de construction du sens de la lexie *et* de l'énoncé dans lequel elle figure ou si on ne mobilise pas, par exemple, les notions de valences interne et externe.

Concernant le sujet de la session 2019 (et de la session 2020), voici – sous forme schématique car il ne s'agit pas de donner ici un modèle de leçon – les principaux points qui étaient présents dans les meilleurs exposés :

- définition de départ de la notion de complément,
- bonne classification des parties du discours en cours de présentation (en particulier des éléments phémiques),
- niveau morphosyntaxique (types de compléments, en lien avec les types de verbes, notion de « transitivity », statut du sujet, distinction *complément vs. circonstant* ...),
- niveau sémantique (rôles sémantiques, en lien avec le contenu des énoncés et du texte),
- niveau textuel et pragmatique (place des compléments, rôle de l'anaphore ; structure informationnelle, procédés de focalisation ; situation de discours, oralité ...).

Nous terminons par quelques conseils aux futurs candidats :

Nous l'avons dit plus haut, l'option C est à la portée de tous, et comme toute question au programme elle nécessite un travail régulier et rigoureux. L'étude des compléments verbaux doit amener les candidats à distinguer les niveaux d'analyse, à proposer une analyse fine du lien entre les compléments et les verbes, sur les plans syntaxique et



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

sémantique, et à montrer la pertinence d'une analyse de ce type pour mieux appréhender la structure et la cohérence du texte. Nous ne pouvons qu'encourager les futurs candidats à aborder cette question avec méthode et confiance !

Exemple de sujet n° 1

Mit Rainer

In den sogenannten „Fürstenhäusern“ der Schellingstraße in München, wo ich mit Frieda von Bülow zu Anfang 1897 abgestiegen war, hatte ich während einer Weile Gedichte anonym zugesandt bekommen. An der Handschrift des ersten Briefes nach der Vorstellung durch Jakob Wassermann – an einem Theaterabend im Frühling – erkannte ich den Verfasser. Nun las er mir noch andere Dichtungen vor, darunter *Christus-Visionen*; nach Äußerungen in jenem ersten Brief scheinen sie mir sehr negativ gehalten gewesen zu sein. Obwohl einiges daraus in der *Gesellschaft* schon hatte veröffentlicht werden sollen und auch andern zu Händen kam, konnten wir ihrer in späteren Jahren nicht mehr habhaft werden, trotz Bemühungen auch des Insel-Verlages um sie, so dass sie wohl als verloren angesehen werden müssen.

Nun währte es gar nicht mehr lange, bis René Maria Rilke zum Rainer geworden war. Er und ich begaben uns auf die Suche nach etwas Gebirgsnahem draußen; wechselten, hinausziehend, in Wolfratshausen auch noch mal unser Häuschen; ins erste Häuslein zog noch Frieda mit hinaus; beim zweiten, einem in den Berg gebauten Bauernheim, überließ man uns die Stätte überm Kuhstall; auf der Photographie, die später davon gemacht wurde, sollte die Kuh mit konterfeit werden – sie schaute nicht aus dem Stallfenster, doch steht die alte Bäuerin davor; und unmittelbar über dem Dach geht sichtbarlich der Weg in die Landschaft weiter; darüber wehte in grobem Leinen, handgroß mit *Loufried*⁵ schwarzgemalt, unsere Flagge, von August Endell verfertigt, der sich mit Rainer bald freundschaftlich verband; er half uns auch, die drei ineinander gehenden Kammern durch schöne Decken, Kissen und Geräte anheimelnd zu machen. Gegen den Herbst kam für eine Weile mein Mann nach, nebst dem Lotte-Hund; Jakob Wassermann besuchte uns bisweilen, auch andere; bereits im ersten Häuschen ein zu mir von St. Petersburg hergereister Russe (zwar unguten Andenkens), mit dem ich russische Studien trieb.

Der blutjunge Rainer, obwohl er schon verblüffend viel geschrieben und veröffentlicht hatte – Gedichte, Geschichten, auch die *Wegwarten*-Zeitschrift herausgegeben –, wirkte in seinem Wesen doch nicht vorwiegend als der zukunfts-voll große Dichter, der er werden sollte, sondern ganz von seiner *menschlichen* Sonderart aus. Und dies, obschon er bereits in seinen Anfängen, seit den kindlichsten von ehemals geradezu schon, die dichterische Aufgabe als die seiner unwidersprechlichen Berufung vorweggeföhlt hatte und nie irre an ihr ward. Doch eben weil er von dieser Traumsicherheit glühend war, überschätzte sich ihm das schon Geleistete keineswegs; es bildete nur den Auftrieb zu erneuten Äußerungsversuchen, deren technische Bemühung, deren

⁵ So hieß das Haus von Lou Andreas-Salomé in Berlin.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Ringen mit dem Wort sich ihm fast selbstverständlich noch im Gefühlsüberschuss verding – dem noch nicht Vollendbaren musste ‚Sentimentalität‘ aushelfen. Dies ‚Sentimentale‘ grenzte sich ab gegen sein Wesen hin: es blieb – möchte man sagen – innerhalb der technischen Notstände. Denn darüber hinaus kam es doch aus eben der ungeheuren Wesenssicherheit, *sich* dichterisch *leisten* zu können. Wenn auch z. B. einmal der ihm befreundete Ernst von Wolzogen ihn brieflich scherzend anredete: »Reiner Rainer, fleckenlose Maria«, so lag dennoch in Rainers innerer Situation keine weiblich-kindliche Erwartung, sondern schon seine Art Mannhaftigkeit: eine ihm entsprechende unantastbar zarte Herrenhaftigkeit. Dem widersprach nicht einmal seine eher bange Haltung gegenüber Beeinflussendem oder Bedrohlichem, also Fremdem: das, empfand er, galt weniger ihm als dem, wofür er jederzeit zum Hüter bestellt war und was er sich anvertraut wusste. Dies verlieh ihm eine Ungeteiltheit von Geist und Sinnen, ein Ineinanderschwingen von beidem: der Mensch ging noch unverkürzt und unbesorgt in den Künstler und der Künstler im Menschlichen auf. Gleichviel, wo es ihn ergriff – es war *eine* Ergriffenheit, die sich zu zerspalten noch gar nicht verstand und die keine Zweifel, kein Zaudern und Gegenurteilen in sich kannte außerhalb der noch unruhigen Entwicklung seiner poetischen Bewältigungen. Was man mit dem Wort *männliche Anmut* bezeichnet, war deshalb in hohem Grade Rainer damals zu eigen, in aller Zartheit unkompliziert, und unverwüstlich im Zusammenklang aller Wesensäußerungen; er konnte damals noch lachen, konnte sich noch vom Leben harm- und arglos in dessen Freude aufgenommen wissen. Gedenkt man von da aus des späteren, des schon zielnahen, in seiner Kunst sich vollendenden Dichters, so wird es überaus klar, warum ihn dies die Harmonie der Persönlichkeit kosten musste. Ohne Zweifel steckt ja, zutiefst gesehen, in *allem* Kunstvorgang ein Stück solcher Gefahr, solcher Nebenbuhlerschaft zum Leben: für Rainer noch unberechenbar gefährlicher, weil seine Veranlagung darauf gerichtet war, lyrisch das fast Unausprechbare zu bewältigen, dereinst einmal dem ‚Unsäglichen‘ das Wort zu bereiten mit der Gewalt seiner Lyrik. Dadurch konnte es später in seinem Fall geschehen, dass die lebensvolle Selbstentfaltung einerseits und die Entfaltung der künstlerischen Genialität andererseits sich nicht gegenseitig förderten, sondern beinahe wider einander wuchsen, – dass also die Ansprüche von Kunst und Vollmenschentum in dem gleichen Maße in Streit gerieten, als die Kunstleistung in ihre ungeheure, ausschließende Werkwirklichkeit aufging. Diese tragische Wendung bereitete sich immer unabänderlicher darin vor.

Lou-Andreas Salomé, *Lebensrückblick*
© Insel Verlag, 1974



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Exemple de sujet n° 2

Zeit zu gehen?

Am besten, wir fangen schon mal an, uns nach ihr zurückzusehen. Nach dieser starken Frau, dieser unvergleichlichen Politikerin und großen Kanzlerin. Denn ihre Macht neigt sich dem Ende zu, spätestens wenn sie in gut zwei Jahren beim CDU-Parteitag auf eine weitere Kandidatur verzichtet. Vielleicht aber schon viel schneller. Nächste Woche oder so.

Wer den Schaden hat, der zieht nicht nur den Spott auf sich, der ist auch immer schuld. So jedenfalls sieht es eine politische Öffentlichkeit, die von Schicksal für gewöhnlich nichts wissen will, die mit dem Unausweichlichen so ungern hantiert, weil es kein Besserwissen ermöglicht, sondern zur Demut zwingt. In diesem Fall geht es jedoch noch um mehr: Nur wenn dies keine Krise der Republik ist, sondern vor allem IHRE Krise, nur wenn es an IHREN Fehlern liegt und nicht an einer historischen Lage, in der das Richtige kaum mehr auszumachen und noch schwerer durchzusetzen ist, [...] – nur dann kann Deutschland endlich wieder ruhig schlafen.

Ebendarum muss die Frau an der Macht irgendetwas Entscheidendes falsch gemacht haben. Nur, was könnte das sein?

Hätte sie vielleicht nicht wieder antreten sollen, wie nun viele sagen? Ende 2016, als Merkel sich gegen mächtige innere Widerstände dazu entschloss, sah die Welt so aus: Trump im Anmarsch, Marine Le Pen auf dem Vormarsch, die Briten auf dem Abmarsch. In einer solchen Lage hätte man es der mächtigsten Frau des Westens garantiert als Flucht ausgelegt, alle Macht von sich zu schleudern – nur für den eigenen politischen Biorhythmus gewissermaßen. Außerdem hatte Angela Merkel mit dem unangekündigten Offenlassen der deutschen Grenzen im September 2015 eine demokratische Hypothek auf sich geladen, die nach einer nachträglichen Begleichung durch eine Bundestagswahl geradezu schrie. Das kann der Fehler also nicht gewesen sein.

Und die Entscheidung vom 4. September 2015 selbst? War das nicht der große, schicksalhafte Fehler der Angela Merkel? [...]

Ja, die Amtszeit von Angela Merkel geht in diesen Wochen zu Ende, metaphysisch, emotional und über kurz oder lang auch operativ. Doch wer diesen Vorgang wirklich verstehen will, der sollte bei ihren Stärken ansetzen, bei der Faszination Merkel und bei der Frage: Wie konnte es eine politikferne Physikerin aus der abgeschotteten DDR innerhalb weniger Jahre zur gesamtdeutschen Spitzenpolitikerin und in drei langen, drangvollen Jahrzehnten zu einer der großen Kanzlerschaften Nachkriegsdeutschlands bringen (durchaus in einer Reihe mit Helmut Kohl, der sie erst förderte und dann verachtete)?



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Als ich Angela Merkel vor mehr als zwanzig Jahren kennenlernte, fielen mir zunächst zwei Dinge ins Auge: ihr schneller und neugieriger Verstand sowie ihre allgegenwärtige Scherzbereitschaft. Etwas Drittes bemerkte ich zunächst nicht – das Fehlen von Präention [...]

Darin liegt womöglich das tiefste Geheimnis ihres verblüffend raschen Aufstiegs wie ihres noch überraschenderen Durchhaltens: Energie sparen. Merkel demütigt nicht, sie lässt sich nicht demütigen, gegen das Schleichgift der Rache ist sie immun; sie muss nicht täglich oder stündlich ihr Ego begießen, wie es bei ihren Vorgängern der Fall war; diese Frau sitzt nicht ständig auf einem Thron des Rechthabens, von dem sie nur unter großer Anstrengung Dritter heruntergeholt werden könnte. [...]

Was mir ebenfalls spät auffiel: Es handelt sich bei der Methode Merkel um eine Weltneuheit in der Politik. Frauen an der Macht hatte es schon zuvor gegeben. Aber keine genuin weibliche Politik. [...]

Merkel war über ein Vierteljahrhundert lang ein Wunder an politischer Effizienz. [...] Vielleicht hat noch nie zuvor ein mächtiger Mensch über einen so langen Zeitraum so viel schiere Politik gemacht, eine vergleichbare Menge an Problemen in Lösungen verwandelt, mehr Macht aus seiner Macht generiert.

Man muss sich all dies vor Augen führen, um zu verstehen, warum das System Merkel nun kollabiert. Im Nachhinein, und da befinden wir uns wohl schon, ist klar, dass die Kanzlerin ihren Landsleuten mit dieser Hyperpolitik die Wirkungen des Epochenbruchs lange erspart, sie zumindest abgemildert hat. Denn das ist natürlich die Geschichte hinter ihrer Geschichte: In diesen dreizehn Jahren ihrer Macht beginnen der Abstieg und die Auflösung des Westens, in dieser Phase stößt die Menschheit mehr und mehr an ihre ökologischen Grenzen.

Angela Merkel vermochte diese historischen Bewegungen immer wieder in kleinteilige Prozesse zu überführen. Putins Offensive an der Ostgrenze der Nato, eine katalysierende Antwort auf den westlichen Machtverlust – wurde in einer endlosen Minsker Verhandlungsrunde von Angela Merkel gewissermaßen durch Sitzenbleiben gestoppt, Stoizismus gegen Panzer.

Der Grundwiderspruch zwischen der absurden deutschen Mobilitätskultur und den Erfordernissen des Klimaschutzes – wurde von Merkel in Brüssel wegverhandelt (gut, es brauchte dann noch betrügerische Software); der Zusammenbruch des irren Börsenkapitalismus – wurde von Merkel (und Steinbrück) durch ein Versprechen gestoppt, die Folgen für den Euro ließen sich später, im Sommer 2015, wiederum in nächtlicher Sitzung begrenzen, sogar die Griechen durften bleiben.

Angela Merkel hat den Deutschen unglaublich viel Geschichte erspart – und sie dabei geschichtsunwillig und geschichtsunfähig werden lassen. [...]



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Und schließlich das von Wolfgang Schäuble so titulierte „Rendezvous mit der Globalisierung“: die Flüchtlingskrise. Da ließ die Frau, die uns die Welt vom Halse gehalten hatte, mit einem Schlag und ohne Ankündigung so viel Welt ins Land, dass es den Deutschen zuerst die Sprache verschlug und dann wie ein bitterer Verrat vorkam. Dass daraufhin die AfD ins deutsche Parlament einzog, ist freilich mehr als nur ein dunkler Rand dieser Kanzlerschaft, es ist ein tiefgreifender Wandel der Republik.

Angela Merkel hat den Deutschen nie einen Rosengarten versprochen. Aber sie hat ihnen einen gepflanzt. [...]

Bernd Ulrich, *Die Zeit*, 28. Juni 2018

Exemple de sujet n° 3

Den ganzen Rest des Tages über befand sich Törleß in einem bewegten Zustande.

Der Umstand, daß er Kant in der Hand gehabt hatte – dieser ganz zufällige Umstand, dem er im Augenblicke wenig Beachtung geschenkt hatte – wirkte mächtig in ihm nach. Der Name Kants war ihm vom Hörensagen wohl bekannt und hatte für ihn den Kurswert, den er allgemein in der sich mit den Geisteswissenschaften nur von ferne befassenden Gesellschaft hat – als letztes Wort der Philosophie. Und diese Autorität war sogar mit ein Grund gewesen, daß sich Törleß bisher so wenig mit ernstern Büchern beschäftigt hatte. Sehr junge Menschen pflegen sich ja, wenn einmal die Periode überwunden ist, in der sie Kutscher, Gärtner oder Zuckerbäcker werden wollten, mit der Phantasie das Gebiet ihrer Lebensaufgaben zunächst dort abzustecken, wo sich ihrem Ehrgeize die meiste Möglichkeit, Auszeichnendes zu leisten, darzubieten scheint. Wenn sie sagen, sie wollen Arzt werden, so haben sie sicher einmal irgendwo ein hübsches und gefülltes Wartezimmer gesehen oder einen Glasschrank mit unheimlichen chirurgischen Instrumenten oder ähnliches; sprechen sie von der diplomatischen Laufbahn, so denken sie an den Glanz und die Vornehmheit internationaler Salons: kurz, sie wählen ihren Beruf nach dem Milieu, in dem sie sich am liebsten sehen möchten, und nach der Pose, in der sie sich am besten gefallen.

Nun war vor Törleß der Name Kant nie anders als gelegentlich und mit einer Miene ausgesprochen worden wie der eines unheimlichen Heiligen. Und Törleß konnte gar nichts anderes denken, als daß von Kant die Probleme der Philosophie endgültig gelöst seien und diese seither eine zwecklose Beschäftigung bleibe, wie er ja auch glaubte, daß es sich nach Schiller und Goethe nicht mehr lohne zu dichten.

Zu Hause standen diese Bücher in dem Schranke mit den grünen Scheiben in Papas Arbeitszimmer, und Törleß wusste, daß dieser nie geöffnet wurde, außer um ihn einem Besuch zu zeigen. Es war



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

wie das Heiligtum einer Gottheit, der man nicht gerne naht und die man nur verehrt, weil man froh ist, daß man sich dank ihrer Existenz um gewisse Dinge nicht mehr zu kümmern braucht.

Dieses schiefe Verhältnis zu Philosophie und Literatur hatte später auf Törleß' weitere Entwicklung jenen unglücklichen Einfluß ausgeübt, dem er manche traurige Stunde zu danken hatte. Denn sein Ehrgeiz wurde hiedurch von seinen eigentlichen Gegenständen abgedrängt und geriet – während er, seines Zieles beraubt, nach einem neuen suchte – unter den brutalen und entschlossenen Einfluß seiner Gefährten. Seine Neigungen kehrten nur noch gelegentlich und verschämt zurück und hinterließen jedesmal das Bewußtsein, etwas Unnützes und Lächerliches getan zu haben. Sie waren aber doch so stark, daß es ihm nicht gelang, sich ihrer ganz zu entledigen, und dieser beständige Kampf war es, der sein Wesen der festen Linien und des aufrechten Ganges beraubte.

Mit dem heutigen Tage schien jedoch dieses Verhältnis in eine neue Phase getreten zu sein. Die Gedanken, um deren willen er heute vergeblich Aufklärung gesucht hatte, waren nicht mehr die wurzellosen Verkettungen einer spielenden Einbildungskraft, vielmehr wühlten sie ihn auf, ließen ihn nicht los, und mit seinem ganzen Körper fühlte er, daß hinter ihnen ein Stück seines Lebens pochte. Dies war für Törleß etwas ganz Neues. In seinem Innern war eine Bestimmtheit, die er sonst nicht an sich gekannt hatte. Es war beinahe träumerisch, geheimnisvoll. Das mußte sich wohl unter den Einflüssen der letzten Zeit in aller Stille entwickelt haben und pochte nun plötzlich mit gebieterischem Finger an. Ihm war zumute wie einer Mutter, die zum ersten Male die herrischen Bewegungen ihrer Leibesfrucht fühlt.

Es wurde ein wundervoll genußreicher Nachmittag.

Törleß suchte aus seiner Lade alle seine poetischen Versuche hervor, die er dort verwahrt hatte. Er setzte sich mit ihnen zum Ofen und blieb ganz allein und ungesehen hinter dem mächtigen Schirme. Ein Heft nach dem anderen blätterte er durch, dann zerriß er es ganz langsam in lauter kleine Stücke und diese einzeln, immer wieder die feine Rührung des Abschieds verkostend, ins Feuer.

Er wollte damit alles Gepäck von früher hinter sich werfen, gleich als gelte es jetzt – von nichts beschwert – alle Aufmerksamkeit auf die Schritte zu richten, die nach vorwärts zu tun seien.

Endlich stand er auf und trat unter die anderen. Er fühlte sich frei von allen ängstlichen Seitenblicken. Was er getan hatte, war eigentlich nur ganz instinktiv geschehen; nichts bot ihm eine Sicherheit, daß er wirklich von nun an ein Neuer werde sein können, als das bloße Dasein jenes Impulses. „Morgen“, sagte er sich, „morgen werde ich alles sorgfältig revidieren, und ich werde schon Klarheit gewinnen.“

Er ging im Saale umher, zwischen den einzelnen Bänken, sah in die geöffneten Hefte, auf die in dem grellen Weiß beim Schreiben geschäftig hin und her hastenden Finger, deren jeder seinen kleinen, braunen Schatten hinter sich herzog, – er sah dem zu wie einer, der plötzlich aufgewacht ist mit Augen, denen alles von ernsterer Bedeutung zu sein schien.



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Aber schon der nächste Tag brachte eine arge Enttäuschung. Törleß hatte sich nämlich gleich am Morgen die Reclamausgabe jenes Bandes gekauft, den er bei seinem Professor gesehen hatte, und benützte die erste Pause, um mit dem Lesen zu beginnen. Aber vor lauter Klammern und Fußnoten verstand er kein Wort, und wenn er gewissenhaft mit den Augen den Sätzen folgte, war ihm, als drehe eine alte, knöchernde Hand ihm das Gehirn in Schraubenwindungen aus dem Kopfe. Als er nach etwa einer halben Stunde erschöpft aufhörte, war er nur bis zur zweiten Seite gelangt, und Schweiß stand auf seiner Stirne.

Orthographe en l'état

Robert MUSIL, *Die Verwirrungen des Zöglings Törleß* (1906), in: *Sämtliche Erzählungen*, © Rowohlt Verlag, 1957